ANNALES PARLEMENTAIRES
DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1947-1948

SENAT

SEANCES DU 11 NOVEMBRE 1947 AU 5 NOVEMBRE 1948

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A

Abatages clandestins. — V. Ravitaillement.

Abrogations tacites. — V. Droit civil : Code civil.

Accidents d'automobiles. — V. Droit civil : Assurance en cas d'accident.

Accidents du travail. — V. Assurances sociales : Frais de procédure

Accidents du travail survenus aux gens de mer. — V. Marine : Assurances sociales.

Accises. — V. Impôts : Douanes et accises.

Accord bilatéral. — V. Affaires étrangères : Plan Marshall.

Accord du blé. — V. Affaires étrangères : Ravitaillement.

Acquisition de petites propriétés terriennes. — V. Finances : Dette publique et emprunts

Administration belge de coopération économique. — V. Affaires étrangères : Plan Marshall.

Administrations publiques.

COMMISSION MIXTE D'ENQUÊTE.

Projet de loi relatif à la constitution d'une commission mixte d'enquête sur le fonctionnement des services de l'Etat et des institutions parétatiques.

Doc. — N° 425. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 435. Rapport de M. Ronse.
N° 442. Amendement proposé par M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont (qui déclare ne pas voter le projet, fait remarquer que l'action de cette commission serait sans effet, déplore l'intrusion d'étrangers dans les affaires administratives); Buisseret (qui appuie les considérations développées par M. Doutrepont); Ronse, rapporteur (qui répond aux allégations de M. Buisseret, approuve plusieurs observations de M. Doutrepont, se déclare partisan du système bilatéral et invite le Sénat à voter le projet); Merlot, m. b. (qui estime que le projet peut être assimilé à la réforme administrative et que l'opinion publique et la presse sont souvent mal documentées sur la technicité des problèmes administratifs, déclare que le gouvernement laisse les Chambres libres de se prononcer sur ce projet); Doutrepont (qui défend les prérogatives du parlement en ce qui concerne le contrôle sur les services de l'Etat et les institutions parastatiques, confirme sa proposition d'ajournement, déclare maintenir l'amendement qu'il a déposé, demande le vote sur sa proposition d'ajournement). Le projet de loi est renvoyé en commission, pp. 1696 à 1702.

LANGUES.

Rapport du ministre de l'intérieur relatif à l'application de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative.

Ann. — Dépôt de ce rapport par M. Vermeylen, p. 2038 (19 décembre 1948).

Proposition de loi modifiant l'alinéa 3 de l'article 4 de la loi du 28 juin 1932, réglant l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. — N° 172. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 420 (18 février 1948).
Prise en considération, p. 501 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

PAIEMENTS.

Projet de loi modifiant la loi du 17 mai 1920 concernant les paiements effectués par les administrations publiques à l'intervention du service des chèques et virements postaux.

Doc. — N° 125. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 166. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 350 (3 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 414 (18 février 1948).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 506.
L'ensemble du projet est adopté par 135 voix contre 1, p. 525. (4 mars 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Affaires étrangères.

ALIMENTATION ET AGRICULTURE.

Projet de loi approuvant l'Acte constitutif de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture.

Doc. — N° 447. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1713 (15 juillet 1948).

Affaires étrangères (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (qui souligne qu'à trois reprises les Chambres ont approuvé des crédits pour l'exécution d'un acte international qui n'est pas encore approuvé, déclare ne pouvoir admettre que l'on abuse de la F. A. O. dans des buts spéculatifs); Bouilly (qui rappelle les buts et le programme de la F. A. O. et convie le Sénat, au nom du P. S. B., à voter la ratification de la Convention); De Block, rapporteur (qui expose la mission de la F. A. O., déclare que le vote de ce pacte constitue un acte de foi dans la coopération internationale); Orban, m. a. (qui déclare que le discours de M. De Block a parfaitement exposé le point de vue du gouvernement et demande au Sénat de voter le projet à l'unanimité), pp. 1945 à 1948.

La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1948.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et 11 abstentions, p. 2025 (3 août 1948). Se sont abstenus : MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert, Taillard, Boulanger et de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

BENELUX.

Projet de loi approuvant l'Accord commercial concernant les échanges de marchandises entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et les Pays-Bas pendant la période du 1er juin 1947 au 31 mai 1949.

Doc. — N° 388. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Moreau de Melen, p. 1414 (17 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui signale les crédits exagérés fournis à la Hollande dont les produits font concurrence aux nôtres); Moreau de Melen (qui répond à une objection de M. Taillard, demande que la Hollande fasse un effort pour augmenter ses importations chez nous); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui déclare que l'accord est d'une très grande importance pour la Belgique, fournit quelques données sur l'accord, déclare qu'il faut obtenir l'équilibre et aider les Pays-Bas à redresser leur économie, estime devoir accepter le principe de l'assurance mutuelle), pp. 1558 à 1559.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1561.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 6 et 8 abstentions, p. 1645 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Van Buggenhout, Wallays, Clays, De Block, De Haeck, De Vocht, Jacobs et Laurens.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DOUANES.

Projet de loi approuvant les Conventions conclues, d'une part, entre la Belgique et la France, d'autre part, entre la Belgique et les Pays-Bas, en vue de régler, la première, dans des gares internationales, la seconde, dans des bureaux douaniers internationaux situés sur le chemin de fer, sur la voie d'eau ou sur la route, la visite douanière et le contrôle des passeports opérés en commun par les services des deux pays.

Doc. — N° 294. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 854 (29 avril 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt et lecture du rapport par M. Moreau de Melen, p. 855 (29 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Moulin (qui attire l'attention du ministre sur une omission dans le rapport concernant la ligne Bruxelles-Lille); Lohest (qui attire l'attention du ministre sur une omission dans le rapport concernant la ligne Liège-Maastricht); Steyaert (qui fixe l'attention du ministre au sujet de la ligne Gand-Courtrai-Lille); Jespers qui constate que, par suite de la nouvelle réglementation, les intérêts de la commune frontière d'Esschen subiront un préjudice); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui déclare qu'il a fallu agir au plus pressé, mais qu'il entre dans les intentions du gouvernement de parachever ultérieurement cette organisation, répond aux orateurs), pp. 855 à 856. — La discussion générale est close. Les articles sont adoptés sans observation. L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 862 (29 avril 1948). Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DROITS DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Projet de loi approuvant l'Arrangement concernant la conservation ou la restauration des droits de propriété industrielle atteints par la deuxième guerre mondiale, signé à Neufchâtel, le 8 février 1947.

Doc. — N° 75. Rapport de M. Craps.

Affaires étrangères (*suite*)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 150 (18 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

M. Craps donne lecture du rapport sur ce projet, p. 203.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 204.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 1 abstention, p. 205 (30 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

OFFICE BELGE D'INFORMATION (INBEL).

Projet de loi portant dissolution de l'Office belge d'Information et de Documentation (Inbel).

Doc. — N° 69. Rapport de M. Craps.

Ann. — Transmis par la Chambre, p. 13 (13 novembre 1947). — Renvoi à la commission des affaires étrangères.

Dépôt du rapport par M. Craps, p. 176 (23 décembre 1947).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans discussion, p. 183.

L'ensemble du projet est adopté par 137 voix et 1 abstention, p. 205 (30 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ.

Projet de loi approuvant la Charte de l'Organisation mondiale de la Santé, signée à New-York, le 22 juillet 1946.

Doc. — N° 306. Rapport de M. Duchaine.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale. Discussion des articles. Art. 1er. Discours de M. Verbist, m. s. p. e. f. (qui fait une observation en ce qui concerne le texte néerlandais), p. 925. — L'article unique est adopté sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix et 1 abstention, p. 969 (20 mai 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PLAN MARSHALL.

Accord bilatéral.

Projet de loi portant approbation de l'Accord de Coopération économique intervenu entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique et signé à Bruxelles, le 2 juillet 1948.

Doc. — N° 438. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 459. Rapport de M. d'Aspremont Lynden.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Spaak, p. m., p. 1691 (13 juillet 1948).

Dépôt du rapport par M. d'Aspremont Lynden, p. 1710 (15 juillet 1948).

Discussion générale : V. discussion du projet de loi portant approbation de la convention de coopération économique européenne, annexe, protocoles additionnels et acte final, signés à Paris, le 16 avril 1948.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1831.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 13 et 1 abstention, p. 1831 (27 juillet 1948).

S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Administration belge de coopération économique.

Projet de loi ouvrant, pour l'exercice 1948, les crédits nécessaires au fonctionnement de l'Administration belge de Coopération économique.

Doc. — N° 403. Rapport de M. Logen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1546 (24 juin 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui précise qu'il s'agit de l'organisme qui sera chargé de recueillir les libéralités résultant du plan Marshall et émet le vœu de connaître le contenu de l'accord bilatéral qui doit préluder à la réalisation de ce plan); Moens de Fernig, m. rav. imp., (qui déclare qu'il n'est pas d'usage de soumettre au parlement un accord qui est en cours de négociation et qu'il n'est question que d'assurer le fonctionnement d'un service); De Boodt (qui demande à combien s'élève le nombre de fonctionnaires chargés d'appliquer le plan Marshall); Moens de Fernig, m. rav. imp. (qui répond à M. De Boodt), pp. 1571 à 1572. La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1572.

Le vœu déposé par M. Taillard demandant « de recevoir d'urgence communication du gouvernement du projet d'accord bilatéral entre les Etats-Unis d'Amérique et la Belgique, conditionnant la réalisation du Plan Marshall » n'est pas adopté, p. 1640.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 16, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Affaires étrangères (*suite*)

Convention des XVI.

Projet de loi portant approbation de la Convention de coopération économique européenne (C. C. E. E.), annexe, protocoles additionnels et acte final, signés à Paris, le 16 avril 1948.

Doc. — N° 439. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 456. Rapport de M. Vos.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Spaak, premier ministre, p. 1691 (13 juillet 1948).
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1710 (15 juillet 1948).
Discussion générale dans laquelle est comprise la discussion du projet de loi portant approbation de l'accord de coopération économique intervenu entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique et signé à Bruxelles, le 2 juillet 1948.
Discours de MM. Taillard (qui demande de renvoyer en commission le projet concernant l'accord bilatéral); d'Aspremont Lynden (qui s'oppose à cette procédure et déclare qu'il s'agit d'une manœuvre dilatoire des communistes), pp. 1814 et 1815.
La proposition d'ajournement est rejetée par 105 voix contre 14, p. 1815.
Discours de MM. Moens de Fernig, m. rav. et imp. (qui expose succinctement la portée des deux conventions, déclare qu'on se trouve en plein stade d'organisation, tant aux Etats-Unis qu'en Belgique; fait ressortir que la prospérité de la Belgique a pour contre partie le déséquilibre de sa balance commerciale et la faiblesse de sa capacité d'investissement et estime que le succès de l'aide américaine dépend en grande partie de l'Europe elle-même); Motz (qui émet quelques observations au sujet des articles 6, 7 et 8 de la Convention, déclare que l'administration du plan Marshall devra utiliser au maximum les canaux du commerce privé, estime qu'il est souhaitable que le parlement ait connaissance du programme soumis à Paris par la Belgique, déclare que des contacts directs doivent être ménagés entre acheteurs et vendeurs), pp. 1814 à 1819.
Reprise de la discussion. Discours de M. Vos (qui déclare que le groupe socialiste votera les accords avec enthousiasme, constate que le geste des Etats-Unis servira l'intérêt général et international, soulève la question des échanges commerciaux et des emprunts, estime qu'une opération d'une telle importance exige un contrôle indispensable), pp. 1819 et 1820.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Taillard (qui déclare que l'on nage en plein mystère, trouve insolite la hâte que l'on veut apporter à faire voter le projet, proteste contre le fait que le texte français ne correspond pas au texte anglais, déclare que l'aide des Etats-Unis favorisera le capitalisme américain, soulève la question de savoir si l'accord bilatéral est favorable aux intérêts du pays, émet des craintes au sujet de la perte de notre indépendance politique et économique), pp. 1821 à 1822.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. d'Aspremont Lynden, rapporteur (qui repond à M. Taillard, situe le Plan Marshall dans son atmosphère, estime qu'il faudra vaincre de grosses difficultés, déclare que toutes les ressources nationales doivent être utilisées pour arriver au but, soulève la question des capitaux et investissements américains, souhaite l'arrivée de techniciens américains pour nous donner des conseils, parle de la main-d'œuvre, des dons et des prêts; attire l'attention sur la note interprétative n° 11, aborde l'article 5, signale que l'Amérique ne nous demande des matières stratégiques qu'à des conditions raisonnables et déclare que notre souveraineté reste intacte); Spaak, premier ministre (qui répond au discours de M. Taillard, déclare que le Plan Marshall offre à l'Europe l'occasion de s'organiser et de mettre ses ressources en commun en vue de jouer son rôle politique et économique entre l'U. S. A. et l'U. R. S. S., constate que l'opposition communiste est virulente au point que l'on se demande ce qu'elle peut cacher, signale que la Belgique est la dernière à ratifier le traité bilatéral, souligne les difficultés de la tâche, déclare qu'un nouveau pas a été fait en matière de paiements, soulève la question des problèmes monétaires, répond à une observation du rapporteur au sujet du contrôle du Plan Marshall, demande de faire confiance au gouvernement et promet que rien d'essentiel ne sera accompli sans avoir obtenu le contrôle et l'approbation du parlement); Allewaert (qui insiste sur la situation difficile de certaines de nos industries d'exportation et souhaite que le Plan Marshall puisse être appliqué aux petites industries); Mlle Baers (qui s'intéresse à l'incorporation du rééquipement sanitaire du pays dans le plan de coopération économique); MM. Ronse (qui suggère la clôture du débat et fait quelques remarques); de Dorlodot (qui rend hommage à l'esprit d'aide et de coopération des Etats-Unis, critique les méthodes de travail du Sénat et s'inquiète du sort qui sera réservé aux capitaux déposés par des particuliers belges aux Etats-Unis); Fonteyne (qui fait une mise au point en ce qui concerne l'interprétation du texte); d'Aspremont Lynden (qui répond à M. de Dorlodot) et Orban de Xivry (qui justifie son vote), pp. 1823 à 1831.
L'article unique de chaque projet est adopté sans observation.
L'ensemble des deux projets de loi est adopté par 108 voix contre 13 et 1 abstention, p. 1831 (27 juillet 1948).
S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Les projets sont transmis à la Chambre des représentants.

Affaires étrangères (*suite*)

PRIVILÈGES ET IMMUNITÉS.

Projet de loi approuvant la convention générale sur les privilèges et immunités des Nations unies.

Doc. — N° 483. Rapport de M. Vos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1754 (22 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Vos, rapp. (qui répond à une question posée par la commission), p. 1966.
La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1966.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 1 abstention, p. 2024 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RAVITAILLEMENT.

Projet de loi portant approbation de l'Accord international du blé et des annexes, signé à Washington, le 5 mars 1948.

Doc. — N° 415. Rapport de M. Nothomb.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1438 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt et lecture du rapport par M. Nothomb, p. 1569 (24 juin 1948).
Lecture du rapport en néerlandais par M. Missiaen, p. 1569.

Discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui proteste contre le retard apporté au dépôt du projet, estime que l'accord est de nature à favoriser les intérêts des grands producteurs de blé américains, attire l'attention sur le fait que les pays d'Europe orientale pourraient nous fournir du blé en contrepartie de nos exportations et critique les dispositions de l'accord); Moens de Fernig, m. rav. imp. (qui défend le projet et conteste les critiques de M. Taillard) et de Dorlodot (qui demande plus de garanties quant aux prix), pp. 1570 à 1571. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1571.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 6, p. 1646 (25 juin 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RÉFUGIÉS.

Projet de loi concernant l'adhésion de la Belgique à l'organisation internationale des réfugiés.

Doc. — N° 90. Rapport de M. Craps.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1947). — Renvoi en commission.
La discussion est ajournée, p. 204.
M. Craps dépose le rapport et donne lecture du rapport sur ce projet, p. 214.
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 214.
L'ensemble du projet est adopté par 113 voix et 13 abstentions, p. 220 (13 janvier 1948). — Se sont abstenus : MM. Boulanger, Depotte, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Michot, Minnaert, Stamps, Struvay et Taillard. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RÉPARATIONS.

Projet de loi approuvant l'Accord sur les réparations, signé à Paris, le 14 janvier 1946.

Doc. — N° 184. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moreau de Melen, p. 453 (24 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Moreau de Melen, rapp. (qui donne un aperçu des traités qui ont précédé la conférence d'où est sorti l'accord de Paris, parle de l'établissement d'un plan général de l'économie allemande, soulève la question des quotes-parts des dix-huit Etats, s'intéresse aux prestations économiques et demande au gouvernement de persévérer avec fermeté en ce qui concerne la question des réparations); de Dorlodot (qui soulève le fond de la question, critique la politique suivie par les alliés vis-à-vis de l'Allemagne et parle des réquisitions); Spaak, p. m. et m. a. ét. (qui répond aux allégations de M. de Dorlodot, déclare émettre un vote de résignation et émet l'espoir qu'à l'occasion d'autres négociations le pays pourra obtenir quelques réparations substantielles); Fonteyne (qui présente une brève observation); Notomb (qui espère que le gouvernement ne manquera aucune occasion de faire valoir nos revendications réelles d'ordre économique et territorial); de Dorlodot (au sujet des opérations commerciales), pp. 508 à 512.
L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix contre 1, p. 525 (4 mars 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Affaires étrangères (*suite*)

RUANDA-URURDI. ACCORD DE TUTELLE.

Projet de loi approuvant le traité intervenu entre la Belgique et l'Organisation des Nations unies relatif à l'accord de tutelle sur le Ruanda-Urundi, approuvé par l'assemblée générale des Nations unies le 13 décembre 1946.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

TRAITÉ DE BRUXELLES.

Projet de loi approuvant le traité entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord, signé à Bruxelles, le 17 mars 1948.

Doc. — N° 238. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 249. Rapport de M. d'Aspremont Lynden.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Spaak, premier ministre, p. 655 (18 mars 1948).
A l'occasion du dépôt de ce projet, MM. Rolin, président, Gillon, d'Aspremont Lynden et Mertens rendent hommage à M. le premier ministre, p. 655.
Dépôt du rapport par M. d'Aspremont Lynden, p. 714 (23 mars 1948). — MM. d'Aspremont Lynden, en français, et Vos, en flamand, donnent lecture du rapport et demandent l'urgence.

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (qui constate que trois ans après le second conflit mondial on suppute les risques d'une troisième guerre, regrette que les peuples ne se connaissent pas mieux, souhaite des relations culturelles entre l'Est et l'Ouest, admet que les peuples se gouvernent comme ils l'entendent, parle de la forme des démocraties, rappelle les efforts faits à Londres pour une meilleure compréhension des peuples, déclare que le plan Marshall n'est pas subordonné à des clauses politiques, affirme que la Belgique adhère au traité sans arrière-pensées et que les accords réalisés entre les puissances démocratiques de l'Ouest ne peuvent compromettre la paix, fait confiance au gouvernement dans le domaine militaire); Vos (qui expose objectivement le point de vue de son parti, constate que la situation internationale est malsaine, déclare qu'on se trouve à un moment dangereux de l'évolution de l'humanité et démontre que le Pacte à Cinq est une dernière tentative d'organiser la paix); Libois (qui discute les premier et troisième paragraphes de l'exposé des motifs du projet de loi, constate que le traité sert uniquement à sauver la civilisation capitaliste, déclare que le pacte n'apporte rien de concret dans le domaine économique et affirme le caractère pacifique de l'U. R. S. S.); De Bruyne, Edg., (qui souligne les arguments qui plaident en faveur du pacte, déclare que le P. S. C. approuve le traité sans réserve); d'Aspremont Lynden (qui réplique à M. Libois, déclare qu'après les événements qui se sont produits il faut que la démocratie se dresse pour la défense de la liberté); Spaak, p. m., (qui déclare que pour juger un document de cette importance, il faut examiner les textes, répond à M. Libois, parle des différents articles, et réfute que le pacte soit un moyen d'agression), pp. 714 à 724. La discussion générale est close. — L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble du projet est adopté par 138 voix contre 15, p. 781 (24 mars 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TRAITÉ DE PAIX.

Italie.

Projet de loi portant approbation du traité de paix avec l'Italie, signé à Paris, le 10 février 1947.

Doc. — N° 413. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moreau de Melen, p. 1509 (23 juin 1948).
Transmis par la Chambre des représentants, p. 1546 (24 juin 1948). — Renvoi en commission.
M. Missiaen donne lecture en néerlandais du rapport de M. Moreau de Melen, p. 1567.

Discussion générale.

Discours de MM. Gillon (au sujet de la lenteur apportée à régulariser les relations avec l'Italie, se réjouit de voir renouer les liens d'amitié, réclame la réparation des dommages causés par un régime néfaste, glorifie le passé de ce pays et convie le Sénat à ratifier le traité); Taillard (qui déclare que son groupe approuve le traité, qui consacre l'anéantissement du fascisme); de Dorlodot (qui proteste contre le dépôt tardif du rapport et contre le fait que plusieurs commissions siègent en même temps); Moreau de Melen, rapp. (qui répond à M. de Dorlodot et commente les clauses économiques du traité avec l'Italie), pp. 1567 à 1579. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1569.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Affaires étrangères. — V. aussi : Droit international. Cour de justice internationale.

Affaires étrangères (O. N. U.). — V. aussi : Interpellation Nothomb.

Affaires étrangères. — V. aussi : Droit international.

Age des magistrats. — V. Organisation judiciaire : Magistrats.

Agriculture et horticulture.

REMEMBREMENT DES BIENS RURAUX.

Projet de loi sur le remembrement des biens ruraux.

Doc. — N° 263. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Orban, m. a., p. 573 (10 mars 1948).

Aide aux évacués. — V. Guerre, Evacués.

Alimentation.

DENRÉES ALIMENTAIRES.

Projet de loi sur les denrées alimentaires et produits usuels.

Doc. — N° 502. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Verbist, m. s. p. et f., p. 1938 (29 juillet 1948).

Alimentation et agriculture. — V. aussi : Affaires étrangères.

Allocations. — V. Guerre : Victimes civiles.

Allocations aux avocats stagiaires. — V. Organisation judiciaire. Barreau.

Allocations compensatoires. — V. Travail.

Allocations compensatoires. — V. aussi : Droit civil : Loyers.

Allocations familiales. — V. Travail.

Amendes. — V. Occupation allemande.

Amnistie. — V. Ravitaillement : Approvisionnement.

Approvisionnement du pays. — V. Ravitaillement.

Armée.

COMPÉTENCE DES JURIDICTIONS MILITAIRES.

Proposition de loi tendant à soustraire aux juridictions militaires la connaissance des infractions de droit commun.

Doc. — N° 116. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 264 (21 janvier 1948).
Prise en considération, p. 322 (28 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Projet de loi complétant l'article 19 de la loi du 15 juin 1899 comprenant le titre Ier du Code de procédure pénale militaire.

Doc. — N° 520. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1438 (22 juin 1948).

CONTINGENT 1945.

Projet de loi fixant le contingent pour l'année 1945.

Ann. — Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 94.
L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CONTINGENT 1948.

Projet de loi fixant le contingent pour l'année 1948.

Doc. — N° 34. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 48. Rapport de M. Baert.
N° 49. Amendement proposé par M. de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. de Fraiteur, m. d. n., p. 98 (3 décembre 1947).
Dépôt du rapport par M. Baert, p. 118 (17 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Jespers (qui parle de l'application de la loi sur l'emploi des langues à l'armée); Van Eyndonck (qui demande l'application de certaines mesures d'exemption pour des motifs d'ordre économique); de Dorlodot (qui rappelle la raison pour laquelle il avait déposé un amendement); Van Remoortel (qui répond à M. de Dorlodot); Baert, rapp. (qui fait un exposé de son rapport et réfute les arguments de M. de Dorlodot) et de Fraiteur, m. d. n. (qui répond aux différents orateurs), p. 137. — La discussion générale est close.

Armée (*suite*)

Les articles 1er et 2 sont adoptés sans observation.
L'amendement du baron de Dorlodot constituant un article 3 nouveau n'est pas adopté.
L'ensemble du projet est adopté par 126 voix et 1 abstention, p. 139 (18 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

ECOLE MILITAIRE.

Personnel civil. — Projet de loi relatif au statut et aux rétributions du personnel enseignant civil de l'Ecole royale militaire.

Doc. — N° 111. Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 267 (21 janvier 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Mazereel, rapp. (qui demande de voter le texte présenté par la commission), p. 353. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Interventions de MM. Jespers, de Fraiteur, m. d. n., et Mazereel, rapp., p. 354. — Les différents articles sont adoptés sans observation, p. 354.
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 360 (3 février 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

JURIDICTIONS MILITAIRES.

Magistrats. — Projet de loi relatif à la délégation de magistrats et de greffiers de juridictions militaires.

Doc. — N° 419. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 1612 (25 juin 1948).

LANGUES.

Rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

Doc. — N° 6. Rapport de M. de Fraiteur, m. d. n.

MILICE.

Exemptions. — Proposition de loi modifiant temporairement les dispositions de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. — N° 120. Proposition de M. de Dorlodot.
N° 168. Rapport de M. Baert.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 315 (27 janvier 1948).
Prise en considération, p. 351 (3 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Baert, p. 414 (18 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. de Dorlodot (qui insiste pour l'adoption de sa proposition); Baert, rapp. (qui invite le Sénat à repousser la proposition de M. de Dorlodot); De Boodt (qui pose une question au ministre et au rapporteur et espère que tous les sursitaires des classes 1946 à 1948 seront définitivement exemptés); de Fraiteur, m. d. n., (qui déclare qu'il déposera un projet de loi qui règlera la question); de Dorlodot (qui répond à trois objections soulevées) et Baert, rapp. (qui répond à M. de Dorlodot), pp. 501 à 503 — La discussion générale est close.
La proposition de M. de Dorlodot n'est pas adoptée, p. 503 (2 mars 1948).

Proposition de loi modifiant temporairement les dispositions de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service, en ce qui concerne les miliciens des classes 1946 *et* 1947.

Doc. — N° 241. Proposition de M. De Boodt.

Proposition de loi modifiant, en ce qui concerne les inaptes et les miliciens des classes 1949 *et immédiatement antérieures, les dispositions de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service.*

Doc. — N° 173. Proposition de M. de Dorlodot.
N° 514. Rapport de M. Baert.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 414 (18 février 1948).
Prise en considération, p. 501 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

OFFICIERS.

Chefs de musique. — Projet de loi portant modification à la loi du 28 juillet 1922, *modifiée par les lois du 13 juillet* 1934 *et du 16 juin* 1937 *et relative à l'avancement des chefs de musique.*

Doc. — N° 246. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 330. Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. le lieutenant-colonel de Fraiteur, p. 711 (19 mars 1948).
Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 942 (19 mai 1948).

Armée (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Mazereel (qui fait remarquer au Sénat que la commission de la défense nationale a accepté ce projet pour des raisons toutes différentes de celles qui sont données dans l'exposé des motifs) et de Fraiteur, m. d. n. (qui répond à M. Mazereel), p. 1522. — La discussion générale est close. — Les articles sont adoptés sans observation, p. 1522.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Gendarmerie. — Projet de loi réglant les conditions de nomination au grade de sous-lieutenant de gendarmerie.

Doc. — N° 509. Exposé des motifs et projet de loi.
Dépôt de ce projet par M. le colonel de Fraiteur, m. d. n., p. 1964 (30 juillet 1948).

O. R. A. F.

Projet de loi prorogeant l'arrêté-loi du 25 *février* 1947 *maintenant en vigueur l'arrêté du* 14 *décembre* 1940 *créant l'Office de renseignements et d'aide aux familles des militaires (O. R. A. F.) et les arrêtés subséquents le modifiant et le complétant.*

Doc. — N° 84. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 131. Rapport de M. Nothomb.
N° 180. Amendements présentés par M. Moulin.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. le colonel de Fraiteur, m. d. n., p. 192 (30 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Nothomb, rapp., (qui convie le Sénat à adopter le projet); Moulin (qui déclare que le groupe socialiste votera pour la dernière fois le maintien de l'activité de l'O. R. A. F. et propose sous forme d'amendement de rédiger l'article 1er du projet de telle sorte que la prorogation soit valable jusqu'à l'entrée en vigueur d'une loi réglant la situation des victimes de la guerre); Nothomb, rapp. (au sujet de l'amendement); Cossée de Maulde (qui pose une question à M. Moulin) et Van Remoortel (qui soutient l'amendement de M. Moulin), pp. 452 à 453.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Nothomb, rapp., (qui fait un exposé de l'incident qui a suspendu la discussion du projet de loi); de Fraiteur, m. d. n., (qui répond à M. Moulin); Moulin (qui insiste pour l'adoption de l'amendement principal); Nothomb, rapp., (qui demande le rejet de l'amendement présenté et se prononce pour l'adoption du projet tel qu'il a été déposé par le gouvernement); de Fraiteur, m. d. n., (qui demande à M. Moulin de ne pas insister); Lohest (qui fait une courte motion); Moulin (qui, afin d'éviter un malentendu, modifierait le texte de son amendement) et Van Remoortel (qui répond à M. Nothomb et demande à M. Moulin de retirer son amendement), pp. 482 à 484. La discussion générale est close. — L'article unique est adopté sans observation, p. 484.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix et 1 abstention, p. 492 (26 février 1948) — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Armée. — V. aussi : Droit pénal : Procédure pénale.

Armée. — V. aussi : Guerre.

Armée. — V. aussi : Nationalité : Service militaire.

Armements des constructions maritimes. — V. Marine.

Art de guérir.

MÉDECINS VÉTÉRINAIRES.

Proposition de loi créant l'Ordre des médecins-vétérinaires.

Doc. — N° 52. Proposition de M. Sobry.
N° 402. Rapport de M. Coeckelbergh.
N° 444. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 529. Rapport complémentaire de M. Coeckelbergh.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Sobry, p. 119 (17 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Coeckelbergh, rapp., (qui invite le Sénat à se rallier au texte amendé par la commission); Sobry (qui défend sa proposition); Verbist, m. s. p. f. (qui oppose les amendements déposés par le gouvernement à ceux proposés par la commission), p. 1690 à 1691. La discussion générale est close. — La proposition est renvoyée en commission.

Art de guérir (*suite*)

PHARMACIENS.

Projet de loi créant l'Ordre des pharmaciens.

Doc. — N° 317. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 404. Rapport de M. Van Graefschepe.
N° 445. Amendements du gouvernement.
N° 446. Amendements proposés par M. Van Graefschepe au texte présenté par la commission.
N° 466. Amendements du gouvernement au texte de la commission.
N° 523. Amendement présenté par M. Van Eyndonck.
N° 524. Rapport complémentaire de M. Van Graefschepe.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Graefschepe, p. 1612 (25 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Graefschepe, rapp. (qui demande au Sénat de voter le projet de loi tel qu'il est sorti des délibérations de la commission) et Verbist, m. s. p. f. (qui fait une double remarque), p. 1691 à 1692. — Le projet est renvoyé en commission.

Art. 16 de la loi du 4 août 1926. — V. Nationalité : Service militaire.

Art. 123ter du Code pénal. — V. Droit pénal : Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Art. 443 du Code pénal. — V. Droit pénal : Crimes et délits contre les personnes.

Assainissement. — Voir Banque Nationale.

Assainissement de la presse. — V. Presse.

Assemblée européenne. — V. Motion de la Vallée Poussin.

Assistance judiciaire. — V. Guerre : Prisonniers politiques.

Assistance publique. — V. Occupation allemande de la Belgique.

Assurance en cas d'accident. — V. Droit civil.

Assurances sociales.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Frais de procédure. — Proposition de loi complétant, en ce qui concerne les frais de procédure, les lois coordonnées sur les accidents du travail...

Doc. — N° 7. Rapport de M. Ancot.
N° 136. Projet amendé par la Chambre des représentants.
N° 170. Rapport de M. Ancot.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Ancot, rapp., (qui s'étend sur les avantages de la nouvelle loi) et Fonteyne (qui demande l'adoption du principe de la proposition), p. 77. — La discussion générale est close, p. 78.
L'article unique amendé est adopté sans observation, p. 79.
L'ensemble de la proposition de loi est voté à l'unanimité des 136 membres présents, p. 82 (27 novembre 1947).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi complétant, en ce qui concerne les frais de procédure, les lois coordonnées sur les accidents du travail. (Projet amendé par la Chambre des représentants.)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission. — Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observation, p. 513.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 14 et 1 abstention, p. 526 (4 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

OUVRIERS MINEURS.

Pensions de retraite. — Proposition de loi modifiant et complétant les dispositions de l'arrêté-loi du 25 février 1947, modifié par l'arrêté du Régent du 31 mai 1948, relatif au régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés.

Doc. — N° 545. Proposition de M. Van Laerhoven.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Van Laerhoven, p. 2038 (19 octobre 1948).

VIEILLESSE ET DÉCÈS PRÉMATURÉ.

Proposition de loi complétant les articles 35 et 52 de l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946 et l'article 2 de l'arrêté du Régent du 14 septembre 1946 coordonnant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — N° 54. Proposition de M. Godding.
N° 130. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Godding, p. 126 (17 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Assurances sociales (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Moulin, rapp., (qui émet le vœu de voir voter la proposition); Godding (qui invite le Sénat à voter la proposition); Gabriel (qui demande que le ministre fasse tout ce qui est possible afin d'améliorer la situation des assurés libres), p. 415. — La discussion générale est close. — L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 421 (18 février 1948). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi complétant les articles 35 et 52 de l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946 et l'article 2 de l'arrêté du Régent du 14 septembre 1946 coordonnant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. — N° 296. Projet amendé par la Chambre des représentants.
N° 333. Rapport de M. Lapaille.

Ann. — Pas de discussion générale.
L'article unique du projet est adopté sans observation, p. 1134.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 118 membres présents, p. 1269 (9 juin 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projet de loi modifiant le chapitre VII de la loi du 18 juin 1930, relative à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré des employés.

Doc. — N° 417. Rapport de M. Coekelbergh.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Coeckelbergh, p. 1591 (25 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Coeckelbergh, rapp., (qui propose l'adoption du projet) et Mme Ciselet (qui déclare que le groupe libéral votera le projet), p. 1695.
La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1695.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 1712 (15 juillet 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Assurances sociales. — V. aussi : Marine.

Avancement des chefs de musique. — V. Armée : Officiers.

Avances de Trésorerie. — V. Finances.

Aviation.

RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES.

Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 20 novembre 1946 créant la Régie des Voies aériennes.

Doc. — N° 193. Proposition de M. de la Vallée Poussin.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de la Vallée Poussin, p. 450 (24 février 1948).
Prise en considération, p. 566 (10 mars 1948). — Renvoi en commission.

Comptes de prévision 1947. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1947.

Doc. — N° 80. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 380. Rapport de M. de la Barre d'Erquelinnes.

Comptes de prévision 1948. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des Voies aériennes pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 81. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 380. Rapport de M. de la Barre d'Erquelinnes.

Exercices 1947 et 1948. — Projets de loi relatifs aux comptes de prévision des voies aériennes pour l'exercice 1947 et pour l'exercice 1948.

Ann. — Dépôt de ces projets par M. Van Acker, m. c., p. 187, (30 décembre 1947).
Dépôt du rapport par M. de la Barre d'Erquelinnes, p. 1320 (15 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont (qui estime insolite la façon dont cette régie a été créée et demande qu'un projet de loi légalise cette situation), Van Acker, m. c. (qui partage l'opinion de M. Doutrepont, déclare examiner l'opportunité de déposer un projet de loi dans ce sens), p. 1546. La discussion générale est close.
L'article unique de chaque projet est adopté sans observation, pp. 1546 et 1547.
L'ensemble des deux projets de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).
Les projets sont transmis à la Chambre des représentants.

Avocats. — V. Organisation judiciaire.

Avoirs bloqués ou temporairement indisponibles. — V. Finances.

B

Bail à ferme. — V. Droit civil.

Banque Nationale.

Projet de loi modifiant la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

Doc. — N° 384. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 436. Rapport de M. De Smet (P.).
N° 443. Amendement proposé par M. Dierckx.
N° 457. Amendements proposés par M. Schot.
N° 482. Amendement subsidiaire proposé par M. Kluyskens à l'amendement de la commission des finances et du budget.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1392 (17 juin 1948).

Discussion générale.

(dans laquelle est comprise la discussion des projets de loi : 1° relatif à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique; 2° portant modification de l'arrêté-loi n° 5 du 1er mai 1944 relatif aux conditions d'achat et de vente de l'or et des monnaies étrangeres). Discours de MM. Ronse (qui souhaite que la discussion soit remise au mardi suivant); Matagne (qui s'oppose à cette remise); Ronse (qui déclare que la question doit être approfondie afin de faciliter la discussion publique); Spaak p. m., m. a. ét. (qui demande que le Sénat étudie la réforme d'une façon approfondie et s'élève contre les idées développées dans certaine presse, prétendant qu'il s'agit de réformes bâclées; demande au parti socialiste d'accepter l'ajournement par courtoisie parlementaire), pp. 1717 à 1719. — La proposition d'ajournement est adoptée.

Discussion générale.

Discours de MM. P. De Smet, rapp. (qui loue le ministre des finances du projet de loi concernant l'assainissement du bilan de la Banque Nationale, déclare que le projet constitue une nouvelle étape pour ramener la clarté dans nos finances, déclare vouloir apporter sa part aux réformes sociales de l'Etat et fait allusion à l'amendement déposé, repousse l'argument invoqué de la déflation); de Dorlodot (qui critique la réforme proposée, affirme que ce sont les agissements de l'Etat qui ont nécessité l'obligation d'assainir le bilan de la Banque, déclare déposer une motion sur le bureau, pp. 1724 à 1727.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Pholien (qui souhaite que chacun émette un vote selon sa conscience, déclare que le projet intéresse l'épargne de tous, se déclare hostile à l'étatisation, développe longuement le motif pour lequel il apporte son adhésion à la loi, soulève la question de la fixation du plafond) et Dierckx (qui proteste contre l'examen, dans la bousculade, des réformes de structure; aborde l'examen des trois projets concernant la Banque Nationale, donne le motif pour lequel il a représenté l'amendement repoussé en commission, met en garde ceux qui seraient tentés de faire passer les préoccupations politiques avant leurs scrupules), pp. 1727 à 1732.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Vos (qui déclare que toutes les considérations entendues relèvent de points de vue théoriques, déclare qu'il ne faut pas s'alarmer outre mesure de cette réforme qui est nécessaire, répond aux orateurs et demande au Sénat d'adopter le projet), pp. 1732 à 1734.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui considère le projet insuffisant, réclame la nationalisation pure et simple) et Schot (qui propose de remettre la suite du débat), pp. 1734 à 1736.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Catteau (qui soulève la question de savoir si la Banque Nationale manque d'indépendance vis-à-vis des intérêts privés, constate qu'il n'est pas nécessaire de modifier le statut de la Banque Nationale pour garantir son indépendance, déclare que le groupe libéral ne veut pas de la nationalisation de la Banque, même par le truchement d'une étatisation non déclarée; soulève la question du droit de vote, défend les intérêts des actionnaires, estime qu'il est désirable de maintenir à la Banque un pouvoir autonome capable d'entrer en conflit avec le gouvernement et obligeant le parlement à prendre souverainement la décision finale, met les groupes en garde contre toute réforme de cette espèce); Doutrepont (qui préfère la nationalisation de l'Institut et justifie son vote); Eyskens, m. f. (qui déclare que la réforme proposée par le gouvernement s'inspire d'un souci d'ordre technique, fait intervenir les considérations d'ordre moral, défend le rôle de la Banque Nationale, insiste sur le caractère public de l'institution, constate que de pareilles réformes ont été faites à l'étranger, rappelle les engagements internationaux, déclare que le gouvernement se propose de consacrer le rendement de l'emprunt d'assainissement monétaire à apurer le bilan de la Banque Nationale, démontre que le gouvernement s'occupe des intérêts des actionnaires de la Banque); Buisseret (qui fait une observation) et Eyskens, m. f. (qui répond à M. Buisseret, déclare que la formule de répartition des bénéfices suggérée par le projet est dans l'intérêt des actionnaires, évoque le problème « du plafond » des avances que la Banque peut consentir à l'Etat, déclare que le gouvernement doit résister aux propositions de dépenses nouvelles, donne quelques précisions à M. Buisseret, constate que la campagne politique des libéraux n'a rien à voir avec les statuts de la Banque), pp. 1738 à 1749.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Schot (qui justifie la portée de son amendement, soulève la question du plafond, commente les dispositions des projets, craint que les pouvoirs du ministre des finances ne deviennent excessifs), pp. 1751-1752.

Reprise de la dicussion générale.

Discours de M. Ronse (qui déclare que les trois projets sont en rapport direct avec le régime monétaire et la stabilité du crédit), pp. 1753-1754.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Ancot (qui déclare qu'il ne votera pas le projet et craint que le système proposé ne nuise à la monnaie), p. 1755.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys (qui estime qu'il n'est pas urgent de réformer le statut de la Banque Nationale et déclare que l'assainissement du bilan pourrait s'effectuer par un accord entre le gouvernement et la Banque Nationale); Buisseret (qui reproche au ministre de camoufler le but qui est l'étatisation de la Banque Nationale), pp. 1756-1757.

La discussion générale est close. — La motion d'ajournement de M. de Dorlodot n'est pas adoptée.

Discussion des articles.

Art. 1er, § 3. Intervention de MM. P. De Smet, Kluyskens, Dierckx et Eyskens, m. f., p. 1760.

Art. 1er, § 9. Interventions de MM. Schot, Catteau et Eyskens, m. f., p. 1767. —Les amendements ne sont pas adoptés.

L'article 1er est adopté.

Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 1770.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 37 et 10 abstentions, pp. 1810 et 1811 (23 juillet 1948).

Se sont abstenus : MM. P. De Smet, Lagae, Meurice, Mullie, Nihoul, Sobry, Steyaert, Vanhonsebrouck, Van Steenberge, Allewaert.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ASSAINISSEMENT.

Projet de loi relatif à l'assainissement du bilan de la Banque Nationale de Belgique.

Doc. — N° 436. Rapport de M. De Smet (P.).
N° 458. Amendement proposé par M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1392 (17 juin 1948).
Discussion générale : V. discussion du projet de loi modifiant la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

Discussion des articles.

Art. 1, 2 et 4 adoptés sans observation.

Art. 3. Intervention de M. Schot et de M. Eyskens, m. f. L'amendement de M. Schot n'est pas adopté. L'article 3 est adopté, pp. 1774 à 1776.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 25 et 3 abstentions, p. 1811 (23 juillet 1948).

Se sont abstenus : MM. Meurice, Schot et Catala.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

MONNAIES ÉTRANGÈRES.

Projet de loi portant modification de l'arrêté-loi n° 5 du 1er mai 1944 relatif aux conditions d'achat et de vente de l'or et des monnaies étrangères.

Doc. — N° 436. Rapport de M. P. De Smet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1392 (17 juin 1948).
Discussion générale : V. discussion générale du projet de loi modifiant la loi organique de la Banque Nationale de Belgique.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1776.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 111 voix contre 23 et 2 abstentions, p. 1811 (23 juillet 1948).

Se sont abstenus : MM. Meurice et Schot.

Le projet de loi es. soumis à la sanction du Prince-Régent.

Barreau. — V. Organisation judiciaire.

Baux à loyer. — V. Droit civil.

Bénéfices exceptionnels de guerre. — V. Impôts.

Benelux. — V. Affaires étrangères.

Biens nécessaires à un service public. — V. Guerre : Dommages de guerre.

Biens ruraux. — V. Agriculture et horticulture : Remembrement.

Brevets. — V. Commerce et industrie.

Budgets.

EXERCICE 1940.

Recettes et dépenses pour ordre et dépenses extraordinaires. — Budget des recettes et des dépenses pour ordre et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1940.

Ann. — Pas de discussion générale.
Les articles des tableaux I et II sont adoptés, p. 94.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 95.
L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

EXERCICE 1947.

Réduction de crédits. — Projet de loi réduisant certains crédits inscrits au budget pour l'exercice 1947.

Doc. — N° 191. Rapport de M. Vos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 350 (3 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 469 (25 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Vos, rapp. (qui fait une remarque); Dierckx (qui demande des explications au ministre et au rapporteur au sujet de la présentation de deux documents donnant des chiffres différents); Vos, rapp. (qui déclare que le deuxième projet, dont parle M. Dierckx, n'a été distribué qu'au moment où le rapport sur le projet actuellement en discussion était déjà rédigé); Merlot, m. b. (qui répond à M. Dierckx et insiste pour que l'on vote les crédits); Dierckx (qui insiste auprès du ministre pour avoir une réponse plus nette) et Merlot, m. b. (qui déclare que le premier feuilleton est absolument indépendant du second), pp. 552-553. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observations.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix et 24 abstentions, p. 590 (11 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Sironval, Stamps, Struvay, Tack, Taillard, Boulanger, Buisseret, Catteau, Depotte, Dierckx, Duchaine, Fonteyne, Gillon, Glineur, Godding, Goossens, Leclercq, Levecq, Libois, Lilar, Marion, Massonnet, Minnaert et Motz.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Budgets 1948.

AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Budget du ministère des affaires économiques et des classes moyennes pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 274. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 327. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Reivoi en commission.
Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1148 (2 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp. (qui souligne que la situation économique est satisfaisante, recommande la réorganisation de l'industrie, réclame une intensification de la production, parle du Plan Marshall et fait un appel à l'épargne en vue de la reconstitution des richesses détruites par la guerre); Broekx (qui se réjouit de la hausse du revenu national, réclame pour les organisations ouvrières un plus grand rôle dans la vie économique, déclare attacher une grande importance aux réformes de structure et condamne le capitalisme); Boulanger (qui examine la question des économies à réaliser au département, regrette de ne pouvoir marquer son accord en ce qui concerne le commerce extérieur, défend la cause des classes moyennes, réclame une réduction massive des importations, parle de la concurrence étrangère, soulève la question du Plan Marshall, se déclare en désaccord avec la proposition Motz et dénonce la guerre économique qui nous est imposée), pp. 1246 à 1251.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Motz (qui énumère les causes du malaise actuel sévissant parmi les classes moyennes, se déclare partisan de la libre initiative pour concurrencer avec les pays étrangers, constate qu'il y a trop de commerçants, déclare que la politique suivie avantage trop de travailleurs manuels par rapport aux classes moyennes); P. De Smet (qui critique la bureaucratie au sein des administrations provinciales, se réjouit de la participation des gouverneurs à la coordination de l'économie nationale, évoque l'exemple hollandais où des instituts technologiques et économiques étudient les situations locales, se réjouit que le ministre s'emploie à supprimer les excroissances dirigeantes et les subsides); Spreutel (qui plaide la cause de la gobeleterie); Desmedt (qui plaide la cause des agriculteurs), pp. 1251 à 1254.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Duvieusart, m. a. éc. et cl. m. (qui répond aux différents orateurs); Buisseret (qui pose deux questions au ministre); Duvieusart, m. a. éc. et cl. m. (qui répond à M. Buisseret), pp. 1254 à 1257. — La discussion générale est close.
Les articles du tableau sont adoptés, p. 1257.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 24, p. 1267 (9 juin 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.

Budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 233. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 299. Rapport de M. d'Aspremont Lynden.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. d'Aspremont Lynden, p. 1054 (27 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Moreau de Melen (qui émet des considérations sur l'O. N. U., énumère les raisons de confiance : Plan Marshall, Benelux, pacte de Bruxelles; souhaite que le soutien américain se concrétise bientôt au point de vue militaire, estime que des compensations, y compris des rectifications de frontières, sont dues par l'Allemagne à la Belgique; réclame une indépendance plus grande pour l'armée d'occupation, note une amélioration du commerce extérieur et espère que la Belgique prendra une part importante dans les efforts pour une paix véritable); Taillard (qui critique la politique du gouvernement, estime que le bilan du commerce extérieur est décevant, s'en prend au Plan Marshall et au fonds monétaire international, reprend la question de l'uranium, voit dans le pacte de Bruxelles un instrument politique et déclare que la politique de M. Spaak est une capitulation devant l'impérialisme américain), pp. 1176 à 1180.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Vos (qui approuve pleinement la politique extérieure, fait l'éloge de M. Spaak, déclare devoir rechercher les moyens d'améliorer la situation internationale, affirme le prestige de notre pays dans l'organisation des Nations unies, estime que le peuple allemand nous doit des réparations, déclare que l'Allemagne doit émarger au bénéfice du Plan Marshall et approuve la position belge à l'O. N. U. en ce qui concerne la question palestinienne); Gillon (qui estime que les rapports rédigés au nom de la commission des affaires étrangères ne respirent guère l'optimisme, parle de la tension existant entre les Etats-Unis et la Russie, défend la diplomatie secrète, soulève la question palestinienne et déclare que les libéraux voteront le budget), pp. 1181 à 1187.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Nothomb (qui déclare qu'il faut organiser une Europe occidentale, s'intéresse au problème allemand, réclame la renaissance des anciens Etats princiers rhénans et rappelle avoir préconisé un statut spécial pour la région d'Aix-la-Chapelle); d'Aspremont Lynden, rapp. (qui demande de prendre des mesures pour faciliter les contacts avec notre zone d'occupation, traite de notre commerce d'exportation, répond aux objections communistes quant au Plan Marshall, constate que nos prix de revient sont plus élevés que ceux de nos concurrents, constate la difficulté de se mettre d'accord sur un plan général de paix, dénonce les menées communistes et demande de prendre les précautions nécessaires dans le domaine militaire), pp. 1188 à 1194.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Spaak, p. m. et m. a. ét. (qui répond à M. d'Aspremont Lynden au sujet des critiques faites sur l'administration de son département, soulève la question ayant trait aux diplomates, reconnait que les traités ratifiant nos accords commerciaux auraient pu être déposés plus rapidement, soulève la question des missions à l'étranger, marque son accord sur certaines revendications présentées par les habitants d'Aix-la-Chapelle, répond aux arguments communistes, dément les affirmations au sujet d'un traité militaire avec les Etats-Unis, aborde les échanges de vue qui se sont produits entre l'Amérique et l'U. R. S. S., parle de la question palestinienne et réclame la création d'une Europe occidentale); Lapaille (qui défend l'industrie belge

Budgets 1948 (*suite*)

de la pierre); de Kerchove d'Exaerde (qui s'intéresse au régime d'écoulement des eaux à la frontière hollandaise); Van den Storme (qui parle de la pollution de l'Escaut par les eaux de l'Espierre); R. Desmedt (qui s'intéresse à l'exportation de nos produits agricoles); Motz (qui approuve la politique de commerce extérieur, s'intéresse à la réalisation du Plan Marshall, soulève le problème de l'utilisation des crédits consentis à l'étranger, voit en Benelux une première étape vers des perspectives plus larges); de Dorlodot (qui critique longuement notre politique étrangère, déplore les avances consenties à nos voisins, parle des avoirs bloqués à l'étranger, craint la répétition des erreurs faites en 1940); van der Straten-Waillet, m. c. ex. (qui constate que nos exportations ont augmenté, parle de la situation difficile dans laquelle se trouve l'industrie textile, fournit d'abondantes précisions sur nos accords commerciaux, reconnaît que la consultation du secteur privé ne se fait pas encore de façon systématique, commente certaines statistiques, traite de nos relations avec les pays étrangers, voudrais voir s'intensifier nos exportations vers les Etats-Unis, parle des avoirs bloqués à l'étranger), pp. 1194 à 1209. — La discussion générale est close.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1209.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 12 et 1 abstention, p. 1267 (9 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

AGRICULTURE.

Budget du ministère de l'agriculture pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 295. Rapport de M. Mullie.

N° 312. Amendements présentés par le gouvernement.

N° 325. Amendement proposé par MM. Moyersoen et De Block.

N° 329. Amendement proposé par M. de Dorlodot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 540 (9 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 972 (20 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Estienne (au sujet de la rentabilité de l'agriculture et de la diminution des emblavements de froment); Boulanger (qui réclame plus de compétence de la part de l'administration de l'agriculture); Van Peteghem (qui se plaint des dégâts commis par le gibier); de Dorlodot (qui estime que les cultivateurs doivent être taxés sur leurs avoirs et gains réels), pp. 1021 à 1026

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bouilly (qui constate que le ministère de l'agriculture est le ministère d'un parti, parle de l'accord Benelux, soulève la question des produits laitiers, félicite le gouvernement des initiatives prises, réclame le soutien du gouvernement en faveur de l'Institut agronomique de Gembloux, insiste sur une consommation plus abondante du lait, réclame un outillage approprié, soulève la question de la loi sur le bail à ferme et insiste sur l'urgence à faire voter les lois concernant les wateringues, les cours d'eau et le remembrement; soulève la question des cultures, demande à connaître les intentions du gouvernement concernant l'application du Plan Marshall, s'associe aux observations formulées, parle du contrôle laitier, soulève la question des subsides et des crédits, parle des abatages et s'intéresse à l'action de la F. A. O.); De Boodt (qui plaide la cause des ingénieurs agronomes, défend les intérêts de l'agriculture, réclame pour l'Allemagne occupée un attaché qui puisse défendre les intérêts belges et réclame des mesures pour combattre le doryphore, les chardons et les chenilles; parle de la F. A. O., soulève la question des directions provinciales agricoles, demande un crédit supplémentaire pour le subside accordé à l'Institut national du houblon et se rallie à l'action entreprise par M. Van Peteghem au sujet des lapins sauvages); Leurquin (qui constate que les primes allouées à l'agriculture sont dérisoires, parle des droits d'accises sur les bières et alcools de fruits et souhaite que le ministre réussisse à mener à bonne fin le vaste programme qui reste à réaliser); Sobry (qui traite de la question de l'élevage, fait quelques remarques); Mordelaers (qui s'intéresse à l'insémination artificielle, parle du contrôle laitier, soulève la question du drainage), pp. 1035 à 1047.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Nihoul (qui évoque les progrès techniques que l'on peut attendre dans le domaine de la production agricole, estime que les pouvoirs publics ont un grand rôle à jouer dans le développement de la science agricole); Depotte (qui constate que les agriculteurs wallons sont désavantagés vis-à-vis des cultivateurs flamands, s'élève contre la suppression des crédits aux petits fermiers); Orban de Xivry (qui se déclare d'accord avec les orateurs précédents, attire l'attention sur le dépérissement d'arbres résineux,

Budgets 1948 (*suite*)

réclame des mesures en matière de tuberculinisation du bétail et parle de la destruction des animaux nuisibles); Petit (qui demande au ministre d'intervenir auprès de son collègue des finances pour que satisfaction soit donnée aux cultivateurs en matière de fiscalité); de Kerchove d'Exaerde (qui soulève la question des cours d'eau non navigables et des wateringues, appuie les observations de M. Mondelaers à propos du défrichement des terres); Orban, m. a. (qui déclare accorder toute son attention aux efforts du plan Marshall et aux rapports avec l'Allemagne, examine quelques détails du rapport, énumère les mesures prises pour l'amélioration de la production fourragère, évoque le stade épineux de la question du tabac), pp. 1052 à 1054.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Orban, m. a. (qui expose les mesures prises pour combattre les maladies du cheptel, parle de l'exportation de chevaux vers la France, déclare qu'il intensifiera la politique d'amélioration des produits laitiers, fournit des explications au sujet du nouveau programme agricole, annonce qu'un important subside sera consacré à l'achat de matériel pour les instituts scientifiques de recherches, déclare vouloir favoriser la création de coopératives agricoles); Mullie (qui répond à différents orateurs), pp. 1061 à 1064. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de M. de Dorlodot, p. 1065. — L'article 1er est adopté.

Art. 2. Interventions de MM. de Dorlodot et Orban, m. a., p. 1065. — L'amendement de M. de Dorlodot est rejeté. L'article 2 est adopté.

Art. 13. Interventions de MM. Moyersoen, Gabriel et Orban, m. a., p. 1066. — L'amendement de MM. Moyersoen et De Block est adopté. L'article 13 amendé est adopté. Les articles du tableau sont adoptés.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1067.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 24, p. 1267 (9 juin 1948).

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

ARMÉE.

Budget de l'armée pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 337. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 362. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport de M. Van Remoortel, p. 1254 (9 juin 1948).

Discussion générale : V. discussion du budget du ministère de la défense nationale pour l'exercice 1948.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1521.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1521.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 5, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

BUDGET.

Budget du ministère du budget pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 229. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 306. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 595 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 897 (5 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Bouilly, rapp. (qui s'étend sur son rapport, rappelle l'importance que la commission des finances attache à la réorganisation des services de l'Etat, parle de l'application des articles 18, 19 et 73, demande au ministre de prendre des dispositions qui permettent le dépôt de projets de budget devant la Chambre et d'autres devant le Sénat, soulève la question du garage central, parle du comité de la hache et s'intéresse aux pensions des agents de l'Etat); Doutrepont (qui s'occupe des crédits du budget et de leur présentation et de la politique générale du département); de la Vallée Poussin (qui parle de la réforme administrative); Merlot, m. b. (qui répond aux orateurs), pp. 925 à 934.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Bouilly (qui répond à M. de la Vallée Poussin, prend acte de la déclaration du P. S. C. et déclare accepter, sous réserve, de surseoir à la constitution de la commission chargée d'examiner le statut des organismes parastataux; insiste en faveur de la création d'un garage central, combat le budget unique); Doutrepont (qui acte l'accord du ministre avec sa conception en matière de traitements, soulève la question des transferts de crédits); Merlot, m. b. (qui déclare qu'il n'y a aucune raison de ne pas répartir les budgets entre

Budgets 1948 (*suite*)

la Chambre et le Sénat), pp. 934-935. — La discussion générale est close. Les articles du tableau sont adoptés, p. 935.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 25 p. 969 (20 mai 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

COLONIES.

Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 339. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 356. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Van Remoortel, p. 1221 (8 juin 1948).

Dans la discussion générale est comprise la discussion du projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1948; du projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1948, et l'interpellation de M. Godding à M. le ministre des colonies « sur la situation de l'enseignement officiel pour enfants européens au Congo belge ».

Discussion générale.

Discours de MM. Pholien, rapp. (qui s'inquiète de l'augmentation trop brusque du train de vie de la colonie, souligne les différents travaux à réaliser au compte du budget extraordinaire, déclare qu'il serait souhaitable de faire appel à l'épargne coloniale pour les travaux à réaliser, réclame l'augmentation du standing matériel et moral de l'indigène, rend hommage à l'œuvre des missions); Estienne (qui s'occupe de la formation des ingénieurs agronomes et de l'activité du Fonds du bien-être indigène, s'intéresse à l'élevage); Levecq (qui résume les différentes constatations qu'il a pu faire durant son séjour au Congo avec la mission sénatoriale, réclame un standard de vie meilleur pour les indigènes, soulève la question de l'uranium, demande la création de coopératives agricoles, parle de l'élevage et de la pisciculture), pp. 1286 à 1294.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Godding (qui réitère la protestation de la commission au sujet du retard dans la remise au Sénat du projet de loi contenant le budget, critique les dépenses excessives, déplore que l'on encourage insuffisamment l'établissement des Belges au Congo, parle de la décentralisation administrative), pp. 1296 à 1299. — Aborde son interpellation « au sujet de la situation de l'enseignement officiel pour enfants européens au Congo et en conclusion de son interpellation dépose un vœu, pp. 1299 à 1301); De Bruyne, Edg. (qui insiste sur les aspects financiers du problème colonial, parle du plan décennal, réclame une politique hardie de progrès social et de civilisation pour les indigènes, déclare qu'il se pose un problème de financement de la colonie, soulève la question des emprunts, s'occupe du Fonds de crise et de l'auto-financement, s'intéresse à l'amélioration du standing de l'indigène, se préoccupe des statistiques), pp. 1296 à 1305.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mazereel (qui examine la question de l'enseignement public au Congo du seul point de vue de la technique scolaire); Van Remoortel, rapp., (qui s'intéresse au service médical, réclame pour les indigènes des habitations en matériaux durables, demande la suppression de la polygamie, réclame des matières premières ainsi que des chaussures, parle de l'enseignement laïc, voudrait que l'on publiât le nouveau statut des magistrats du corps judiciaire, plaide la cause des mulâtres), pp. 1306 à 1309.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Wigny, m. c., (qui résume la politique générale du gouvernement en matière coloniale, parle des finances, justifie les projets de décret, déclare que l'on créera de nouvelles institutions financières, s'intéresse à l'amélioration du statut des fonctionnaires coloniaux et métropolitains, parle également du statut des magistrats, se préoccupe du sort matériel des indigènes, s'occupe du sort des médecins, soulève le problème social, attire l'attention sur l'octroi d'une carte spéciale pour évolués, s'intéresse au problème des mulâtres, répond aux objections formulées par M. Godding en ce qui concerne l'enseignement, parle du bilan économique, répond aux questions de M. De Bruyne, signale les nombreuses difficultés rencontrées pour le désencombrement du port de Léopoldville, attire l'attention sur le programme d'électrification, promet que toutes les suggestions seront réalisées dans la mesure du possible); Van Eyndonck (qui se déclare d'accord avec M. Godding sur l'enseignement officiel, réclame le respect de la loi linguistique), pp. 1309 à 1314.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Steyaert (qui réclame l'application des lois linguistiques); Motz (qui s'intéresse au fonctionnement de la société du crédit à la colonie); Spreutel (qui rend compte des observations qu'il a faites lors du voyage des parlementaires au Congo, demande l'augmentation du taux des pensions pour les anciens agents de la colonie); Buisseret (qui s'occupe du statut administratif, parle du recrutement et de l'avancement des magistrats, soulève la question de la réforme pénitentiaire, parle de l'organisation judiciaire, demande de s'occuper des indigènes de la brousse, traite de l'enseignement officiel); Pholien, rapp. (qui répond à M. Van Eyndonck, voudrait que l'enseignement des deux langues nationales soit observé, estime que le vœu de M. Godding est contraire à la loi); Wigny, m. c. (qui répond aux différents orateurs, donne l'assurance formelle que les lois linguistiques seront appliquées, déclare que la société de crédit au colonat recevra l'impulsion nécessaire pour réaliser sa mission, fournit des précisions sur le statut du personnel enseignant), pp. 1351 à 1358. — La discussion générale est close. — Les articles du budget du ministère des colonies sont adoptés sans observation, p. 1352. L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1359.

Vote sur la motion de M. Godding déposée en conclusion de son interpellation au ministre des colonies « sur la situation de l'enseignement officiel pour enfants européens au Congo ». Discours de MM. Wigny, m. col. (qui déclare que le système proposé par M. Godding est illégal); Buisseret (qui déclare que la proposition de M. Godding est une mesure d'apaisement); De Bruyne (qui déclare que son groupe ne votera pas le vœu proposé par M. Godding), p. 1374 à 1375 — La motion est rejetée par 79 voix contre 63 et 2 abstentions, p. 1375 (16 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Matagne et Vos.

L'ensemble du projet de loi contenant le budget du ministère des colonies pour l'exercice 1948 est adopté par 109 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1376 (16 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

COMBUSTIBLE ET ÉNERGIE.

Budget du ministère du combustible et de l'énergie pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 248. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 334. Rapport de M. Meurice.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 690 (19 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Buggenhout (qui demande au ministre des indications sur l'état actuel des travaux du conseil national des charbonnages, soulève la question de la main d'œuvre étrangère et réclame pour les délégués à l'inspection des mines une situation pécuniaire meilleure); Motz (qui estime catastrophique la situation financière des charbonnages, pose le problème du rééquipement, réclame la liberté du commerce et des prix, considère que ce serait une catastrophe nationale que d'étendre à toutes nos industries le système de la compensation charbonnière, dépose une motion tendant à supprimer le ministère du combustible), p. 1154 à 1155.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Van Laerhoven (qui estime que la période de pénurie de combustible est résolue, soulève la question de la concurrence, parle du recrutement indigène, sollicite des mesures hardies pour compenser les défauts de nos mines), pp. 1155 à 1157.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Boulanger (qui désire quelques éclaircissements, demande que les mineurs puissent sous-louer des pièces de leurs maisons, désire que la société protectrice des animaux puisse voir comment sont traités les chevaux de fond); Delattre, m. c. et é. (qui justifie le crédit prévu pour l'utilisation d'autos par les ingénieurs-fonctionnaires du département, déclare que les importations de charbon ont été freinées, reconnaît les difficultés d'exportation vers l'Italie, soulève la question de la main-d'œuvre, parle de l'absentéisme, annonce la création prochaine d'homes pour mineurs, parle de la politique du logement, estime que la compensation devrait être généralisée, parle du plan Marshall, réclame plus de pouvoir au ministère du combustible et de l'énergie); De Smet, P. (qui se réjouit de l'influence favorable de l'accroissement de la production sur les prix de revient et que la Belgique s'écarte du dirigisme, espère que le gouvernement en aura fini avec le régime des subsides et qu'on en reviendra au commerce libre); Clercx (qui réclame une liberté économique totale dans l'industrie charbonnière, soulève la question du rendement par ouvrier, demande de mettre fin à l'affluence de la main d'œuvre étrangère, réclame des locomotions de transport pour les ouvriers, soulève la question de la petite propriété terrienne); Meurice, rapp. (qui dit quelques mots en

Budgets 1948 (*suite*)

conclusion de la discussion); Delattre, m. c. et é. (qui répond aux remarques formulées par certains orateurs), pp. 1157 à 1168. — La discussion générale est close. — Les articles du tableau sont adoptés, p. 1168. — Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation.

Vote sur l'ordre du jour pur et simple de MM. De Bruyne et Matagne. Intervention de M. De Block (qui justifie le vote de son groupe), p. 1266.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 116 voix contre 24 et 1 abstention, p. 1266 (9 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 24, p. 1267 (9 juin 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

COMMUNICATIONS.

Budget du ministère des communications pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 320. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 343. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1180 (3 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. De Haeck (qui critique la gestion financière de la Société nationale des chemins de fer belges, examine quelques points particuliers) et Stamps (qui critique la régie des voies aériennes, réclame une industrie aéronautique prospère et indépendante de l'étranger), pp. 1260 à 1262.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. de la Vallée Poussin (qui conteste la légalité du conseil d'administration des chemins de fer, parle de la liberté syndicale, soulève la question de l'épuration); Sobry (qui demande de meilleures communications entre la region de Furnes et la capitale); Van Loenhout (qui attire l'attention sur les chemins de fer en Campine); Verbaet (qui réclame des abris pour voyageurs et s'intéresse aux questions maritimes), pp. 1262 à 1266.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Motz (qui attire l'attention sur deux points ayant trait au statut du personnel de la S. N. C. B. et parle de la radiodiffusion en Belgique); Van Buggenhout (qui plaide la cause de l'industrie hôtellière et regrette les décisions prises par les pays voisins); Delport (qui soulève la question de l'épuration et demande de procéder à une réorganisation complète des chemins de fer vicinaux); Struvay (qui estime que le ministre n'a pas réduit le déficit des chemins de fer, dénonce la politique de compression à sens unique, démontre certaines économies à réaliser, soulève la question de l'électrification, parle des lignes déficitaires, réclame justice pour les agents blessés en service en mai 1940, parle de la situation du personnel féminin, soulève la question de la marine et sollicite la réintégration des postiers révoqués); Leclercq (qui signale que la suppression du passage à niveau à Nimy a créé un véritable no man's land); Van Remoortel (qui constate que Bruxelles n'a pas encore de poste de télévision, fait une série de remarques de détail sur les chemins de fer et les tramways); Massonnet (qui se réjouit que l'on ait reconstitué le groupe d'Arlon et réclame certains travaux urgents intéressant le Luxembourg), pp. 1277 à 1279.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Spreutel (qui demande le rétablissement de la formule du prix du voyage réduit à 50 p. c. en faveur des bénéficiaires de vacances, défend la cause des vérificateurs des postes); de Kerchove d'Exaerde (qui regrette que le gouvernement n'ait pas accepté la proposition de M. Verbaet créant une flotte maritime, attire l'attention sur la gare d'Esschen); Dierckx (qui défend la cause de l'aviation de tourisme), pp. 1318 à 1320.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Orban de Xivry (qui attire l'attention du ministre sur les défauts de communications ferroviaires dans le Luxembourg et sur le nombre excessif d'accidents de roulage; réclame pour les gros camions le placement du volant à droite, réclame la création d'une ligne vicinale Clavier-Marche-en-Famenne, soulève la question de l'établissement des horaires et réclame la création d'un émetteur de radio dans sa province); Derbaix (qui signale la pénurie de communications dans le sud du Hainaut); Nothomb (qui se plaint de la lenteur des communications dans la province de Luxembourg, préconise une politique plus active du tourisme et évoque la question de la radiophonie); De Block (qui formule quelques observations au sujet de certaines interventions, émet quelques considérations concernant le rapport, souligne le côté illogique de l'augmentation des tarifs le dimanche seulement, parle de la coordination des transports, soulève la question du statut de la S. A. B. E. N. A. et parle de l'I. N. R.), pp. 1321 à 1326.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Van Acker, m. c. (qui rappelle que le déficit des chemins de fer provient du déséquilibre entre les tarifs, d'une part, les frais et salaires d'autre part et proteste contre une affirmation de M. Struvay; évoque le programme d'électrification, déclare que le déficit prévu pour la régie des postes sera plus élevé en 1948, déclare mettre fin aux abus existant en matière de pensions à la régie des T. T., souligne le nombre croissant de raccordements téléphoniques, affirme l'importance de l'effort fait en matière d'aviation, soulève la question de la marine marchande, fait connaître la raison pour laquelle la carte des vacances ouvrières a été supprimée, reconnaît le bien-fondé de l'installation d'un poste émetteur dans la province de Luxembourg, donne des précisions au sujet de la gestion de l'I. N. R.-N. I. R., fait remarquer que son département est très sensible, du point de vue budgétaire, aux indemnités ou charges sociales qui interviennent parfois et soulève la question du tourisme); Bernard, L. (qui appuie M. Derbaix, rappelle la promesse faite à la Chambre au sujet de la réfection du pont de Lobbes), pp. 1326 à 1331. — La discussion générale est close. — Les articles du tableau sont adoptés, p. 1331.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1331.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1376 (16 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

COORDINATION ÉCONOMIQUE ET RÉÉQUIPEMENT NATIONAL.

Budget du ministère de la coordination économique et du rééquipement national pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 197. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 309. Rapport de M. Zurstrassen.

Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (12 mars 1948). — Renvoi en commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Zurstrassen, p. 934 (18 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de M. De Groote, m. c. e. r. n., (qui rappelle les sommes consacrées au rééquipement depuis la libération, parle du recensement et du classement des besoins de l'industrie, évoque les efforts accomplis par les parastataux en vue du rééquipement, signale les expériences de gazéification poursuivies dans les charbonnages, déclare qu'une usine de raffinage de pétrole sera installée à Anvers, estime que les statistiques précises font défaut en matière notamment de cadastre des industries et fait savoir que le département poursuit de nombreuses études pour essayer de valoriser le sous-sol belge), pp. 1145 à 1148.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Allewaert (qui réclame moins de paperasseries, plus de simplicité et un rééquipement vivant, humain, familial); De Block (qui demande quelles mesures le ministre envisage de prendre pour permettre aux industriels belges d'équiper leurs entreprises dans les mêmes conditions que leurs concurrents étrangers); Motz (qui attire l'attention du ministre sur la coordination économique, critique e freinage des travaux publics, demande de favoriser l'épargne, demande où en est la politique de construction de logements et dépose une motion); Boulanger (qui estime que les projets du ministre du rééquipement peuvent être réalisés par les ministères intéressés); De Boodt (qui défend la cause des agriculteurs et attire l'attention sur la situation déplorable des machines agricoles mises à la disposition des différents instituts agronomiques); De Groote, m. c. et r. n. (qui répond aux orateurs), pp. 1148 à 1153. — La discussion générale est close

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1153.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1154.

Vote sur l'ordre du jour pur et simple de MM De Bruyne et Matagne. — Intervention de M. De Block (qui justifie le vote de son groupe), p. 1266. — L'ordre du jour pur et simple est adopté par 116 voix contre 24 et 1 abstention, p. 1266 (9 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 24, p. 1267 (9 juin 1948). — Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CRÉDITS PROVISOIRES.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1948.

Doc. — N° 186. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 468 (25 février 1948). — Renvoi à la commission des finances et du budget.

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 468 (25 février 1948).

Budgets 1948 (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui rectifie une erreur glissée dans le rapport); Dierckx (qui justifie l'attitude du groupe libéral); Merlot, m. b. (qui demande le vote des crédits et déclare qu'il répondra à M. Dierckx lors de la discussion du budget de son département), p. 484. — La discussion générale est close.

Les différents articles sont adoptés sans observation, p. 486.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 17 et 1 abstention, p. 494 (26 février 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1948 et un crédit spécial à rattacher au budget des recettes et des dépenses extraordinaires pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 277. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Renvoi en commission. — Dépôt et lecture du rapport par M. Doutrepont, p. 794 (22 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui regrette le dépôt tardif des budgets et que le parlement n'ait pas été consulté au sujet des avances à la S. N. C. B.); Merlot, m. b. (qui déclare que les subventions de l'Etat doivent servir à couvrir l'insuffisance des recettes d'exploitation de la S. N. C. F. B., ainsi que la hausse du prix du combustible et demande au Sénat de voter les crédits sollicités); Dierckx (qui annonce que son groupe ne votera pas le projet), pp. 794 à 796. — La discussion générale est close. — Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet est adopté par 97 voix contre 22 et 2 abstentions, p. 802 (22 avril 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Hanquet.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CULTES.

Budget des cultes pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 342. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 854 (29 avril 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1087 (1er juin 1948).

Discussion générale : Voir discussion du budget du ministère de la justice.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1424.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1424.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DÉFENSE NATIONALE.

Budget de la défense nationale pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 336. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 348. Rapport de M. Nothomb.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Nothomb, p. 1262 (9 juin 1948).

Dans la discussion générale est comprise la discussion du budget de l'armée pour l'exercice 1948 et du budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1948.

Discussion générale.

Discours de MM. Cossée de Maulde (qui commente certaines conclusions de la commission militaire mixte, soulève la question de l'utilisation de l'énergie atomique, réclame une armée de spécialistes, examine la composition nouvelle de l'armée, parle de l'installation de notre base militaire au Congo, réclame une force navale, insiste sur l'importance militaire de l'aviation et soulève la question du cadre des officiers); Buisseret (qui réclame un statut du gendarme, s'intéresse au traitement médical et aux fournitures de médicaments aux épouses, veuves et orphelins de gendarmes et souhaite que les miliciens et volontaires de guerre, qui ont continué la guerre, reçoivent un statut qui les place sur pied d'égalité avec ceux qui ont été faits prisonniers); le colonel de Fraiteur, m. d. n. (qui répond à M. Buisseret), pp. 1494 à 1498.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Levecq (qui critique la division du budget militaire, constate que les conclusions des deux rapports ne sont pas identiques, critique le Pacte à Cinq et les accords de Londres, défend la cause des résistants) et Massonnet (qui défend la cause des gendarmes), pp. 1498 à 1501.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (qui parle de la situation linguistique à l'armée, soulève la question des journaux de l'armée, proteste contre le fait qu'il soit prévu plus de miliciens en 1949 qu'en 1948, préconise une aviation puissante et l'établissement d'une base militaire à la colonie); Steyaert (qui appuie M. De Boodt en ce qui concerne la question linguistique à l'armée); Sobry (qui émet trois observations); Nothomb, rapp. (qui déclare que pendant longtemps il n'y a rien eu derrière la façade de l'armée, lance une diatribe contre les communistes, parle des travaux de la commission militaire mixte, souhaite que notre stratégie soit tournée vers l'avant, réclame une aviation forte, déplore que notre armée d'occupation se trouve dans une situation inférieure, évoque le problème du commandement suprême de l'armée, demande la désignation d'un chef des opérations et souhaite l'organisation de la mobilisation civile); Versieren (qui défend la cause des sous-officiers de gendarmerie), pp. 1503 à 1509.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. d'Aspremont Lynden (qui désire obtenir une déclaration du ministre au sujet des voyages accomplis par des généraux des armées alliées en Belgique); Machtens, rapp. (qui appuie les remarques présentées par MM. Buisseret et Massonnet au sujet de la condition matérielle des membres du corps de la gendarmerie et s'intéresse à la motorisation des brigades); Van Steenberge (qui pose une question au ministre); Van Gerven (qui insiste pour que la situation des gendarmes soit améliorée); Orban de Xivry (qui demande la simplification de l'uniforme du gendarme, demande le secours de chiens policiers, parle de la motorisation et soulève la question du logement des gendarmes); Goossens (qui pose quelques questions); De Groote (qui demande aux ministres de la défense nationale et de la justice de s'intéresser davantage à la situation des membres du corps de la gendarmerie); de Dorlodot (qui demande d'accorder des congés exceptionnels aux travailleurs agricoles se trouvant sous les drapeaux); de Fraiteur, m. d. n. (qui déclare que les projets de loi sur la milice seront présentés après les vacances parlementaires, fait savoir que les circonstances internationales nécessitent la revision du problème de la défense du territoire, regrette que l'O. N. U. n'ait pu organiser une force internationale, déclare que des contacts techniques permanents existent entre la Belgique et la Hollande et que la commission mixte préconise l'armée de qualité; parle de l'installation d'une base militaire au Congo et du développement de l'aviation, s'occupe de la défense civile, déclare que l'effort de réorganisation sera étendu sur un certain nombre d'années, cite le nombre de classes que comportera l'armée, parle de la situation de l'armée d'occupation et rend hommage au corps des forestiers et au service de Sédichar; en vient au commandement suprême, répond à M. Buisseret, parle de l'application de la loi linguistique, soulève la question des congés agricoles, déclare que les visites de généraux étrangers n'ont rien de commun avec un accord militaire et examine la situation du corps de la gendarmerie, pp. 1510 à 1521. — La discussion générale est close. — Discussion des articles. — Les articles du tableau sont adoptés, p. 1521.

Les articles du projet de loi contenant le budget de la défense nationale sont adoptés sans observation, p. 1521.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 8, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la dette publique pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 262. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 394. Rapport de M. Schot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Schot, p. 1411 (17 juin 1948).

Discussion générale : Voir discussion du budget du ministère des finances.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1608.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1608.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DOTATIONS.

Budget des dotations pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 387. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 393. Rapport de M. Logen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1392 (17 juin 1948).

Dépôt du rapport par M. Logen, p. 1494 (23 juin 1948).

Pas de discussion générale.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1591.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1591.

Budgets 1948 (*suite*)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 14 et 2 abstentions, p. 1642 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Hanquet et Moreau de Melen.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ENSEIGNEMENT.

Budget de l'enseignement pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 315. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 313. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 962 (20 mai 1948). — Renvoi en commission.
Discussion générale (voir budget instruction publique).
Les articles du tableau sont adoptés, p. 1103.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1104.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix contre 24 (9 juin 1948), p. 1268.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

FINANCES.

Budget du ministère des finances pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 230. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 352. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 1148 (2 juin 1948).

Discussion générale dans laquelle est comprise la discussion du budget de la dette publique.

Discours de MM. Doutrepont, rapp., (qui signale qu'il y a deux rectifications à faire à son rapport, critique l'obscurité de certains postes du budget, réclame une amélioration pour le personnel, réclame une mise en ordre des comptes généraux, parle des accords Benelux, souligne le retard dans la perception des impôts, demande une prompte réorganisation de l'administration des contributions directes et préconise la rationalisation des taxes sur les spectacles); P. De Smet (qui insiste pour que le gouvernement en revienne au paiement des prestations de service à service afin que les dépenses de chaque département puissent être évaluées, estime que la situation de la trésorerie devrait être publiée à des intervalles pas trop éloignés, se préoccupe du recrutement des fonctionnaires à l'administration des contributions directes, critique l'abondance des circulaires interprétatives, constate que le nombre des avances du Trésor n'a pas été réduit et que les retards des opérations en matière d'impôts s'eccentuent); Van Loenhout (qui parle de l'excessive lourdeur des impôts, critique l'établissement des barèmes de taxation, évoque différents aspects de la fraude fiscale et souhaite la simplification de la fiscalité), pp. 1591 à 1599.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Schot (qui commente les termes de son rapport sur le budget de la dette publique en évoquant l'évolution de la charge de la dette et les dispositions des accords internationaux); Taillard (qui déclare que son groupe ne votera pas les budgets); Van Oudenhove (qui réclame une simplification de la fiscalité et la réforme de l'administration des contributions directes, attire l'attention sur des exemples d'inégalité et d'anomalie fiscales); Harmegnies (qui insiste sur la nécessité d'une réforme fiscale, déplore « l'embouteillage » qui règne dans l'administration des contributions et signale l'anomalie qui existe en matière d'impôt sur le capital); Van Laeys (au sujet des titres non déclarés lors du recensement); Hanquet (qui soulève l'argumentation relative à la réorganisation des contributions directes, plaide la cause de certains fonctionnaires de cette administration); Moulin (qui déplore qu'il y ait trop de militaires pensionnés occupés à l'O. M. A. et demande l'institution d'une commission d'enquête chargée d'examiner les activité de l'O. M. A.); de Dorlodot (qui renouvelle les critiques sur les méthodes de travail parlementaire); Merlot, m. b. (qui constate que les interventions de MM. Doutrepont et P. De Smet contenaient maintes suggestions auxquelles il sera attentif, déclare qu'il prendra des informations précises quant à l'O. M. A., parle de Benelux, soulève la question des comptes généraux, parle du retard dans la perception des impôts et déclare que des travaux sont entrepris pour la simplification de la fiscalité); Doutrepont, (qui espère que le ministre agira quant aux accusations portées contre les services de l'O. M. A.); Merlot, m. b. (qui déclare que cette affaire retiendra son attention), pp. 1600 à 1607. — La discussion générale est close.
Les articles du tableau sont adoptés, p. 1607.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1607.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

GENDARMERIE.

Budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 338. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 363. Rapport de M. Machtens.

Budgets 1948 (*suite*)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.
Discussion générale : Voir discussion du budget du ministère de la défense nationale pour l'exercice 1948.
Les articles du tableau sont adoptés, p. 1521.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1521 à 1522.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 8, p. 1641 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget de l'instruction publique pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 314. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 313. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 962 (20 mai 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale dans laquelle est comprise la discussion du budget de l'enseignement pour 1948.

Discours de MM. Matagne, rapp., (qui déclare être envahi par un sentiment pénible en raison de la grève annoncée dans l'enseignement de l'Etat); Huysmans, m. i. p. (qui affirme que les promoteurs de ce mouvement l'ont justifié par l'insuffisance des traitements, déclare que ces griefs ne justifient nullement la grève, désapprouve les professeurs qui veulent cesser le travail, évoque la responsabilité d'un Etat qui permettrait des dérogations, souligne que les barèmes actuels sont provisoires et déclare que le gouvernement ne pourra céder à la grève); Matagne, rapp. (qui commente son rapport, parle longuement de la situation de l'enseignement technique et professionnel, souligne l'effort considérable fournit par la province de Hainaut pour le développement de cet enseignement), pp. 1076 à 1080.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Baur (qui fait quelques suggestions techniques); Libois (qui estime que la déclaration du ministre concernant le droit de grève du personnel de l'enseignement sera ressentie par celui-ci comme une véritable provocation, s'intéresse à l'inspection médicale scolaire et à l'enseignement froœbelien, affirme que de hauts fonctionnaires sabotent l'enseignement officiel, répond à M. Baur et réclame un statut commun pour toutes les écoles), pp. 1080 à 1086.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Libois (qui plaide la cause des régents); Catteau (qui souligne que les dépenses de l'enseignement ne représentent que 5,68 p. c. de l'ensemble du budget de l'Etat, demande d'améliorer les locaux scolaires, évoque les raisons de la récente crise ministérielle, s'intéresse à l'enseignement technique, critique les mesures prises par le département et parle des subsides accordés); Crommen (qui défend la cause des membres du corps enseignant, défend l'accord intervenu entre le P.S. C. et le P. S. B., parle de la surveillance médicale, s'intéresse aux cours de pédagogie, soulève la question des barèmes des inspecteurs cantonnaux, se réjouit de l'application de la loi Vanderpoorten et réclame la liberté en fait d'enseignement), pp. 1087 à 1094.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui constate la diminution du nombre d'enfants dans les écoles primaires, réclame une politique de natalité, parle des subsides accordés, soulève la question des fournitures classiques, désire savoir quel est le standing de l'enseignement belge par rapport à l'étranger, s'intéresse à l'étude des problèmes scolaires, soulève la question de la dualité d'enseignements et demande l'unification des dates de vacances); Ohn (qui se plaint du crédit minime octroyé au théâtre lyrique de Verviers); Nothomb (qui réclame des locaux dignes pour les différentes académies, demande la protection des monuments et sites, réclame une réparation des œuvres d'art, demande de ne rien négliger pour la défense du livre et de l'édition belges, réclame la restitution des archives qui se trouvent à Dusseldorf et à Trèves et demande où en est la question de la normalisation de notre chant national); Mazereel (qui réclame le remaniement des barèmes des régents des écoles moyennes, constate avec satisfaction l'importance accordée à la langue maternelle dans l'enseignement secondaire, critique la lourde charge imposée aux professeurs et demande la revision de la politique du fonds des constructions scolaires); Bertrang (qui soulève deux points concernant l'archéologie); Jespers (qui pose quelques questions au ministre); Boulanger (qui s'intéresse à l'art dramatique, s'élève contre les critiques émises au sujet du Théâtre national); Huysmans, m. i. p. (qui répond aux différents orateurs), pp. 1094 à 1103. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1103.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1103.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 25, p. 1268 (9 juin 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Budgets 1948 (*suite*)

INTERIEUR.

Budget de l'intérieur pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 247. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 298. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 690 (19 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (qui se borne à poser quelques questions au ministre); Tack (qui s'étend sur les raisons pour lesquelles il ne peut se rallier à l'avis du ministre, examine les questions se rapportant aux provinces et communes); Moulin (qui s'intéresse à l'activité des offices d'orientation professionnelle et aux services incendie); Van Steenberge (qui demande la fusion de tous les services de la province dans un seul bâtiment, parle des traitements du personnel des villes et des provinces, soulève la question des finances communales, réclame l'égalité linguistique dans les administrations); Catteau (qui soulève la question des finances communales); Yernaux, rapp. (qui désire recevoir une réponse du ministre à trois observations présentées par les différents orateurs); Lagae (qui s'intéresse à l'ajustement du traitement des membres de la députation permanente); Derbaix (qui jette un cri d'alarme quant au problème des finances communales, demande de mettre à l'étude la question de l'unification et de la réforme de la législation électorale); Buisseret (qui s'intéresse aux sercices de sécurité); Ancot qui attire l'attention du ministre sur la fiscalité communale); Vermeylen, m. i. (qui répond aux différents orateurs), pp. 938 à 955. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 955.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 955.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 25, p. 969 (20 mai 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

JUSTICE.

Budget de la justice pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 292. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 342. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 854 (29 avril 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1087 (1er juin 1948).

Dans la discussion générale est comprise la discussion du budget de l'ordre judiciaire pour l'exercice 1948 et du budget des cultes pour l'exercice 1948.

Discussion générale.

Discours de MM. Allard (qui fait deux observations sur les conclusions du rapport); Lohest, rapp. (qui s'intéresse à la rétribution des magistrats et à l'organisation judiciaire, fait quelques observations); Hanquet (qui fait l'apologie des efforts du conseiller Hanssens en vue de la réhabilitation des inciviques, parle du sort des condamnés à mort, souhaite que la justice soit plus sereine); Lilar (qui s'intéresse à la liquidation des affaires en suspens devant les conseils de guerre, soulève la question des libérations conditionnelles, parle du problème de l'organisation judiciaire); Kluyskens (qui déplore le nombre de crimes restés impunis, soulève le problème de la réorganisation des justices de paix, examine le reclassement des inciviques, réclame un salaire suffisant pour permettre aux détenus d'aider leurs femmes et enfants); Fonteyne (qui traite longuement de ce qu'il appelle une justice démocratique, estime que la politique de M. Struye a porté échec à de nombreuses décisions judiciaires, déplore les évasions trop nombreuses, désire savoir si le ministre a pris des sanctions vis-à-vis des fonctionnaires complaisants, parle de la composition des bibliothèques des prisons et de la distribution des livres par les aumôniers, s'étonne des mesures de rigueur à l'égard des étrangers, demande en quoi va consister la réorganisation de la sûreté de l'Etat), pp. 1392 à 1403.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui signale que des services de la justice sont logés dans des locaux insuffisants et malsains, attire l'attention sur la situation des greffiers, évoque l'incident du conseil de guerre de Bruges, signale l'affaire de la Tour de l'Yser); Ronse (qui déplore le grand nombre d'arrestations arbitraires, demande de traiter avec clémence le plus grand nombre de personnes susceptibles de réadaptation, parle des exécutions, réclame une mesure de nature à amener des milliers de personnes à s'intégrer à nouveau dans la communauté nationale); Nothomb (qui critique l'état imposé à des condamnés et à des étrangers et se plaint de la lenteur mise à nommer des juges de paix dans le Luxembourg); Gabriel (qui demande l'amélioration du sort matériel des enfants hébergés à l'Institut de Tronchiennes), pp. 1411 à 1414.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Struye, m. j. (qui répond aux différents orateurs); Lohest, rap. (qui rend hommage aux membres de la commission de la justice); Ancot (qui dit un mot au sujet de l'incident au tribunal de guerre de Bruges); Lilar (qui estime qu'il eut été préférable de liquider les affaires plutôt que les conseils de guerre); Struye, m. j. (qui réplique que les conseils de guerre ne sont supprimés qu'après épuisement des affaires), pp. 1415 à 1420. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1421.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1421.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 195. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 270. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 290. Rapport de M. Van Laeys.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 844 (28 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Vanhonsebrouck (qui pose une question au ministre); Nothomb (qui attire l'attention sur un point particulier); Harmegnies (qui soulève la question du retard dans la perception des impôts); Eyskens, m. f. (qui répond aux orateurs), pp. 901-902. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles 101 et 102 du tableau sont adoptés, p. 902.
L'article 103 amendé est adopté, p. 902.
Les articles 104 et 105 sont adoptés, p. 902.
L'article unique du projet de loi est adopté, p. 902.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 25, p. 969 (20 mai 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

ORDRE JUDICIAIRE.

Budget de l'ordre judiciaire pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 293. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 342. Rapport de M. Lohest.
N° 374. Amendements proposés par M. Fonteyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 854 (29 avril 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1087 (1er juin 1948).
Discussion générale : V. discussion du budget du ministère de la justice.

Discussion des articles du tableau.

Art. 17. Discours de MM. Fonteyne (qui défend un amendement visant à ce que l'Etat mette à la disposition des barreaux une somme de 5 millions qui serait distribuée aux avocats stagiaires pour leurs prestations aux consultations gratuites); Struye, m. j. (qui demande le rejet de l'amendement proposé par M. Fonteyne), pp. 1422-1423. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — Les autres articles du tableau sont adoptés sans observation.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1423.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PENSIONS.

Budget des pensions pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 228. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 305. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de M. Doutrepont, rapp. (qui se réfère à son rapport, défend la cause des petits pensionnés, s'étonne que le gouvernement en soit encore au stade des études et des projets; insiste auprès du ministre pour qu'il hâte la revision des pensions, demande certaines précisions, critique le système de calcul technique et mathématique basé sur la notion du traitement différé, déclare que l'Etat ne peut se soustraire à servir un minimum vital à ses agents retraités, demande au ministre de revenir au régime normal du calcul en valeur nominale, déclare que le nouveau régime doit préserver tous les droits acquis et soulève la question d'âge), p. 1004.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. de la Vallée Poussin (qui demande quel régime sera appliqué aux agents mis à la pension avant 1946 et de quelle façon on envisage la refonte du régime général des pensions); Mme Ciselet (qui plaide le sort de certains petits pensionnés, réclame la péréquation et l'unification des pensions, s'intéresse à la cause des veuves des agents de l'Etat); MM. Taillard (qui trouve le taux de certaines pensions insuffisant); De Haeck (qui insiste en faveur de l'unification des pensions); Leysen (qui s'enquiert des intentions du gouvernement concernant la réforme des pensions); Machtens (qui proteste contre les abus résultant du paiement prématuré de pensions à des agents ayant quitté leur place dans l'administration pour se faire une situation dans le privé, souhaite que les doléances des anciens combattants soient entendues par le gouvernement); Buisseret (qui déplore la liquidation tardive des pensions, critique les inégalités et discriminations arbitraires en cette matière); Moulin (qui s'élève contre certains cumuls dont bénéficient des officiers pensionnés occupés dans des organismes parastataux); Harmegnies (qui plaide la cause des petits pensionnés); Merlot, m. b. (qui affirme que le gouvernement est décidé à faire le maximum d'efforts pour les pensionnés et reproche à certains orateurs d'avoir soutenu, sans étude chiffrée préalable, les revendications de certaines catégories de pensionnés; conteste certains chiffres cités dans le rapport de M. Doutrepont, déclare qu'une réforme complète fera disparaître les abus, affirme le souci du gouvernement de servir les intérêts légitimes, mais aussi de veiller à une sage gestion des deniers de l'Etat); Doutrepont (qui demande la revision des pensions civiles et des pensions militaires); de la Vallée Poussin (qui insiste pour le respect des droits acquis); Merlot, m. b. (qui réaffirme les bonnes intentions du gouvernement, pp. 1007 à 1021. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1021.
L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 1021.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 93 voix contre 23 et 5 abstentions, p. 1059 (27 mai 1948). — Se sont abstenus : MM. Mazereel, Buisseret, Craeybeckx, de Dorlodot et Machtens.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PREMIER MINISTRE.

Budget du premier ministre pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 196. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 271. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 303. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 897 (5 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Ronse, rapp. (qui déclare se référer à son rapport), p. 938. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 938.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans discussion, p. 938
L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 25, p. 969 (20 mai 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RAVITAILLEMENT ET IMPORTATIONS.

Budget du ravitaillement et des importations pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 308. Rapport de M. Petit.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 746 (24 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de M. Leurquin (qui demande des explications au ministre au sujet de la ténébreuse affaire des laiteries), p. 991.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Leysen (qui se réjouit de la liquidation prochaine du ministère du ravitaillement, parle de la production agricole, soulève la question du cheptel, parle des prix de revient et défend la cause des familles horticoles); Boulanger (qui soulève la question du Plan Marshall, fait appel à la production indigène, défend la cause des agriculteurs, réclame des mesures contre certains producteurs, demande la réalisation d'économies sur le poste des missions à l'étranger, soulève la question des importations et exportations, critique l'impérialisme américain sur le plan économique, soulève la question de l'uranium); Petit, rapp. (qui fait certaines suggestion); Orban de Xivry (qui demande pour les agriculteurs un prix rentable); de Dorlodot qui marque son accord avec M. Orban de Xivry); M. Moens de Fernig, m. r. i. (au sujet de l'évolution du ravitaillement); Mullie (qui répond à M. le ministre); Estienne (qui parle du licenciement du personnel); Moens de Fernig, m. r. i. (qui répond à MM. Mullie et Estienne); Leurquin (qui dépose un ordre du jour de méfiance tendant à supprimer le ministère du ravitaillement), pp. 991 à 1003. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1er. Intervention de M. de Dorlodot, p. 1003. — L'article 1er est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation.
Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1004.
MM. Edg. De Bruyne et Mertens déposent un ordre du jour pur et simple. Après diverses observations de MM. Dierckx, Mertens, Edg. De Bruyne, de Dorlodot, Moens de Fernig, m. r. i., et Taillard, l'ordre du jour pur et simple est adopté par 102 voix contre 26 et 1 abstention, p. 1056 (27 mai 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 25 et 7 abstentions, p. 1058 (27 mai 1948). — Se sont abstenus : MM. Mullie, Sobry, Ancot, Catala, De Boodt, Estienne et Leysen.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

BUDGET DES RECETTES ET DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Budget des recettes et dépenses extraordinaires pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 5-D. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 5-D. — Errata.
N° 185. Amendement proposé par MM. Ronse et consorts.
N° 151. Rapport de M. Logen.
N° 217. Amendements proposés par MM. Lagae et consorts.
N° 231. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 234. Amendements proposés par MM. Godding et consorts.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Logen, p. 449 (24 février 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Logen, rapp. (qui demande à la Haute Assemblée de voter le budget, rectifie un point du rapport, communique l'essentiel des réponses données à des questions posées, justifie l'augmentation massive de 1948, parle de l'organisation de l'urbanisation et de la régie des voies aériennes, dit quelques mots à propos des amendements de MM. Ronse et Bouilly et rend hommage aux dirigeants de la Société nationale de la petite propriété terrienne et de l'Institut national de crédit agricole), pp. 570 à 573.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Ronse (concernant la politique portuaire, la question du logement et la construction de maisons d'habitation); Doutrepont (qui parle du plan décennal, s'occupe des crédits spéciaux, s'intéresse au logement des troupes, signale les questions posées au sujet de l'O. M. A., parle de la régie des voies aériennes et attire l'attention sur la question du financement au budget extraordinaire), pp. 584 à 588.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (qui s'intéresse à l'achèvement de la construction de l'hôtel provincial du Hainaut, parle de la crise du logement, plaide la question du réseau routier, attire l'attention sur les subventions, demande de simplifier les formalités à remplir pour l'approbation de projets), p. 600; Boulanger (qui soulève la question des crédits alloués à l'agriculture, discute l'augmentation des crédits à la Petite Propriété terrienne, s'intéresse aux voies aériennes, conteste l'utilité de certains aérodromes, parle des casernes); Godding (qui fait quelques observations de détail, parle de l'urbanisme, s'intéresse aux voies hydrauliques, soulève la question de l'outillage portuaire, parle du plan décennal, rend hommage à la gestion de la Sabena, soulève la question des tantièmes); Van Belle (qui s'intéresse à la suppression du bouchon de Lanaye, déclare que les amendements de MM. Godding et Ronse ne se justifient pas, parle de la question des routes en Wallonie, demande une politique générale des ports); Behogne, m. t. p. (qui aborde la question des routes, des voies hydrauliques, des bâtiments et de l'urbanisme et qui répond aux questions posées à propos des dispositions relatives aux transferts de crédits); Taillard (qui se déclare en désaccord avec le rapporteur); De Block (qui répond à M. Godding, parle du plan décennal, pose deux questions au ministre); Ancot (qui attire l'attention sur l'urbanisme, parle des locaux pour pilotes, s'intéresse à la restauration des locaux et du matériel de l'administration des postes et à la réfection des palais de justice de Courtrai et de Furnes); Logen, rapp. (qui répond à M. Ronse, constate l'insuffisance des primes à la construction, dit quelques mots au sujet de l'amendement présenté par MM. Bouilly et consorts, parle du fonctionnement de la régie des voies aériennes, répond aux différents orateurs, parle des retards apportés à la mise en adjudication de certains travaux); Lapaille (qui s'intéresse à la suppression du bouchon de Lanaye, parle de l'industrie du petit granit et du grès); Gabriel (qui soulève la question de l'épuration des eaux), pp. 600 à 619.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Vos (qui présente quelques observations au sujet de la politique urbanistique, répond à M. Van Belle, se déclare partisan d'une politique portuaire coordonnée); Verbaet (qui traite de la suppression du passage à niveau de Boom, déclare ne pouvoir se rallier à la politique portuaire préconisée par M. Van Belle, parle de la concurrence des ports étrangers, soulève la question de la seconde écluse du Kruisschans), pp. 622 à 624. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau I.

Art. 401. Intervention de M. Godding (qui répond à M. De Block), p. 624. — L'article 401 est adopté.

Art. 416. Interventions de MM. Bouilly (qui défend l'amendement proposé); Eyskens, m. f. (qui demande le rejet des amendements); Bouilly (qui fait remarquer au ministre qu'il n'a pas fait allusion à l'amendement relatif à l'I. N. C. A.); Ronse (qui regrette l'insuffisance des crédits pour la Petite Propriété terrienne); Bouilly (qui fait constater qu'il y a deux amendements distincts); Harmegnies (qui insiste pour résoudre la crise du logement), pp. 625-626. — L'article 416 amendé est adopté, p. 626.

Art. 416*bis*. Interventions de MM. Eyskens, m. f. (qui insiste pour ne pas majorer le crédit octroyé à l'I. N. C. A.); Bouilly (qui signale que l'I. N. C. A. ne pourra continuer à subsister); Logen, rapp. (qui convie le Sénat à rejeter l'amendement proposé par M. Bouilly), p. 626. — L'amendement de M. Bouilly et consorts tendant à créer un article 416*bis* n'est pas adopté, p. 626.

Art. 441. Interventions de MM. Logen, rapp. (qui demande d'accepter l'amendement symbolique); Eyskens, m. f. (qui insiste pour le rejet de l'amendement); Doutrepont (qui désire voir adopter l'amendement proposé par la commission); Logen, rapp. (qui motive les raisons pour l'adoption de l'amendement), p. 629 — L'amendement est adopté. L'article 441 amendé est adopté.

Art. 455. Interventions de MM. Godding (qui propose la réduction du crédit alloué); Crommen (qui propose l'adoption de l'amendement du gouvernement et le rejet de celui de M. Godding); Behogne, m. t. p. (qui regrette que l'on n'achève pas les constructions en cours), p 631. — M. Godding retire son amendement. L'amendement du gouvernement est adopté, p. 631.

Art. 462, 463 et 464. Interventions de MM. Logen, rapp. (qui demande confirmation de la déclaration du ministre); Behogne, m. t. p. (qui demande aux auteurs des amendements d'attendre les propositions du gouvernement); Van den Storme (qui soulève la question de Gand-Terneuzen); Vos (qui attire l'attention sur la nécessité d'une nouvelle écluse au Kruisschans); Van Belle (au sujet de la suppression du bouchon de Lanaye); Ronse (qui prend acte de la déclaration du ministre), p. 632. — Les amendements de la commission sont retirés. Les articles 462, 463 et 464 sont adoptés dans leur texte primitif, p. 633.

Art. 469. Interventions de MM. Godding (qui expose les raisons d'être de son amendement); Behogne, m. t. p. (qui demande le rejet de l'amendement proposé par M. Godding); Logen rapp. (qui déclare ne pas insister pour ce qui concerne l'amendement à l'article 469), p. 635. — L'amendement n'est pas adopté. L'article 469 est adopté.

Art. 479. Interventions de MM. Lagae (qui convie le Sénat à approuver son amendement); Merlot, m. b. (qui déclare ne pouvoir accepter l'amendement proposé par M. Lagae); Lagae (qui insiste pour l'adoption de son amendement); Doutrepont (qui présente quatre observations); Dierckx (qui déclare ne pouvoir voter l'amendement); Mlle Baers (qui se rallie à l'amendement proposé), pp. 636 à 638. — L'amendement relatif à Hoistade n'est pas adopté. L'article 479 est adopté, p. 638.

Art. 488. Intervention de M. Godding (qui fait une remarque justifiée), p. 639. — L'amendement est rejeté. L'article 488 est adopté, p. 639.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

Les articles du tableau II sont adoptés sans observation, p. 643.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 643.

Les articles amendés du tableau I sont définitivement adoptés, p. 644.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 24 et 1 abstention, p. 783 (24 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES POUR ORDRE.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre.

Doc. — N° 5-E. Projet du gouvernement et tableaux.
N° 280. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 794 (22 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui fait une rectification à son rapport, constate le développement du budget durant les dernières années, signale le rattachement au budget des opérations de l'O. M. A., de l'O. C. R. A. et de l'Office des séquestres, pose quelques questions, attire l'attention sur le poste « Prêts aux agents pour l'achat d'une voiture automobile », soulève la question d'un garage central, parle du fonds destiné à financer certaines dépenses d'ordre social et parle de la régie des voies aériennes); Allewaert (qui pose quelques questions); Eyskens, m. f. (qui répond à MM. Doutrepont et Allewaert); Doutrepont (qui espère que le ministre tiendra compte des observations formulées), pp. 897 à 900. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 900.

L'article unique du projet de loi est adopté sans observation, p. 901.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 25, p. 969 (20 mai 1948).

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

RECETTES ET DÉPENSES RÉSULTANT DE LA GUERRE.

Budget des recettes et des dépenses résultant de la guerre pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 369. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 370. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 1295 (10 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont (qui déclare que la présentation de ce budget donne une idée fausse des dépenses résultant de la guerre, demande la liquidation de tous les organismes créés sous l'occupation, déclare que même les « fonds secrets » de la sûreté doivent être compris dans le budget, déplore la faiblesse des recouvrements des dommages-intérêts alloués à l'Etat par des décisions judiciaires en matière de collaboration économique, attire l'attention sur les recettes et dépenses du corps forestier militaire); Ronse, rapp. (qui estime que l'intervention du ministère du budget a été décevante, demande de supprimer le budget des recettes et dépenses résultant de la guerre et de prévoir un chapitre spécial pour ces dépenses dans le budget de chaque département intéressé); Taillard (qui demande quelles mesures seront prises pour indemniser l'Etat en cas de trafic de titres non déclarés); Merlot, m. b. (qui rappelle que la commission des finances avait marqué son accord pour l'établissement d'un budget unique et spécial des dépenses résultant de la guerre, déclare qu'il avait proposé de revenir aux budgets séparés par département, donne la raison pour laquelle le gouvernement a concentré les recettes et dépenses de guerre dans un document unique et signale que des modifications ont été apportées à certains chiffres du budget afin d'éviter de recourir aux avances de trésorerie); Taillard (qui constate que le ministre n'a pas répondu à sa question); Merlot, m. b. (qui répond à M. Taillard), pp. 1608 à 1613. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles des tableaux I et II sont adoptés, p. 1613.

Les différents articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1614.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RECONSTRUCTION.

Budget de la reconstruction pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 307. Rapport de M. Maquet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 690 (19 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Bouilly (qui demande que la loi sur les dommages de guerre sorte ses effets sans retard, s'intéresse aux chantiers nationaux, parle de l'urbanisme, défend la cause des sinistrés, dit quelques mots au sujet des nominations); Massonnet (qui attire l'attention sur la situation des sinistrés de la province de Luxembourg); Ronse (qui constate que certaines critiques ne sont pas fondées, regrette le dépôt tardif du projet de loi, parle des statistiques, soulève la question des chantiers nationaux, parle des priorités et de la caisse autonome des dommages de guerre); Sironval (qui défend la cause des petits sinistrés, parle de l'application de la loi sur les dommages aux personnes et critique les carences du département), pp. 962 à 968.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Buisseret (qui se borne à quelques considérations relatives à des questions précises), p. 970.

Reprise de la discussion.

Discours de MM. Orban de Xivry (qui défend la cause des sinistrés des Ardennes); Behogne, m. t. p. (qui répond aux différents orateurs); Fonteyne (qui pose une question au ministre), pp. 970 à 976. — La discussion générale est close.

Budgets 1948 (*suite*)

Discussion des articles.

Art. 1er du tableau. Discours de MM. Servais (qui insiste pour que la loi sur les dommages de guerre soit appliquée sans délai); Leurquin (qui expose les désidérata de ses administrés et des environs); De Man, m. r. (qui répond aux orateurs), pp. 986 à 990. — L'article 1er du tableau est adopté, p. 990.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 991.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 24, p. 1058 (27 mai 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget de la santé publique et de la famille pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 351. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 371. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Moulin, p. 1414 (17 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Mondelaers (concernant le contrôle et le commerce de la viande et la construction d'abattoirs modernes), p. 1452.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mme Ciselet (qui fait quelques remarques au sujet de l'arrêté de février 1948 transformant le conseil supérieur de l'assistance en un conseil de l'assistance et du service social, s'intéresse à la protection de la santé, rectifie une erreur glissée dans le rapport de la Chambre, parle de l'éducation physique, soulève la question des allocations familiales), pp. 1453 à 1455.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Graefschepe (qui souhaite que les services d'hospitalisation soient améliorés et modernisés, réclame une inspection scolaire mieux organisée); Duchaine (qui signale que le budget consacré à la santé publique ne représente que 1,92 p. c. du total des budgets, réclame un contrôle sévère des denrées alimentaires, estime qu'un abaissement du prix du courant électrique permettrait aux bourses modestes de bénéficier de l'électrification, déplore qu'on ne tienne pas assez compte des nécessités de la médecine moderne), pp. 1456 à 1459.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Lagae (qui souhaite que la croisade pour la santé, entreprise en 1938, soit répétée en 1949 et se réjouit des crédits qui ont présidé à l'attribution des subsides aux mouvements de jeunesse, demande que des crédits soient maintenus pour l'établissement des plaines de jeux, voudrait que la politique familiale soit amplifiée, préconise des allocations pour la mère au foyer), pp. 1460 à 1462.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Baltus (qui préconise un plan décennal d'assainissement hydrographique, parle de la réadaptation sociale et du contrôle de l'hygiène dans les ateliers, examine les mesures prises pour combattre les maladies contagieuses); Moyersoen (qui se préoccupe de la crise du logement, souhaite que les sociétés de construction de maisons à bon marché puissent reprendre leurs activités); Moulin, rapp. (au sujet de l'amendement proposé à l'article 19, soulève la question de la lutte contre la poliomyélite et de la politique du logement, souhaite que le budget de l'Œuvre nationale de l'Enfance soit publié en annexe du budget de la santé publique, déplore que la question de l'inspection médicale scolaire n'ait pas trouvé de solution d'ensemble, soulève la question de la distribution d'eau, critique la répartition des subsides entre les organismes sportifs, critique également la nomination d'un inspecteur et déclare qu'il faut revoir les limites de la liberté subsidiée); Pincé (qui estime que les crédits prévus pour le département sont insuffisants pour assurer le développement d'une politique convenable de santé publique, réclame des hôpitaux plus nombreux et mieux équipés); Mme della Faille d'Huysse (qui réclame l'intensification de la campagne d'hygiène, insiste sur l'importance du contrôle de la qualité du lait); Mlle Baers (qui souhaite que la politique du département soit plus rationalisée, évoque la question familiale, réclame des mesures contre l'alcoolisme); MM. Jauniaux (qui marque son désaccord sur plusieurs points de la politique du ministre, déclare qu'on fait le rabattage pour les colonies catholiques et que l'O. N. E. doit continuer à bénéficier des subsides qui lui étaient versés jusqu'à présent); Verbist, m. s. p. et f. (qui répond aux différents orateurs, évoque les projets de son département en ce qui concerne la distribution d'eau, fait connaître son attitude vis-à-vis de l'O. N. E., parle de l'inspection médicale scolaire, soulève la question des immondices, estime que les

Budgets 1948 (*suite*)

principes qui ont été discutés répètent les arguments présentés à la Chambre, confirme avoir rationalisé les mesures prises par ses prédécesseurs, déclare avoir été inspiré d'un souci de justice quant aux colonies de l'O. N. E., soulève la question de l'organisation des commissions d'assistance publique, précise les attributions de son département et celles des travaux publics en matière de travaux sanitaires); Gabriel (qui demande si la pollution de nos cours d'eau par la France continuera, défend la cause des sourds-muets, pose une question au sujet des orphelins, demande la construction de maisonnettes pour vieillards et demande que les pensionnaires mariés, placés dans des instituts, ne soient plus séparés); Moulin (qui déclare retirer l'amendement déposé à l'article 19), pp. 1462 à 1477. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1477.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1477.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

TRAVAIL ET PRÉVOYANCE SOCIALE.

Budget du travail et de la prévoyance sociale pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 311. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 323. Rapport de M. Mertens.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Mertens, p. 1061 (27 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Coeckelbergh (qui se réjouit du progrès accompli dans la voie de la justice sociale); Mme Ciselet (qui déplore l'empirisme qui préside à l'octroi des assurances sociales); MM. Jauniaux (qui répond aux arguments de Mme Ciselet, plaide la cause des travailleurs indépendants, espère que les pouvoirs publics trouveront les ressources nécessaires pour renforcer la sécurité sociale, insiste pour une meilleure répartition du revenu national en faveur des travailleurs); Moulin (qui plaide la cause des travailleurs indépendants, ainsi que celle les ouvriers agricoles); Godding (qui s'intéresse à la nature juridique d'un document officiel), pp. 1134 à 1143.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Glineur (qui critique la politique du gouvernement en matière de prix et salaires, parle du reclassement des estropiés, soulève la question de l'Office des séquestres, défend la cause des mineurs et insiste sur la réforme du système de sécurité sociale); Jespers (qui parle de la déprolétarisation des travailleurs), pp. 1216 à 1221.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Troclet, m. t. p. c. (qui parle des problèmes que pose la sécurité sociale, s'emploi à réfuter la critique émise par la Fédération des industries de Belgique, parle de l'assurance-chômage, soulève la question des allocations familiales et celle des congés payés, s'intéresse aux pensions de vieillesse, soulève la question maladie-invalidité, déclare que le moment est venu de préparer un régime définitif de sécurité sociale), pp. 1221 à 1226.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Gabriel (au sujet des pensions de vieillesse et du Fonds des estropiés et mutilés); Duchaine (qui soulève la question assurance maladie-invalidité et parle de l'organisation médicale); Van Laerhoven (qui parle en faveur des ouvriers mineurs demande au ministre de hâter la revision de la convention franco-belge, constate l'insalubrité des mines), Mlle Baers (qui attire l'attention du ministre sur quelques question d'intérêt actuel); MM. Bouilly (qui soulève la question du Fonds des estropiés et mutilés); Pince (qui pose quelques questions); Van Gerven (qui pose une question concernant les conseils de prud'hommes); Troclet, m. t. p. s. (qui répond aux questions posées, insiste sur l'aspect politique du problème de l'assurance maladie-invalidité, pense qu'il y a trop de caisses d'allocations familiales et déclare que des machines ont été commandées pour opérer le paiement mensuel des pensions de vieillesse), pp. 1226 à 1235. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau.

Art. 1er. Intervention de MM. de Dorlodot, Spreutel et Troclet, p. 1235 à 1236. — L'article 1er du tableau est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 1237.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1237.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 113 voix contre 24 et 1 abstention, p. 1268 (9 juin 1948). — S'est abstenu : M. Ramaekers.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Budgets 1948 (*suite*)

TRAVAUX PUBLICS.

Budget des travaux publics pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 326. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 365. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. De Smet (qui déplore la diversité des revêtements des routes, préconise le relèvement des traitements des ingénieurs du département des travaux publics); Goossens (qui se plaint de l'état des routes en Flandre orientale, réclame une amélioration du régime de la Dendre); Massonnet (qui souhaite que les crédits pour les travaux communaux soient distribués, attire l'attention sur la situation particulière de Florenville); Lapaille (qui insiste pour que les crédits supprimés soient rétablis, demande l'utilisation de matériaux belges pour les travaux publics), pp. 1424 à 1428.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (qui attire l'attention du ministre sur les travaux de distribution d'eau, soulève la question de la liquidation des subventions pour des travaux qui sont en cours, insiste sur certains points soulevés dans son interpellation, parle de la situation du personnel du département); Sironval (qui demande des précisions au sujet du crédit d'un milliard prévu pour la réfection des routes); Devaux (qui réclame des routes touristiques pour les Ardennes); Marion (qui souhaite une meilleure signalisation routière, demande des explications au sujet de l'attitude du chef de cabinet du ministre pendant l'occupation); Ohn (qui souhaite la reprise des travaux aux bâtiments scolaires); Bouilly (qui demande qu'il soit fait le plus grand usage de la pierre belge pour la construction des établissements publics, s'intéresse à l'entretien de certaines routes dans le Borinage, parle de l'urbanisation et des travaux d'amélioration des cours d'eau), pp. 1439 à 1444.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Gabriel (qui sollicite des crédits pour les travaux projetés pour le canal de Gand-Terneuzen, s'intéresse au trafic du pont de Gand); de Kerchove d'Exaerde (qui signale l'état lamentable des routes Rotterdam-Bruxelles et Anvers-Gand); de la Barre d'Erquelinnes (qui attire l'attention sur le passage du canal Mons-Condé à l'endroit dit « Pont-Canal » à proximité de Jemappes), p 1444 à 1445.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Behogne, m. t. p. (qui rappelle avoir apporté à la Chambre toutes les précisions sur les agissements de son chef de cabinet pendant la guerre, parle des mesures prises à l'endroit de plusieurs centaines d'entrepreneurs, déclare qu'il ne faut pas exagérer les critiques à l'égard du réseau routier, signale la difficulté de réunir un corps d'ingénieurs et de techniciens de valeur, parle de la simplification des contrôles techniques, demande à la commission du Sénat de collaborer avec son département afin de rechercher le meilleur moyen d'améliorer les routes); Goossens (qui pose une question au ministre); Behogne, m. t. p. (qui répond à M. Goossens), pp. 1445 à 1448. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles du tableau sont adoptés, p. 1448.

Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 1448.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 14, p. 1641 (25 juin 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

VOIES ET MOYENS.

Budget des voies et moyens pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 139. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 212. Rapport de M. De Smet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. De Smet, p. 573 (10 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Zeeland (qui constate l'accord complet pour éviter l'inflation, fait observer que le poids des impôts par rapport au revenu national est inquiétant, souligne la complexité fiscale, déclare que l'Etat moderne doit avoir une politique propre, mais devrait laisser plus de jeu à l'initiative privée, signale l'aggravation des dépenses, réclame une augmentation de la production du pays et une simplification fiscale); Dierckx (concernant le redressement du budget de 1947, les opérations fiscales, les dépassements budgétaires et avances de trésorerie, le discours prononcé par M. Eyskens le 11 décembre 1946 devant la Chambre, l'ampleur du budget Eyskens-Merlot pour 1948 et le poids de la fiscalité des pouvoirs publics sur les activités économiques de la nation; réclame le maximum de liberté possible), pp. 726 à 736.

Budgets 1948 (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont (qui défend les prérogatives du parlement, s'intéresse à l'amélioration de la présentation du budget, invite le gouvernement à suivre une politique de prudence, regrette que la réforme fiscale ne soit pas encore résolue); Taillard (qui définit les raisons pour lesquelles le groupe communiste ne peut approuver le budget en discussion, craint que les recettes prévues ne soient pas atteintes, soutiendra un gouvernement qui taxera les profiteurs de guerre ainsi que la fraude fiscale, réclame le recouvrement des arriérés d'impôts); Harmegnies (qui plaide la cause des communes dont la situation financière est difficile et rappelle la promesse du gouvernement au sujet d'un projet de refonte fiscale), pp. 736 à 743.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Smet, rapp., (qui indique les conclusions de la commission des finances, cite des exemples de compressions possibles et s'élève contre la paperasserie administrative, déclare que les nouvelles dépenses doivent s'accompagner de recettes compensatoires, estime que le statut des parastataux et les pensions des agents de l'Etat doivent être étudiés, demande que la moitié des budgets soit déposée au Sénat et l'autre moitié à la Chambre et demande de recevoir communication des négociations relatives au régime financier de Benelux et la production rapide des comptes définitifs des budgets); Eyskens, m. f., (qui se borne à l'examen de certaines questions importantes soulevées au cours du débat, parle de l'équilibre budgétaire et des compression de dépenses, parle du budget extraordinaire et du marché des capitaux, soulève la question des relations financières internationales et de la collaboration à la politique européenne); Ronse (qui se déclare d'accord avec l'ensemble des déclarations du ministre des finances, demande l'attention pour le problème de la répercussion des contributions sur la vie économique et sociale, demande la simplification fiscale, plaide la cause des familles nombreuses, souligne que les frais d'administration absorbent 50 p. c. des revenus nationaux); Harmegnies (qui conteste un chiffre cité par M. Dierckx en ce qui concerne les impôts communaux et provinciaux), pp. 765 à 775. — La discussion générale est close. — Les articles du tableau sont adoptés, p. 775. — Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation, p. 775.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 24 et 1 abstention, p. 783 (24 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Budgets coloniaux. — V. Colonies.

Bulletins de vote. — V. Loi électorale.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

Bureaux d'administration. — V. Enseignement : Enseignement moyen.

C

Caisse de dépôts et de consignations.

Rapport sur les opérations pour l'année 1946.

Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 14.

Caisse générale de retraite. — V. Pensions.

Caisse nationale de crédit professionnel. — V. Commerce et industrie : Crédit professionnel.

Catastrophes et accidents.

CATASTROPHE DE WARSAGE.

Ann. — M. le président rend hommage aux victimes de la catastrophe de Warsage, p. 404.

Cautionnements des comptables de l'Etat. — V. Finances : Comptables de l'Etat.

Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux. — V. Enquêtes : Centre de recherche.

Chambres des Cours d'appel. — V. Organisation judiciaire : Cours d'appel.

Chambres législatives-Sénat.

BUREAU DÉFINITF : FORMATION.

Président du Sénat. — M. Dierckx propose la réélection de M. Gillon, p. 4. — M. Mertens présente la candidature de M. Rolin, p. 4. — M. Edg. De Bruyne propose la réélection de M. Gillon, p. 4. — M. Glineur présente la candidature de M. Rolin, p. 4. — M. Rolin est proclamé président du Sénat, p. 4.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

Premier vice-président. — M. Edg. De Bruyne propose d'élire tous les vice-présidents de la législature précédente, p. 4. — M. Glineur présente la candidature d'un sénateur communiste, p. 5. — M. Dierckx propose la réélection des deux vice-présidents P. S. C., p. 5. — M. Pholien est proclamé premier vice-président, p. 5.

Deuxième vice-président. — M. Edg. De Bruyne présente la candidature de M. Mullie, p. 5. — M. Glineur présente la candidature de M. Coenen, p. 5. — M. Mullie est proclamé deuxième vice-président, p. 5.

Troisième vice-président. — M. Catteau propose la candidature de M. Buisseret, p. 5. — M. Glineur présente la candidature de M. Coenen, p. 5. — M. Buisseret est proclamé troisième vice-président, p. 5.

Secrétaires du Sénat. — Mlle Baers, MM. Bouilly, Missiaen, De Boodt et Catteau sont proclamés secrétaires, p. 6.

Questeurs du Sénat. — MM. Van Belle, Doutrepont, le comte de la Barre d'Erquelinnes, De Clercq et Boulanger sont élus questeurs du Sénat.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Ann. — Modification à la composition, p. 482.

DÉCÈS.

Ann. — Annonce du décès de M. Rombaut, ancien sénateur, p. 15.
Annonce du décès de M. Maquet, sénateur de l'arrondissement de Namur et Dinant-Philippeville, p. 1722.
Annonce du décès de M. Renard, sénateur de l'arrondissement de Bruxelles, p. 1722.
Annonce du décès de M. Stamps, sénateur provincial de Namur, p. 2037.

FONCTIONNAIRES.

Hommage à MM. Humblet et Delantsheere.

Ann. — MM. le président, Edg. De Bruyne, Mertens, Gillon et Taillard rendent hommage à MM. Humblet et Delantsheere, pp. 209 et 210.

INCIDENTS.

Ann. — Fait personnel de M. Fonteyne qui relève une déclaration offensante de M. Orban de Xivry, p. 567. — Réponse de M. Orban de Xivry. — L'incident est clos.
Fait personnel de M. Fonteyne qui relève une déclaration de M. Allard, p. 780. — Réponse de M. Allard. — L'incident est clos.
Fait personnel de M. De Boodt qui relève une déclaration offensante de M. Fonteyne. — Réponse de M. Fonteyne, p. 1814. — L'incident est clos.
Fait personnel de M. De Boodt qui relève des propos outrageants de M. Glineur. — Réponse de M. Glineur, p. 1814. — L'incident est clos.
Rappel à l'ordre de M. de Dorlodot, p. 2032.
Fait personnel de M. Van Remoortel au sujet de la lettre adressée au Roi par les parlementaires et par laquelle ceux-ci faisaient amende honorable pour les paroles prononcées à Limoges, p. 2055. — L'incident est clos.
Fait personnel de M. de Dorlodot au sujet d'une parole injurieuse de M. Van Remoortel à son égard, p. 2060. — L'incident est clos.

LISTES.

Session de 1947-1948.
N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.
N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.
N° 3. Liste des projets et propositions de loi dont le Sénat est saisi.
N° 4. Liste des commissions permanentes.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — M. le président doyen d'âge Van Overbergh déclare ouverte la session ordinaire de 1947-1948, p. 3.

PÉTITIONS.

Doc. — N° 259. Pétitions sur lesquelles la commission a statué.

QUESTEURS DU SÉNAT.

Ann. — MM. Van Belle, Doutrepont, le comte de la Barre d'Erquelinnes, De Clercq et Boulanger sont proclamés questeurs du Sénat, p. 8.

VALIDATION DES POUVOIRS.

Ann. — Vérification des pouvoirs de M. Bernard, Henri, sénateur suppléant de l'arrondissement de Namur et de Dinant-Philippeville, appelé à faire partie du Sénat en remplacement de M. Maquet, décédé. Dépôt et lecture du rapport par M. Yernaux (en français) et M. De Boodt (en néerlandais), qui conclut à la validation des pouvoirs. Les conclusion du rapport sont adoptées et M. Bernard, Henri prête serment, p. 1752.

Chambres législatives-Sénat (*suite*)

Ann. — Vérification des pouvoirs de Mme Beeckman-Vandervelde, sénateur suppléante de l'arrondissement de Bruxelles, appelée à achever le mandat de M. Renard, décédé. Lecture du rapport de M. de la Vallée Poussin qui conclut à la validation des pouvoirs. Les conclusions du rapport sont adoptées et Mme Vanderveide prête le serment constitutionnel, p. 1792 (23 juillet 1948).
Vérification des pouvoirs de Mme Baudson, veuve Dachet, appelée à remplacer M. Stamps, décédé. Lecture du rapport de la commission, par M. Doutrepont, qui conclut à la validation des pouvoirs. Les conclusions du rapport sont adoptées et Mme Baudson prête serment, p. 2038 (19 octobre 1948).

Changement d'école. — V. Enseignement.

Charbonnages. — V. Commerce et Industrie.

Chefs de musique. — V. Armée : Officiers.

Chevrons de front. — V. Guerre.

Chômage. — V. Interpellation Minnaert.

Circulation des monnaies divisionnaires. — V. Finances : Monnaies divisionnaires.

Classes moyennes. — V. Commerce et industrie : Crédit aux classes moyennes.

Classification des tribunaux de première instance. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de première instance.

Clôture des opérations. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Code civil. — V. Droit civil : Abrogations tacites.

Code de procédure pénale. — V. Droit pénal.

Code de procédure pénale militaire. — V. Armée : Compétence de la juridiction militaire.

Code pénal. — V. Droit pénal : Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX.

Exercice 1946-1947.
Budgets ordinaires et budgets extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour les exercices 1946 et 1947.

Doc. — N° 12. Rapport de M. Van Remoortel.
1. *Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1946.
2. *Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1946.
3. *Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice* 1947.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel, rapp. (qui demande le vote de ces projets par le Sénat); Levecq (qui parle de l'enseignement laïc au Congo); De Bruyne, Edg. (qui parle des subsides octroyés aux missions chrétiennes et de la question linguistique); de Dorlodot (qui parle d'un film de propagande coloniale dont certains passages, où paraissait le Roi, avaient été supprimés); Godding (qui parle de l'enseignement laïc au Congo) et Wigny, m. c. (qui répond aux différents orateurs), pp. 58 à 64. — La discussion générale est close Les différents articles sont adoptés, pp. 65 à 74.
L'ensemble des projets est adopté par 100 voix contre 27 abstentions (27 novembre 1947). — Se sont abstenus : Mme Degeer-Adère, MM. Depotte, Dierckx, Duchaine, Fonteyne, Gillon, Godding, Goossens, Leclercq, Levecq, Libois, Lilar, Marion, Massonnet, Minnaert, Motz, Sironval, Steyaert, Tack, Taillard, Van Eyndonck, Yernaux, Boulanger, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet et M. Coenen, F., p. 84.
Les projets sont transmis à la Chambre des représentants.

Exercice 1948.
Budget ordinaire du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 91. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 316. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 340. Rapport de M. Pholien.
N° 355. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 357. Rapport complémentaire de M. Pholien.

Colonies (*suite*)

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Wigny, m. c., p. 241 (14 janvier 1948).
Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1155 (2 juin 1948).
Discussion générale : V. discussion du budget du ministère des colonies.
Les articles du budget et du projet de loi sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1359.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1376 (16 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du vice-gouvernement général du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 278. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 341. Rapport de M. Pholien.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Wigny, m. c., p. 803 (22 avril 1948).
Dépôt du rapport par M. Pholien, p. 1155 (2 juin 1948).
Discussion générale : V. discussion du budget du ministère des colonies.
Les articles du budget et du projet de loi sont adoptés, p. 1360.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix contre 13 et 1 abstention, p. 1376 (16 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

CONSEIL COLONIAL.

Projet de loi modifiant l'article 24 de la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo belge, modifiée par les lois du 29 mars 1911 et du 9 décembre 1912.

Doc. — N° 347. Rapport de M. Ancot.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Ancot, p. 1157 (2 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Ancot, rapp. (qui propose le rejet du projet); et Wigny, m. c. (qui se déclare d'accord avec M. Ancot), pp. 1362-1363.
La discussion générale est close.
L'article unique n'est pas adopté.
Le projet de loi est rejeté, p. 1363 (16 juin 1948).

DÉCRETS.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 3 juin 1947 avec la Forminière et relative à la concession d'un terrain de 2 ha 39 a 70 ca, sis aux chutes Pogge, n° 2, sur la rive droite du Kasaï.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 14.

Projet de décret accordant une concession minière à la Société minière de Kamola (Somika).

Projet de décret aprouvant la convention du 30 juin 1947 octroyant à la Société minière du Surongo un droit de recherches minières exclusives pendant quatre ans, dans 40,000 hectares des anciens blocs dérivant de la convention du 8 avril 1925, approuvée par décret du 21 août 1925.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p 27.

Décrets octroyant des permis d'exploitation à diverses sociétés.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 113.

Projet de décret prorogeant pour deux ans les droits de recherches minières dérivant de la convention du 31 août 1939 intervenue avec la Société Sominor, approuvée par le décret du 27 novembre 1945.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 213.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 3 avril 1947 avec la Société d'Elevage et de Culture au Congo belge (S. E. C.) et relative à la concession d'un terrain de 4,500 hectares sis à Dianinama.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 300.

Projet de décret approuvant une convention intervenue le 7 janvier 1948 avec la Société internationale forestière et minière du Congo (Forminière) et relative à un échange de terrains sis respectivement à Dulu et à proximité des chutes Pogge 11, sur la rive gauche du Kasaï, et un projet de décret approuvant une convention intervenue le 16 janvier 1948 entre la colonie, le Comité national du Kivu et la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux grands lacs africains et relative à une modification de l'article 8 de la convention du 28 février 1933.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 855.

Projets de décret octroyant : 1° trois permis d'exploitation à la société « Les Mines d'Or Belgika » (Belgikaor), pour les polygônes dénommés « Myaya », « Nyamavieti » et « Wamisenge »; 2° un permis d'exploitation à la Société Symétain, pour le polygone dénommé « Makarie »; 3° un permis d'exploitation à la Société minière Cololacs, pour le polygone dénommé « Colomines-Est n° 28 ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 892.

Colonies (*suite*)

Projet de décret approuvant deux conventions intervenues le 9 octobre 1946 et le 14 janvier 1948 entre le Comité spécial du Katanga et M. Jean Van Gijsel et relatives à la concession de 110,000 hectares dans la région nord-est du Katanga.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 984.

Projet de décret prorogeant de deux ans les droits de recherches minières exclusives dont bénéficie la « Compagnie minière en Afrique orientale » (Minafor) dans les blocs dénommés « Buttare », « Kavinu », « Kimuga » et « Rugoba ».

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1490.

Projets de décret : 1° approuvant une convention intervenue le 24 novembre 1947 entre la colonie, la Compagnie des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains et le Comité national du Kivu, et relative aux droits fonciers de la Compagnie;

2° approuvant la convention minière conclue le 2 avril 1948 entre le Ruanda-Urundi, d'une part, et les sociétés Géo-Ruanda, Minétain, Mirudi et Somuki, d'autre part.

Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 1688.

DÉPENSES MÉTROPOLITAINES.

Projet de loi consacrant l'octroi par le Trésor belge au Trésor colonial d'une somme forfaitaire de 30 millions de francs en compensation de dépenses métropolitaines de souveraineté supportées par le budget colonial de 1947 à la décharge de la métropole.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1216 (8 juin 1948). — Renvoi en commission.

Colonies. — V. aussi : Affaires étrangères : Ruanda-Urundi.

Commerce. — V. Droit civil : Fonds de commerce.

Commerce et industrie.

CHARBONNAGES.

Projet de loi autorisant le Roi à établir un système de solidarité dans l'industrie charbonnière et à pourvoir aux moyens d'assurer la poursuite de l'exploitation des charbonnages qui cesseraient leur activité.

Doc. — N° 138. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 222. Rapport de M. Van Buggenhout.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Buggenhout, p. 590 (11 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. De Smet (qui s'intéresse aux formes que l'on peut donner à la compensation dans l'industrie charbonnière); Boulanger (qui critique le gouvernement de n'avoir pas encore réalisé de réformes de structure, critique la mesure proposée par le projet, s'en prend à l'organisation de l'industrie charbonnière); De Block (qui manifeste son inquiétude au sujet de la main-d'œuvre indigène, parle du rééquipement, s'intéresse aux prix de vente, déclare s'opposer à l'amendement proposé par M. De Smet, répond à MM. De Smet et Boulanger, insiste pour que le projet soit voté sans modification); Dierckx (qui déclare que le groupe libéral ne peut accepter la nationalisation des industries de base); Delattre, m. comb. e. (qui déclare que le projet est destiné à faire face aux difficultés momentanées, affirme que l'amendement de M. De Smet est contradictoire au projet, précise le cas où l'Etat interviendra dans certains charbonnages, résume les raisons pour lesquelles le projet doit être voté); Van Buggenhout, rapp. (qui s'oppose aux nationalisations, discute la question des prix, demande de voter l'amendement); Catala (qui attribue au régime dirigiste les difficultés dont souffre l'industrie charbonnière); Logen (qui, par motion d'ordre, rectifie une affirmation de M. Catala); Meurice (qui démontre les imperfections du système de la compensation et soulève la question de la main-d'œuvre indigène); Schot (qui insiste pour établir le statut charbonnier, parle du recrutement des ouvriers et déclare que le projet est contraire à ses principes en matière constitutionnelle, légale et conventionnelle; soulève la question de la réquisition et de l'expropriation et critique le système appliqué pour les indemnisations); Van Buggenhout, rapp. (qui déclare que la loi doit être assouplie pour éviter les réquisitions), pp. 649 à 670. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Interventions de MM. Meurice (qui précise la situation des charbonnages, répond aux objections soulevées, donne les raisons pour lesquelles l'amendement a été proposé); Delattre, m. c. é. (qui répond à M. Meurice, parle de la main-d'œuvre ainsi que de la situation des mineurs, soulève la question de la production et de la compensation, parle de l'amendement proposé et demande le rejet de cet amendement); Catteau (qui

Commerce et industrie (*suite*)

conteste l'utilité du projet de loi, pose une question à M. le ministre); Spaak, p. m. et m. a. é. (qui s'élève contre les déclarations de M. Catala, déclare que le projet soumis est une loi de circonstance, fait l'historique du projet tel qu'il se présente, répond à une remarque de M. Meurice, parle du système de compensation, fait constater que la solution fondamentale doit être trouvée par le conseil national des charbonnages); Van Buggenhout (qui justifie la portée de l'amendement); Delattre, m. c. é. (qui répond à MM. Catteau et Van Buggenhout); Spaak, p. m. et m. a. é. (sur la façon dont le régime de compensation est établi); Edg. De Bruyne (qui, par motion d'ordre, propose de passer au vote de l'article 1er et d'y procéder par appel nominal et demande à pouvoir faire une déclaration, avant le vote, au nom du P. S. C.); Dierckx (qui, par motion d'ordre, s'étonne du manque de fair play consistant à clore la discussion sans l'avoir entendu); Edg. De Bruyne (qui motive le vote de son groupe); Dierckx (qui rappelle dans quelles circonstances il s'est permis d'interrompre le premier ministre, déclare que le groupe libéral soutient l'amendement De Smet, mais votera contre la loi), pp. 691 à 699. — L'amendement de la commission est repoussé par 110 voix contre 28 et 6 abstentions, p. 699. — L'article 1er est adopté, p. 699.

Art. 4. Intervention de M. Catteau (qui propose la suppression de l'article 4), p. 700. — L'article 4 mis aux voix par assis et levé est adopté.

Art. 5. Intervention de M. Moyersoen (qui déclare retirer son amendement), p. 701.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 103 voix contre 11 et 36 abstentions, p. 782 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Catala, Coenen (Félix), Depotte, Desmedt (René), De Smet (Pierre), Duchaine, Estienne, Fonteyne, Glineur, Goossens, Hanquet, Kluyskens, Levecq, Libois, Lohest, Marion, Meurice, Michot, Minnaert, Moreau de Melen, Moyersoen, Mullie, Nothomb, Orban de Xivry, Schot, Servais, Stamps, Struvay, Taillard, Van Buggenhout, Van Laeys, Van Zeeland, Zurstrassen, Baert, Baur et Boulanger.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CONSEIL CENTRAL DE L'ÉCONOMIE.

Projet de loi portant organisation de l'économie.

Doc. — N° 397. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 489. Rapport de M. Van Zeeland.
N° 505. Amendement proposé par MM. Tobback et consorts au texte de la commision.
N° 506. Amendements proposés par M. P. De Smet au texte de la commission.
N° 507. Amendements proposés par MM. Catteau et Motz.
N° 510. Amendements proposés par M. Logen au texte de la commission.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1590 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Zeeland, p. 1893 (28 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Meurice (qui expose dans quel esprit les sociaux chrétiens voteront les réformes de structure); De Block (qui constate que la discussion a porté beaucoup plus sur les intentions supposées du projet que sur les textes, déclare que l'initiative privée n'est plus capable de résoudre les grandes questions et que le système économique devra subir des changements profonds, examine plusieurs points du projet); Mots (qui examine l'esprit du projet et critique le monopole accordé à des organisations ouvrières, la compétence des conseils d'entreprise en matière économique et le monopole syndical; propose certains amendements); Boulanger (qui formule une légère réserve en ce qui concerne les conclusions du rapport, déclare que si le projet n'est pas amendé il sera néfaste pour la classe ouvrière, reprend des déclarations faites à la Chambre, examine les faiblesses et les erreurs du projet); Duvieusart, m. a. é. (qui parle des engagements antérieurs, déclare que la matière du projet a été particulièrement étudiée, indique la portée du projet qui est la réalisation du programme ministériel et demande au Sénat de le voter dans un sentiment d'unanimité social); Catala (qui reconnaît la grande importance de la réforme mais regrette que le texte n'ait pas tenu compte des suggestions de divers groupements, déclare que le projet renferme trois vices fondamentaux, demande le renvoi en commission); Van Zeeland, rapp. (qui justifie le projet de loi, examine quelques points essentiels, réfute les objections principales qui ont été formulées, affirme que la loi ne bouleversera pas la structure économique du pays et qu'elle ne réussira que si tous s'attellent à son succès), pp. 1967 à 1984.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Zurstrassen (qui estime qu'il faut donner au syndicalisme la place qui lui revient, déclare que le projet contient trop de lacunes mais qu'il le votera malgré ses imperfections); Servais (qui exprime le sentiment des classes moyennes du secteur industriel et commercial); Logen (qui revient sur quelques remarques présentées en commission);

Commerce et industrie (*suite*)

de la Barre d'Erquelinnes (qui déclare qu'il est déraisonnable de parler, à propos du projet, de plans de marxisme destructeur); Catteau (qui déclare que le projet est amputé de certains éléments importants, marque sa préférence pour une organisation librement consentie sous le contrôle du pouvoir exécutif, déclare que le groupe libéral est partisan d'une organisation de l'économie conçue et élaborée par les producteurs eux-mêmes et déclare que les conseils d'entreprise, tels qu'ils sont constitués dans le projet, postulent la lutte des classes; estime que la compétence des conseils devrait être limitée); Van Zeeland, rapp. (qui répond à M. Catteau); Van In (qui analyse et définit les intérêts et la méfiance des classes moyennes et des industriels flamands), pp. 1986 à 1994. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de M. Mertens (qui proteste contre certaines allégations exprimées, lors de la discussion générale, par MM. Motz, Catala et Catteau et défend les travailleurs et leur organisation syndicale), p. 1996. — L'article 1er est adopté.

Art. 2. Intervention de M. De Smet (P.) (qui défend un amendement par lequel il souhaite que l'on fasse appel au concours des ingénieurs pour les délibérations du Conseil central de l'économie); Duvieusart, m. a. é. (qui demande au Sénat de s'en tenir au texte original); De Smet (qui déclare retirer son amendement), pp. 1998-1999. — L'article 2 est adopté.

Art. 3. Est adopté sans observation, p. 1999.

Art. 4. Intervention de MM. Catteau (qui s'oppose au pouvoir discrétionnaire du seul ministre pour la nomination du secrétaire du Conseil), et Duvieusart, m. a. é., p. 1999. — L'article 4 est adopté.

Art. 5. Adopté sans observation, p. 2000.

Art. 6. Intervention de MM. Catteau (qui proteste contre l'emploi des termes « conseils professionnels » au lieu de « conseils économiques ») et Duvieusart, m. a. é. (qui donne les raisons pour lesquelles cette désignation a été choisie), p. 2000. — L'article 6 est adopté.

Les articles 7 à 11 sont adoptés sans observation, pp. 2000 et 2001.

Art. 12. Intervention de M. Duvieusart, m. a. é (qui parle de l'activité des secrétaires), p. 2002. — L'article 12 est adopté.

Art. 13. Adopté sans observation, p. 2002.

Art. 14. Intervention de M. Tobback (qui demande des précisions au sujet des industries saisonnières et des conseils d'entreprise); Duvieusart, m. a. é. (qui lui répond); Servais (qui déclare retirer son amendement à l'article 14), p. 2002. — L'amendement de M. Catteau qui reprend le texte de M. Servais n'est pas adopté. — L'article 14 est adopté, p. 2002.

Art. 15. Intervention de MM. Ramaekers, Duvieusart, m. a. é., Tobback, Jespers, De Block, Vos, Mlle Baers et M. Van Zeeland, pp. 2003 à 2007. — L'article 15 est adopté, p. 2007.

Art. 16. Intervention de MM. P. De Smet, Motz et Duvieusart, m. a. é. — L'amendement de M. Motz qui reprenait le texte de l'amendement de M. De Smet n'est pas adopté. — L'article 16 est adopté, p. 2007.

Art. 17 à 19. Adoptés sans observation, pp. 2007 et 2008.

Art. 20. Intervention de M. Logen et de M. Boulanger, p. 2008. — L'amendement de M. Logen est adopté. — L'article 20 amendé est adopté.

Art. 21 à 36. Adoptés sans observation, pp. 2008 à 2011. — Justifient leur vote : MM. Broeckx, Motz et de Dorlodot, p. 2011.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 97 voix contre 9 et 14 abstentions, p. 2011 (3 août 1948).

Se sont abstenus : MM. de Dorlodot, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert, Nothomb, Servais, Taillard, Van Kerckhoven, Ancot, Baur et Boulanger.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

CRÉDIT AUX CLASSES MOYENNES.

Proposition de loi instituant une Société nationale de Construction et de Crédit immobilier en faveur des classes moyennes.

Doc. — N° 51. Proposition de M. Moyersoen.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Moyersoen, p. 449 (24 février 1948).

Prise en considération, p. 794 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

CRÉDIT PROFESSIONNEL.

Caisse nationale de crédit professionnel.

Ann. — Transmission du rapport du conseil d'administration, exercice 1947, p. 794.

HOTELLERIE SAISONNIÈRE.

Proposition de loi accordant un moratoire à l'hôtellerie saisonnière.

Doc. — N° 411. Proposition de M. Ancot.
N° 481. Rapport de M. Lohest.
N° 515. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 516. Amendement présenté par MM. Fonteyne et consorts.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Ancot, p. 1459 (22 juin 1948).

Prise en considération, p. 1586 (25 juin 1948) — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1756 (22 juillet 1948).

Commerce et industrie (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp. (qui souligne que la loi est nécessaire étant donné la crise qui sévit dans l'industrie de l'hôtellerie); Orban, m. a. (qui fait remarquer que la proposition contient des dispositions juridiques nouvelles et demande que la proposition ne soit pas applicable en matière fiscale); Ancot (qui donne les motifs pour lesquels la proposition a été déposée, déclare que celle-ci constitue un minimum, demande au ministre des finances de faire une déclaration en ce qui concerne l'exclusion des affaires fiscales); Van Buggenhout (qui est étonnée de voir que l'aide donnée à cette industrie ne s'étende pas à la matière fiscale, demande au Sénat de voter le texte tel qu'il est sorti des délibérations de la commission); Orban de Xivry (qui demande au ministre des finances de déclarer qu'il ne réclamerait pas en ce moment les impôts exigibles); Eyskens, m. f. (qui déclare que la proposition ne saurait être applicable en matière fiscale); Verbrugge (qui appuie la proposition); Fonteyne (qui estime que le domaine fiscal ne peut échapper au moratoire, pose deux questions, propose une rectification), pp. 1804 à 1807.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article 1er est adopté sans observation.

Art. 2. Intervention de MM. Lohest, Taillard, Fonteyne et Spaak, p. m. et m. a. é.

L'amendement du gouvernement est adopté.

L'article 2 modifié est adopté.

Un article 3 (nouveau) est adopté, pp. 1808 et 1809.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1812 (23 juillet 1948).

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en faveur de l'industrie saisonnière dans les stations balnéaires et climatiques.

Doc. — N° 511. Projet amendé par la Chambre des représentants.

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest (qui déclare que le projet de loi déposé à la Chambre écarte nettement toute idée de moratoire, précise l'interprétation de la loi en ce qui concerne le cas d'un débiteur appartenant à la catégorie protégée et poursuivi devant le tribunal de commerce en vertu d'une traite qu'il a acceptée); Lilar (qui estime qu'il est impossible au groupe libéral de suivre ce projet, celui-ci établissant un système juridique absolument incohérent et le gouvernement se réservant la possibilité de le mettre ou non en application); Kluyskens (qui déclare ne pouvoir voter le nouveau projet qu'il considère comme une des plus grandes hérésies juridiques); Ancot (qui estime que la formule gouvernementale permettra d'éviter une véritable catastrophe); Fonteyne (qui déclare que son groupe votera le projet mais que celui-ci contient des monstruosités au point de vue juridique, regrette que le projet rende le gouvernement juge du moment où le moratoire entrera en vigueur, fait une observation concernant les dettes civiles et commerciales), pp. 2029 à 2031. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de MM. Kluyskens et Struye, m. j.

L'article 1er est adopté, p. 2032.

L'article 2 est adopté sans observation, p. 2032.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 10 et 3 abstentions, p. 2032 (3 août 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot, Lagae et Leclercq.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

IMPORTATION ET TRANSIT DES MARCHANDISES. — LICENCES.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté du Régent pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

Doc. — N° 160. Rapport de M. Zurstrassen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 350 (3 février 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observation, p. 568.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 129 voix et 1 abstention, p. 589 (11 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projets de loi portant ratification de deux arrêtés du Régent pris en vertu de la loi du 30 juin 1931, modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

Doc. — N° 495. Rapport de M. Zurstrassen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1438 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale. — L'article unique de chaque projet de loi est adopté sans observation, pp. 2014 et 2015.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 117 voix contre 10 et 1 abstention, p. 2024 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Les projets sont soumis à la sanction du Prince-Régent.

Commerce et industrie (*suite*)

MAGASINS. — GRANDS MAGASINS.

Projet de loi déterminant les conditions de l'ouverture ou de l'agrandissement de certains établissements de vente en détail.

Doc. — N° 29. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 149. Rapport de M. De Smet (P.).

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Duvieusart, m. a. é. et c. m., p. 77 (27 novembre 1947).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 377 (11 février 1948).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Boulanger (qui considère le projet inefficace et défend les classes laborieuses); De Smet, rapp. (qui invite le Sénat à adopter le projet tel qu'il a été modifié par la commission); Buisseret (qui demande que soit résolue la question de l'impôt foncier et de l'incidence du calcul de cet impôt); Duvieusart, m. a. r. et c. m. (qui fait un exposé), pp. 401 à 403.

Art. 3. Discours de MM. Catteau (qui attire l'attention sur l'imprécision de la définition du grand magasin); Duvieusart, m. a. é. et c. m. (qui répond à M. Catteau), pp. 403 et 404.

Les autres articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet est adopté par 63 voix contre 17 et 45 abstentions, p. 420 (18 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Missiaen, Moulin, Ohn, Pincé, Rolin, Mme Spaak, MM. Spreutel, Van Eyndonck, Van Graefschepe, Van In, Van Kerckhoven, Van Laerhoven, Van Loenhout, Van Remoortel, Verbrugge, Vergeylen, Versieren, Vos, Wijn, Yernaux, Allard, Bouilly, Casterman, Claeys, Craeybeckx, Craps, Crommen, De Block, De Bruyne (V.), Delmotte, De Nauw, Devaux, Dhondt, Donvil, Doutrepont, Duray, Francen, Harmegnies, Knops, Lapaille, Machtens, Matagne, Mazereel et Mertens.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi prorogeant les dispositions légales qui interdisent l'ouverture et l'agrandissement de certains établissements de vente en détail.

Doc. — N° 27. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 84 (27 novembre 1947).

Prise en considération, p. 113 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente. — Interventions de MM. Servais, De Block, Lohest et Buisseret, pp. 113-114.

Proposition de loi interdisant l'ouverture ou l'agrandissement de certains établissements de vente en détail.

Doc. — N° 30. Proposition de M. Servais.

Ann. — Prise en considération, p. 113 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

1° *Proposition de loi prorogeant les dispositions légales qui interdisent l'ouverture et l'agrandissement de certains établissement de vente en détail (de M. Buisseret);*

2° *Proposition de loi interdisant l'ouverture ou l'agrandissement de certains établissements de vente en détail (de M. Servais).*

Doc. — N° 53. Rapport de M. De Block.

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp. (qui donne lecture de son rapport); Boulanger (qui défend la cause des classes moyennes); Servais (qui donne les raisons pour lesquelles il est revenu sur sa décision de l'an dernier qui consistait à n'avoir plus recours à une loi de cadenas); Logen (qui motive les raisons pour lesquelles le groupe socialiste émettra des votes différents); Buisseret (qui déclare retirer son projet en faveur de celui de M. Servais et fait quelques réserves); Lohest (qui fait quelques réserves); De Block, rapp. (qui demande l'adoption de la proposition), p. 132. — La discussion générale est close.

Les articles de la proposition Servais sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet est adopté par 115 voix contre 19 et 2 abstentions, p. 136 (18 décembre 1947). — Se sont abstenus : MM. Guinotte et Hanquet.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

OFFICE NATIONAL D'EXPANSION COMMERCIALE.

Projet de loi créant un établissement public dénommé « Office national belge d'expansion commerciale ».

Doc. — N° 264. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 349. Rapport de M. Vos.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 746 (24 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1306 (10 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Taillard (qui déclare que son groupe votera le projet); Vos, rapp. (qui déclare renoncer à prendre la parole, étant donné que le groupe communiste est d'accord); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui donne quelques précisions), pp. 1522 à 1524.

La discussion générale est close.

Commerce et industrie (*suite*)

Les articles sont adoptés sans observation, pp. 1524 à 1527.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Projet de loi portant modification de l'arrêté-loi du 8 juillet 1946, prorogeant, en raison des événements de guerre, les délais en matière de propriété industrielle et la durée des brevets d'invention.

Doc. — N° 253. Rapport de M. Zurstrassen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Zurstrassen, p. 736 (23 mars 1948).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 776.
L'ensemble du projet est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 789 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE.

Projet de loi modifiant le statut de la Société nationale de Crédit à l'Industrie.

Doc. — N° 421. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 460. Rapport de M. De Clercq.
N° 464. Amendements proposés par M. Buisseret.
N° 477. Amendements propcsés par M. Moyersoen et consorts.
N° 479. Amendements proposés par M. Schot.
N° 512. Projet réamendé par la Chambre des représentants.
N° 513. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Eyskens, m. f. (qui commente brièvement le projet du gouvernement); Taillard (qui déclare que le groupe communiste ne votera pas le projet et que la réforme de structure proposée n'est qu'une manœuvre pour sauver le capitalisme); Catteau (qui affirme que l'Etat veut se rendre maître de la S. N. C. I. tout comme il l'a fait pour la Banque Nationale, formule quelques observations, demande qu'au sein du conseil d'administration il y ait des représentants des industries privées, déclare appuyer l'amendement tendant à sauvegarder les intérêts de l'industrie, demande plus de souplesse dans la désignation des membres du conseil de gestion); de Dorlodot (qui estime que la S. N. C. I. depend trop du gouvernement, émet des craintes au suiet des entreprises qui tenteraient de rester indépendantes, invoque un fait qui a été révélé grâce à une question posée par M. Doutrepont, déclare émettre un vote négatif); De Clercq, rapp. (qui répond aux objections de M. Catteau), pp. 1895 à 1900.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er, litt. *c*. Intervention de MM. Moyersoen (qui justifie son amendement); Buisseret (qui déclare avoir réintroduit les amendements présentés à la Chambre par M. Rey); Schot (qui défend la portée de ses amendements); Eyskens, m. f. (qui donne les motifs pour lesquels il combat l'amendement de M. Moyersoen, répond à M. Buisseret, déclare l'amendement de M. Schot, tendant à une représentation de l'agriculture et des classes moyennes, superflu); Mullie (qui souhaite la désignation d'un représentant de l'agriculture et des classes moyennes au conseil d'administration), pp. 1900 à 1906.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 1er, litt. *c*. L'amendement de M. Moyersoen n'est pas adopté. — L'amendement principal de M. Buisseret n'est pas adopté, p. 1909.
Discours de M. Buisseret (qui précise le but de son amendement), p. 1909. — L'amendement subsidiaire de M. Buisseret n'est pas adopté. — Le littera *c* de l'article 1er amendé par MM. Schot et consorts est adopté p. 1909. — Les littera *d* et *e* sont adoptés sans observations, p. 1909 — Littera *f* : Discours de MM. Schot (qui explique la portée de son amendement) et Eyskens, m. f. (qui combat cet amendement), p. 1910. — L'amendement de M. Schot n'est pas adopté. — Le littera *f* est adopté, p. 1910. — L'ensemble de l'article 1er est adopté, p. 1910. — Les articles 2 à 5 sont adoptés sans observation.
Art. 6. Discours de MM. Schot (qui défend son amendement) et Eyskens, m. f. (qui demande de ne pas suivre M. Schot), p. 1911. — L'amendement tendant à ajouter cet art. 6 est rejeté, p. 1911.
Vote en seconde lecture du littera *c* amendé de l'article 1er. — L'ensemble de l'article 1er amendé est adopté, p. 1937.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 29 et 1 abstention, p. 1937 (29 juillet 1948). — S'est abstenu : M. Mertens.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.
Dépôt et lecture du rapport par M. De Clercq, p. 2027 (3 août 1948).

Commerce et industrie (*suite*)

Discussion générale du projet réamendé par la Chambre des représentants.

Discours de MM. Mertens (qui déclare ne pouvoir accepter le compromis admis par la commission en ce qui concerne la représentation au sein du conseil), p. 2027. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'art. 1er amendé est adopté, p. 2028. — Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 2028.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 100 voix contre 28, p. 2029 (3 août 1948). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Commission mixte d'enquête. — V. Administrations publiques.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives-Sénat.

Commissions paritaires. — V. Travail, Prestations d'intérêt public en temps de paix.

Communes.

FONDS DES COMMUNES.

Proposition de loi revisant le Fonds des communes.

Doc. — N° 93. Proposition de M. Harmegnies.
N° 154. Rapport de M. Machtens.
N° 156. Amendement proposé par M. Allewaert.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Harmegnies, p. 221 (13 janvier 1948).
Prise en considération, p. 248 (20 janvier 1948) — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Machtens, p. 401 (17 février 1948).
M. Machtens donne lecture du rapport sur ce projet, p. 411.

Discussion générale.

Discours de MM. Allewaert (qui propose un amendement, parle des dépenses des communes, insiste pour que les communes, qui ont espéré une intervention du gouvernement en 1945, ne soient pas exclues du bénéfice de la loi); Eyskens, m. f. (qui fait part de son intention d'aider les communes qui en ont le plus pressant besoin); Harmegnies (qui demande à M. Allewaert de se rallier à son point de vue, demande une solution urgente du problème des finances communales); Derbaix (qui pose une question au ministre et au rapporteur), pp. 411 à 414. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Inteventions de MM. Harmegnies, Servais, Eyskens, m. f., Jespers, Machtens, Allewaert et Vermeylen, m. i., pp. 412 à 414. — L'amendement de M. Allewaert n'est pas adopté.
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 116 membres présents, p. 421 (18 février 1948). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

LOIS COMMUNALES.

Secrétaires communaux.

Proposition de loi modifiant l'article 111 de la loi communale.

Doc. N° 382. Proposition de M. Allard.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Allard, p. 1295 (10 juin 1948).
Prise en considération, p. 1689 (13 juillet 1948) — Renvoi en commission.

Proposition de loi complétant l'article 109 de la loi communale.

Doc. — N° 204. Rapport de M. Maquet.
N° 208. Amendements proposés par M. Van Steenberge au texte présenté par la commission.
N° 209. Amendement proposé par MM. De Bruyne, V. et Catteau au texte adopté par la commission.
N° 220. Amendements présentés par le gouvernement au texte adopté par la commission.

Ann. — Dépôt du rapport de M. Maquet, p. 449 (24 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (qui demande l'ajournement); Vermeylen, m. i., (qui se rallie à la proposition de M. Harmegnies) et Van Steenberge (qui motive la raison de son amendement), p. 516
La proposition est ajournée, p. 516.
La proposition de renvoi en commission est adoptée, p. 541.

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Liège. — Projet de loi portant fusion des communes d'Evegnée et de Tignée.

Doc. — N° 89. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Vermeylen, m. i., p. 213 (13 janvier 1948).

Communes. — V. aussi : Lois électorales : Incomptabilités.

Communes. — V. aussi : Impôts : Taxes de séjour.

Communes (Ordonnances de police). — V. aussi : Interpellation Minnaert.

Communes (travaux). — V. aussi : Interpellation Harmegnies

Compétence de la juridiction militaire. — V. Armée. Justice militaire.

Compétence des tribunaux de commerce. — V. Droit maritime.

Compétence territoriale des tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Comptables de l'Etat. — V. Finances.

Conseil central de l'économie. — V. Commerce et industrie.

Conseil colonial. — V. Colonies.

Conseils consultatifs régionaux. — V. Enquêtes.

Conseils de discipline d'appel. — V. Organisation judiciaire : Avocats.

Conseils d'entreprise. — V. Travail.

Conseils de Prud'hommes. — V. Organisation judiciaire : Prud'hommes.

Conseils scolaires. — V. Enseignement : Bureaux d'administration.

Conservation des droits de propriété industrielle. — V. Affaires étrangères.

Constitution. — V. Droit constitutionnel.

Construction. — V. Commerce et industrie.

Construction d'habitations à bon marché. — V. Finances : Dette publique et emprunts.

Consultation nationale au sujet de la question royale. — V. Roi et famille royale.

Contingent. — V. Armée.

Contrainte morale. — V. Droit civil : Contrats.

Contrainte par corps. — V. Droit civil.

Contrat de louage des domestiques. — V. Travail.

Convention de coopération économique européenne. — V. Affaires étrangères : Plan Marshall : Convention des XVI.

Convention générale sur les privilèges et immunités des Nations unies. — V. Affaires étrangères.

Corps électoral provincial. — V. Lois électorales.

Cour d'appel. — V. Organisation judiciaire.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour de justice internationale. — V. Droit international.

Cour des comptes.

COLLÈGE DE LA COUR DES COMPTES. — *Transmissions.*

Ann. Délibérations du conseil des ministres. — Rapport du conseil d'administration : Fonds d'amortissement de la Dette publique, exercice 1946. — Relevé des créances septembre 1947. — Relevé des créances octobre 1947, p. 14. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 26. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission du fascicule 1 du 102e cahier d'observations, p. 26. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de l'exposé d'un dissentiment entre le collège et le département des travaux publics, p. 26. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 110 — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 113 — Renvoi à la commission des finances

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 158. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 212. — Relevé des créances, p. 212. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une copie de la lettre adressée à M. le ministre des finances, p. 212. — Renvoi à la commission des finances.

Cour des comptes (*suite*)

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 248. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 351. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un relevé de créances, p. 375. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de l'exposé d'un dissentiment entre le collège et le département de la santé publique et de la famille, p. 442. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une délibération du conseil des ministres, p. 458. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une copie de la correspondance échangée avec le ministre des finances, p. 501. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 725. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission du troisième fascicule du 102e et du 103e cahiers d'observation, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de l'exposé d'un dissentiment entre le collège et le département du travail et de la prévoyance sociale, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres intervenue le 15 mars 1948 au sujet du dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre du budget, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 258 du conseil des ministres en date du 15 mars 1948 au sujet du dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre du budget, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 256 du conseil des ministres en date du 15 mars 1948 au sujet du dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre du budget, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une délibération du conseil des ministres, p. 793. — Renvoi à la commission des finances. — Relevé de créances, p. 793. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 824. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 1216. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres, n° 262 en date du 23 avril 1948 au sujet d'un dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre du budget, p. 1260. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une délibération prise par le conseil des ministres, p. 1318. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres, n° 266 du 24 mai 1948, relative au différend surgi entre le collège et le ministre du budget, au sujet de l'application des dispositions des articles 3, §§ 2, 8 et 13, § 1er, de l'arrêté royal n° 254 du 12 mars 1936, au calcul de la pension de survie allouée à la femme divorcée, p. 1438. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'une délibération du conseil des ministres, le 4 juin, sous le n° 268, relative à des dépenses à faire pour compte du ministère du budget, p. 1438. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 1688 (nos 269 et 270). — Renvoi à la commission des finances.

Transmission des délibérations nos 271 et 272, prises par le conseil des ministres le 2 juillet 1948. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission du 104e cahier d'observations. — Dépôt aux archives, p. 1707. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations du conseil des ministres, p. 1996 (nos 273 et 274). — Renvoi à la commission des finances.

Transmission de délibérations prises par le conseil des ministres les 4 août, 3 et 17 septembre 1948, sous les nos 275, 276 et 279 et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires économiques et des classes moyennes, p. 2037. — Renvoi à la commission des finances.

Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 277 du 10 septembre 1948 au sujet du dissentiment survenu entre le collège et le ministre du budget, p. 2037. — Renvoi à la commission des finances

Transmission du compte des opérations du Fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1946, p. 2037.

Cours d'eau non navigables. — V. Eaux et forêts.

Crédit aux classes moyennes. — V. Commerce et industrie.

Crédits supplémentaires. — V. Finances.

Crimes contre la sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal. — V. aussi : Guerre : Prisonniers politiques : Ayants-droit.

Crimes et délits contre les personnes. — V. Droit pénal.

Cultes.

TRAITEMENTS DES MINISTRES DU CULTE CATHOLIQUE.

Projet de loi fixant les traitements des ministres du culte catholique.

Doc. — N° 16. Amendement présenté par MM. Doutrepont et Mazereel.
N° 150. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre, p. 13 (13 novembre 1947). — Renvoi à la commission de la justice.

Discussion générale.

Discours de MM .Doutrepont (qui invoque l'article 117 de la Constitution et défend son amendement); Struye, m. j. (qui demande de s'en tenir aux termes du projet déposé par le gouvernement et approuvé par la Chambre des représentants); Lohest, rapp. (qui discute l'amendement présenté par MM. Doutrepont et Mazereel); Fonteyne (qui défend l'exposé de M. Doutrepont, constate l'aggravation des charges en faveur de l'église catholique, rappelle la déclaration faite par le clergé au sujet des bombardements aériens américains); Doutrepont (qui regrette que le ministre et le rapporteur soient aussi inconséquents avec eux-mêmes, avec les textes et avec les faits); Dierckx (qui fait une déclaration au nom du groupe libéral); De Bruyne, Edg. (qui proteste contre certaines allégations de M. Fonteyne à l'adresse du cardinal, demande qu'il soit procédé par appel nominal au vote sur l'amendement de MM. Doutrepont et Mazereel), p. 443 à 448. La discussion générale est close. — L'amendement de MM. Doutrepont et Mazereel n'est pas adopté. — Les différents articles sont adoptés, p. 449.

L'ensemble du projet est adopté par 77 voix contre 3 et 59 abstentions, p. 468 (25 février 1948). — Se sont abstenus : Mme Spaak, MM. Spreutel, Stamps, Tack, Taillard Van Eyndonck, Van Graefschepe, Van Remoortel, Vergeylen, Versieren, Vos, Wijn, Yernaux, Allard, Bernard (Louis), Bouilly, Casterman, Catteau, Mme Ciselet, MM. Clays Craeybeckx, Craps, Crommen, De Block, De Bruyne (V.), De Nauw, Devaux, D'Hondt, Dierckx, Doutrepont, Fonteyne, Francen, Gillon, Glineur, Goossens, Hans, Harmegnies, Jauniaux, Knops, Lapaille, Leclercq, Ledoux, Leurquin, Levecq, Libois, Logen, Machtens, Marion, Matagne, Mazereel, Mertens, Minnaert, Missiaen, Moulin, Ohn, Renard, Ronvaux, Sironval et Rolin.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

D

Décès. — V. Chambres législatives-Sénat.

Décès. — V. aussi : Droit civil : Etat civil.

Décès. — V. aussi : Guerre.

Décrets. — V. Colonies.

Demandes en indemnisation. — V. Guerre : Réquisitions.

Denrées alimentaires. — V. Alimentation.

Dépens. — V. Droit pénal.

Dépenses financées hors budget. — V. Finances : Avances de trésorerie.

Dépenses métropolitaines. — V. Colonies.

Déportés et prisonniers politiques. — V. Guerre : Œuvre nationale des anciens combattants.

Dépôt des budgets. — V. Motions d'ordre Doutrepont.

Députations permanentes. — V. Provinces : Pensions.

Dette publique et emprunts. — V. Finances : Habitations à bon marché.

Diplôme de droguiste. — V. Hygiène et santé.

Discipline de Cours et Tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Dispense de l'avance de frais judiciaires. — V. Guerre : Prisonniers politiques : Ayants droit.

Dispositif des jugements. — V. Droit civil : Etat civil : Registres.

Domestiques. — V. Travail.

Dommages de guerre. — V. Guerre.

Douanes. — V. Affaires étrangères.

Douanes et accises. — V. Impôts.

Droguistes. — V. Hygiène et Santé.

Droit civil.

ASSURANCE EN CAS D'ACCIDENT.

Proposition de loi tendant à rendre obligatoire l'assurance destinée à garantir la responsabilité civile des propriétaires de véhicules automobiles en cas d'accident.

Doc. — N° 39. Amendement proposé par M. de Dorlodot.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

Proposition de loi relative à la responsabilité en matière d'accidents de roulage et à l'assurance obligatoire des titulaires de plaques d'immatriculation de véhicules automoteurs.

Doc. — N° 72. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 176 (23 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

BAIL A FERME.

Projet de loi modifiant la législation sur le bail à ferme.

Doc. — N° 61. Rapport de MM. Bouilly et Derbaix.
N° 95. Amendements proposés par M. Fonteyne.
N° 96. Amendements proposés par M. Van Laeys.
N° 98. Amendement proposé par M. Lagae.
N° 99. Amendement proposé par le gouvernement.
N° 100. Amendements proposés par M. Fonteyne.
N° 101. Amendements proposés par M. Van Laeys.
N° 102. Amendements proposés par MM. Verbaet et Tobback.
N° 103. Amendements proposés par MM. Leurquin et consorts.
N° 104. Amendements proposés par MM. Ancot et Van Laeys.
N° 105. Amendement proposé par MM. Ronse et Moeversoen.
N° 106. Amendement proposé par M. Leurquin.
N° 107. Amendement proposé par MM. Fonteyne et consorts.
N° 108. Amendement proposé par M. Godding.
N° 109. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 110. Amendement proposé par MM. de Kerchove d'Exaerde et consorts.
N° 112. Amendements proposés par MM. Fonteyne et consorts.
N° 118. Amendement proposé par M. Ancot.
N° 133. Texte adopté par le Sénat au premier vote.
N° 158. Rapport complémentaire de MM. Bouilly et Derbaix.
N° 177. Amendement proposé par MM. Van Remoortel et consorts au texte adopté par la commission.

Ann. — Dépôt du rapport par MM. Bouilly et Derbaix, p. 118 (17 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Bouilly, rapp., (qui souligne l'accord du ministre de l'agriculture pour l'adoption du projet et fait un exposé de ce dernier); Derbaix, rapp. (qui complète par quelques considérations l'exposé de M. Bouilly), pp. 239 à 241. — Discours de MM. Orban, m. a. (qui marque son accord complet sur les textes proposés); Nihoul (qui exprime quelques remarques); Leurquin (qui fait quelques observations); Boulanger (qui constate quelques lacunes); Desmedt (qui désire voir voter les dispositions de la commission), pp. 242 à 246.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui démontre l'exclusivité de la loi); Bouilly (qui répond aux différents points soulevés par les orateurs), pp. 254 à 258.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Sobry (qui fait une remarque); Orban, m. a., (qui répond à M. Sobry); Fonteyne (qui défend ses amendements); Derbaix, rapp., (qui répond à M. Fonteyne); Moeversoen (qui fait quelques remarques), pp. 259 à 261.

Reprise de la discussion des articles.

Discours de MM. Bouilly, rapp., (qui regrette que des amendements rejetés en commission soient repris en séance publique); Van Laeys (qui expose pourquoi il présente de nouveaux amendements); Fonteyne (qui appuie M. Van Laeys) et Bouilly (qui maintient son point de vue), p. 264

Art. 2. Discours de MM. Fonteyne (qui défend ses amendements); Orban, m. a., (qui demande le rejet des amendements de M. Fonteyne), p. 266. — Les amendements de M. Fonteyne ne sont pas adoptés, p. 267 — L'article 2 est adopté.

Art. 3. Discours de MM. Fonteyne (qui présente un amendement); Derbaix, rapp. (qui convie le Sénat à écarter l'amendement de M. Fonteyne), p. 268. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — Discours de M. Fonteyne (qui présente un second amendement); Derbaix, rapp., (qui estime cet amendement inutile); Fonteyne (qui estime que le texte de la commission n'est pas limitatif); Derbaix, rapp., (qui considère que la limitation n'est pas nécessaire) p. 269 — L'amendement n'est pas adopté. — L'article 3 est adopté.

Droit civil (*suite*)

Art. 4. Discours de MM. Orban, m. a., (qui se déclare d'accord sur les amendements de M. Fonteyne); Verbaet (qui soulève la question des impôts); Orban, m. a., (qui approuve l'interprétation de M. Verbaet); Derbaix, rapp., (qui répond à M. Verbaet); Moeyersoen (qui demande que la portée de l'article soit précisée); Bouilly, rapp. (qui regrette de devoir légiférer sur des interprétations); Dierckx (qui demande le renvoi en commission); Fonteyne (qui parle des conditions du fermage avant la guerre); de Dorlodot (sur les clauses du bail); Van Laeys (qui présente un amendement, p. 270. — L'article 4 et l'amendement de M. Fonteyne sont adoptés, p. 272. — L'article 5 est adopté, p. 272.

Art. 6. Discours de MM. Fonteyne (qui défend un amendement); Orban, m. a. (qui demande au Sénat de ne pas se rallier à cet amendement); Derbaix (qui estime préférable de maintenir le texte du Code civil); Van Peteghem (qui exprime quelques réserves); Van Remoortel (qui parle de la loi sur la chasse), p. 273. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. Interventions de MM. Hanquet et Derbaix, p. 274. — L'article 6 est adopté.

L'article 7 est adopté, p. 275.

Art. 8. Discours de MM. Van Laeys (qui présente un amendement); Orban, m. a. (qui attire l'attention sur un inconvénient de cet amendement); Desmedt (qui précise cet inconvénient); Van Laeys et Ronse (sur la jurisprudence), p. 275. — M. Van Laeys retire son amendement. Discours de MM. Buisseret (sur l'amendement de M. Leurquin); Bouilly, rapp. (qui expose la portée de cet amendement); Desmedt (qui déclare que de nombreux propriétaires s'entendent avec leurs locataires); Buisseret (qui critique l'opinion de M. Bouilly); Fonteyne (qui se déclare d'accord avec M. Buisseret sur le fond); Derbaix (qui déclare que le projet a été discuté avec soin en commission); Kluyskens (qui répond à M. Buisseret, p. 278.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 8. Discours de MM. Fonteyne (qui dépose un nouvel amendement); Orban, m. a. (sur l'attitude des groupes communistes et libéraux); Buisseret (qui déclare que les arguments du ministre peuvent être employés contre la loi); Bouilly, rapp. (qui répond à M. Buisseret); Dierckx (sur la portée politique du projet); Hanquet (sur l'ambiguïté de l'amendement); Fonteyne (qui justifie son amendement), pp. 284 à 290. — Les amendements de MM. Fonteyne et Leurquin sont rejetés.

Discours de MM. Van Laeys (qui commente son amendement à l'alinéa 4); Derbaix (qui critique cet amendement); Fonteyne (qui n'est pas d'accord avec l'interprétation de M. Derbaix); Derbaix (qui répond à M. Fonteyne); Godding (qui expose la portée de son amendement); Orban, m. a. (qui n'approuve pas l'amendement de M. Godding); Lohest (qui appuie M. Orban); Derbaix (qui critique l'amendement de M. Godding); Fonteyne (qui approuve l'amendement de M. Godding); De Coene (sur le renvoi en commission); Van Laeys (sur l'indemnité au locataire préjudicié), pp. 291 à 296. — L'amendement de M. Godding est adopté.

Discours de MM. Lagae (sur les terrains à bâtir); Bouilly (qui combat l'amendement de M. Lagae), et Fonteyne (qui se rallie dans une certaine mesure à l'idée de M. Lagae), p. 296.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 8. Discours de MM. De Coene (au sujet de certaines zones de régions industrielles); Derbaix (qui répond à M. De Coene); Fonteyne (qui soulève la question de l'affectation des terrains à une construction); Orban, m. a. (qui parle des principes de procédure); Fonteyne (qui appuie M. De Coene); Orban, m. a. sur la ligne de conduite à suivre par les juges) pp. 300 à 302. — L'article 8 est adopté, p. 302.

Art. 9. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui rappelle la portée des dispositions de cet article); Fonteyne (qui expose la portée de son amendement); Derbaix, rapp. (qui marque son accord sur l'amendement principal de M. Fonteyne); Bouilly, rapp. (qui attire l'attention sur les observations de M. Depotte); M. Desmedt (qui déclare que les observations de M. Depotte sont inexactes). — L'amendement principal de M. Fonteyne est renvoyé en commission, pp. 303 à 305.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 9. Discours de MM. Fonteyne (qui motive la raison de son amendement); Derbaix, rapp. (qui demande le rejet de l'amendement); Fonteyne (qui fait quelques observations); Derbaix (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui déclare que le groupe communiste votera l'amendement de M. Leurquin); Orban, m. a. (qui déclare ne pas être en possession du texte de M. Leurquin); Desmedt (qui demande le renvoi en commission); Fonteyne (au sujet du texte proposé par son amendement); Sobry (qui pose une question au ministre); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Sobry); Orban de Xivry (qui fait une remarque), pp. 307 à 310. — L'amendement est adopté.

Discours de MM. De Clercq (qui fait une hypothèse); Orban, m. a. (qui répond à M. De Clercq); Desmedt (au sujet de l'intérêt général); Fonteyne (qui marque son accord avec M. Desmedt); Derbaix, rapp. (qui pose une question à M. Fonteyne (qui expose la raison de son amendement), pp. 310 à 312. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

Droit civil (*suite*)

Discours de MM. Van Laeys (au sujet d'une interprétation); Desmedt (qui répond à M. Van Laeys); Ancot (au sujet du préavis); Desmedt (qui exprime l'inquiétude des locataires); Derbaix, rapp. (qui demande l'adoption du texte de la commission); Ronse (qui désire quelques précisions); De Clercq (qui pose une question au rapporteur); Fonteyne (qui soulève une question juridique); Moyersoen (qui demande le renvoi en commission), pp. 310 à 314. — L'amendement de M. Ancot n'est pas adopté.

Reprise de la discussion des articles.

Art. 9. Discours de MM. Ronse (qui expose pourquoi il dépose un nouvel amendement); Bouilly, rapp. (qui demande le rejet de l'amendement); Derbaix, rapp. (qui émet son point de vue au sujet de l'amendement proposé); Hanquet (qui demande le renvoi en commission); Ronse (qui répond à M. Bouilly); Orban, m. a. (qui fait quelques réserves); Fonteyne (qui parle de l'amendement proposé); De Coene (qui donne quelques précisions); Moyersoen (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui répond à M. Moyersoen); Desmedt (qui s'intéresse aux petits biens); Bouilly (qui combat l'amendement proposé par M. Moyersoen), pp. 323 à 327. — L'amendement de M. Moyersoen n'est pas adopté, p. 327. — L'article 9 est adopté, p. 327.

Art. 10. Discours de MM. Fonteyne (qui défend un amendement); Derbaix, rapp. (qui exprime l'opinion de la commission); Desmedt (au sujet de l'interprétation); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Desmedt), pp. 328 à 330. — L'article 10 est adopté.

Art. 11. Discours de MM. Moreau de Melen (qui pose une question au ministre et aux rapporteurs); Derbaix, rapp. (qui relève une contradiction); Van Laeys (qui expose la raison de son amendement); Tobback (qui développe son amendement); Derbaix, rapp. (qui donne la préférence au système proposé par MM. Tobback et Verbaet); Van Laeys (qui pose quelques questions); Fonteyne (qui demande le renvoi en commission); Derbaix, rapp. (qui combat l'amendement de M. Van Laeys); Desmedt (sur l'amendement de M. Van Laeys); Orban, m. a. (qui fait part de ses sentiments personnels); Van Laeys (sur le sort de l'amendement), pp. 331 à 338. — L'amendement est renvoyé en commission, p. 338. — L'article 11 est adopté, p. 338.

Art. 11*bis*. Discours de MM. Van Laeys (qui motive la raison de son amendement); Fonteyne (qui ne se déclare pas d'accord avec M. Van Laeys); Derbaix, rapp. (qui estime l'amendement inutile); Van Laeys (sur l'interprétation); Derbaix, rapp. qui fournit des explications); Fonteyne (qui parle de la disposition nouvelle introduite par les commissions); Derbaix, rapp. (qui discute l'interprétation de M. Fonteyne); Desmedt (qui propose l'adoption du texte de la commission); Bouilly, rapp. (qui fait deux observations); Fonteyne (qui répond à M. Bouilly); Bouilly, rapp. (qui répond à M. Fonteyne); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Fonteyne), pp. 338 à 340. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté, p. 340. — L'article 11*bis* est adopté, p. 340.

Art. 11*ter*. Discours de MM. Ancot (qui donne quelques éclaircissements sur son amendement); Fonteyne (qui critique l'amendement); Ancot (qui répond à M. Fonteyne); De Coene (qui pose une question à M. Ancot); Orban, m. a. (qui fait une précision); Fonteyne (qui attire l'attention sur les conséquences qui peuvent résulter de l'application de la disposition telle qu'elle est rédigée); Ancot (qui répond à M. Fonteyne), pp. 340 à 342. — L'amendement de MM. Ancot et Van Laeys est adopté, p. 342. — L'article 11*ter* est adopté, p. 342.

Art. 12. Discours de MM. Orban, m. a. (au sujet des droits d'enregistrement); Derbaix, rapp. (qui se déclare d'accord avec la déclaration du ministre); Fonteyne (qui démontre le bien fondé de son amendement); Van Remoortel (qui regrette que l'amendement ait été déposé); Orban, m. a. (qui fait siennes les paroles de M. Van Remoortel); Fonteyne (qui répond à une question posée par M. Bouilly), pp. 343 à 345. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. — L'amendement du gouvernement est adopté, p. 345. — L'article 12 est adopté, p. 345.

Art. 13. Discours de MM. Fonteyne (au sujet d'une rectification du texte); Derbaix, rapp. (qui se déclare d'accord sur le littera *b* de cet amendement); Fonteyne (qui expose la portée de sona mendement), p. 346. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.

Discours de MM. Van Laeys (au sujet de son amendement); Derbaix, rapp. (qui juge l'amendement de M. Van Laeys irrecevable), pp. 346-347. — L'amendement de M. Van Laeys n'est pas adopté, p. 347.

Discours de M. Orban, m. a. (qui fait une brève déclaration), p. 347. — L'article 13 est adopté, p. 347.

L'article 14 est adopté sans discussion, p. 347. — Discours de M. Gillon (qui critique la discussion sur des questions de principe, p. 347.

Dépôt du rapport complémentaire par M. Derbaix, p. 390 (11 février 1948).

Droit civil (*suite*)

Discussion en seconde lecture des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui fait observer que les modifications à cet article ne touchent pas au fond); Fonteyne (qui présente une brève observation afin d'éviter toute contestation); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui désire une précision plus grande par la voix du rapporteur); Orban, m. a. (qui fait remarquer à M. Fonteyne que son observation contient une chose non juridique); Fonteyne (au sujet de la distinction établie entre l'existence du bail et la contestation sur le prix), pp. 458-459. — L'article 1er est définitivement adopté.

Art. 2. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui rappelle la portée de l'article 2); Fonteyne (qui déclare s'incliner vu que le Sénat s'est prononcé pour le principe de l'unité de la succession), p. 459. — L'article 2 est adopté.

Art. 3. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui propose de changer le libellé); Fonteyne (qui pense que le vœu exprimé par le rapporteur aurait rencontré l'accord de la commission s'il lui avait été soumis); Bouilly (qui demande que l'on s'en tienne au règlement); Kluyskens (qui regrette la disposition prise); Van Remoortel (qui fait une remarque relative à une interprétation); Fonteyne (qui répond à M. Bouilly); Orban, m. a. (qui intervient pour dissiper un malentendu); Van Remoortel (qui pose une question); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Van Remoortel), pp. 460-461. — L'article 3 est adopté.

Art. 4. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui souligne la modification de pure forme à l'alinéa 1er), p. 462 — L'article 4 est adopté.

Art. 5. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui fait remarquer qu'il ne s'agit que de corrections grammaticales), p. 462. — L'article 5 est adopté.

Art. 6. Discours de M. Derbais, rapp. (qui soulève la question des redevances des wateringues). — Les articles 6 et 7 sont adoptés, p. 462.

Art. 8. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui tient à signaler que les commissions se sont prononcées en faveur du texte de l'amendement de M. Fonteyne), p. 463. — L'article 8 est adopté.

Art. 9. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui déclare que la commission s'est prononcée pour la suppression de la coulure), p. 463. — L'article 9 est adopté.

Art. 10. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui formule deux observations, pp. 463-464. — L'article 10 est adopté

Art. 11. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui propose des rectifications); Bouilly (qui pose une question au sujet du rejet en commission de l'amendement de M. Lagae); Fonteyne (qui déclare que le texte doit être aménagé); Lagae (qui répond aux critiques émises par M. Bouilly au sujet de son amendement); Bouilly (qui répond à M. Lagae); Kluyskens (qui déclare s'abstenir au vote); Lagae (qui répond à MM. Kluyskens et Bouilly); Orban, m. a. (qui souligne que le gouvernement n'a pas à prendre position au sujet de l'amendement de M. Lagae), p. 466. — L'amendement de M. Lagae est adopté. — L'article 11 est adopté, p. 467

Art. 12. Adopté.

Art. 13. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui fait part de la modification introduite), p. 470. — L'article est adopté.

Art. 14. Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui motive la raison pour laquelle une modification a été apportée); Fonteyne (qui ne peut se déclarer d'accord avec les explication données par le rapporteur); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Fonteyne), p. 471. — L'article 14 est adopté.

Art. 15. Discours de MM. Derbaix (qui se réfère au rapport); Kluyskens (qui conteste la nécessité de modifier le texte), p. 472. — L'article 15 est adopté.

Art. 16. Discours de M. Fonteyne (qui émet un point de vue), p. 472. — L'amendement de M. Fonteyne tendant au rétablissement du texte antérieur n'est pas adopté. L'article 16 est adopté.

Art. 17. Discours de M. Derbaix, rapp. (qui répond aux questions posées au cours de la discusion en commission), p. 473. — L'article 17 est adopté.

Art. 18. Discours de M. Derbaix (qui attire l'attention sur la modification apportée), p. 474. — L'article 18 est adopté.

Art. 19. Discours de M. Fonteyne (qui rend hommage à M. Derbaix), p. 474. — L'article 19 est adopté.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 114 voix et 12 abstentions, p. 493 (26 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Sironval, Stamps, Taillard, Boulanger, de Dorlodot, Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Leveca et Marion.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Prolongation des baux à ferme. — Projet de loi relatif à la prolongation des baux à ferme.

Doc. — N° 135. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 211. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 516 (4 mars 1948).

Droit civil (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui examine et précise les raisons d'être ainsi que la portée du projet de loi); Hanquet (qui demande la solution du problème); Desmedt (qui marque son désaccord au sujet du titre de la loi); Derbaix, rapp. (qui répond à M. Desmedt); Orban, m. a. (qui insiste pour que soit rejeté l'amendement proposé à l'article 3); Derbaix (qui répond aux objections présentées par le ministre); Fonteyne (qui appuie les observations faites par M. Derbaix); Leurquin (qui demande l'adoption du projet tel qu'il vient de la Chambre); De Clercq (qui demande quelques renseignements au rapporteur); Derbaix, rapp. (qui désire de plus amples précisions de M. De Clercq), pp. 542 à 545. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Interventions de MM. Derbaix et Fonteyne, p. 546. — L'article 2 est adopté.

Art. 3. Interventions de MM. Ronse, Fonteyne et Orban, m. a., p. 546. — L'article 3 modifié est adopté.

Art. 4. Interventions de MM. Ancot, Ronse, Fonteyne et Baur. L'article 4 est adopté.

Art. 6. Intervention de M. Derbaix, rapp., p. 549. — L'article 6 modifié est adopté.

Les autres articles sont adoptés sans observations.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 9 et 14 abstentions, p. 551 (9 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Ancot, Baur, Bouweraerts, Coeckelbergh, De Boodt, Gabriel, Jespers, Lagae, Leysen, Moyersoen, Sobry, Tobback, Van In et Buisseret.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi réglant temporairement les effets des congés en matière de baux à ferme.

Doc. — N° 254. Projet réamendé par la Chambre des représentants.

N° 256. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 746 (24 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 761 (24 mars 1948).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 765.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix et 14 abstentions, p. 789 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. De Boodt, de Dorlodot, Delport, Jespers, Neefs (Cyriel), Schot, Steyaert, Tobback, Van den Storme, Van In, Van Loenhout, Verbaet, Ancot et Baur.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

BAUX A LOYER.

Dispositions exceptionnelles. — Projet de loi modifiant la loi du 31 juillet 1947 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 70. Transmis par la Chambre des représentants.

N° 190. Rapport de M. Kluyskens.

N° 205. Amendement proposé par M. Buisseret au texte adopté par la commission.

N° 206. Amendements proposés par M. Fonteyne au texte adopté par la commission.

N° 213. Amendements présentés par le gouvernement au texte adopté par la commission.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 182 (30 décembre 1947). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 482 (26 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Kluyskens, rapp. (qui expose la raison d'être du nouveau projet); Clays (qui critique la façon de procéder de certains juges et cite plusieurs cas flagrants); Van Leeys (qui demande le rejet du projet); Struye, m. j. (qui répond à M. Clays); Clays (qui déclare que les faits cités sont fondés), p. 517. — La discussion générale est close. L'amendement du gouvernement est adopté.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Fonteyne (qui expose le motif pour lequel il a déposé un amendement); Kluyskens (qui se déclare d'accord avec l'amendement déposé par M. Fonteyne); Orban de Xivry (qui demande certaines précisions à M. le rapporteur); Kluyskens (qui répond à M. Orban de Xivry); Struye m. j. (qui ne voit pas d'objection à l'adoption de l'amendement); Leurquin (qui déclare qu'il ne votera pas l'amendement déposé par M. Fonteyne), pp. 519-520. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. L'article 1er est adopté.

Art. 2*bis*. Discours de MM. Buisseret (qui explique la raison de son amendement); Kluyskens (qui estime devoir repousser l'amendement); Struye, m. j. (qui appuie l'avis du rapporteur); Buisseret (qui regrette de ne pouvoir se rallier à l'avis exprimé par le ministre); Kluyskens, rapp. (qui propose de rejeter l'amendement de M. Buisseret); Van Roosbroeck (qui pose une question à M. Buisseret); Fonteyne (qui estime dangereux d'accepter l'amendement déposé); Struye, m. j. (qui répond à M. Fonteyne); Buisseret (qui répond à M. Van Roosbroeck et retire son amendement) pp. 520-521.

Droit civil (*suite*)

Art. 3. L'article 3 amendé est adopté.
Art. 4. L'article 4 amendé est adopté.
L'article 5 est adopté.
L'article 6 modifié est adopté.
Art. 7. Discours de MM. Fonteyne (qui motive la raison de son amendement); Kluyskens (qui demande le rejet de l'amendement); Struye, m. j. (qui appuie M. Kluyskens); Fonteyne (qui déclare prendre la défense des petites gens), pp. 523-524. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. Les autres articles sont adoptés sans discussion, p. 525.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 78 voix contre 42 et 2 abstentions, p. 527 (4 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Jespers et de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi prorogeant les dispositions de l'article 43 de la loi du 31 juillet 1947 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 310. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 344. Rapport de M. Lohest.
N° 373. Amendements proposés par M. Fonteyne.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 934 (18 mai 1948).
Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1194 (3 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui défend ses amendements et craint que la propriété commerciale puisse être mise en péril); Struye, m. j. (qui demande le rejet des amendements proposés par M. Fonteyne et préfère le retour au texte primitif du gouvernement); Lohest, rapp. (qui soutient le point de vue de la commission et demande d'écarter les amendements de M. Fonteyne); Fonteyne (qui explique les raisons de son insistance), pp. 1948 à 1950. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 2. Discours de M. Ancot (qui défend son amendement); Lohest, rapp. (qui invite le Sénat à voter le texte de la commission où sont inclus les amendements de M. Ancot), pp. 1371-1372.
L'article 2 est adopté par 127 voix contre 14 et 2 abstentions, p. 1373 (16 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Matagne et de Dorlodot.
L'article 2 amendé est remis aux voix et définitivement adopté.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 2, p. 1377 (16 juin 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi prorogeant et modifiant les dispositions de l'article 43 des lois coordonnées des 31 juillet 1947 et 31 mars 1948, portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer (projet amendé par la Chambre).

Doc. — N° 406. Projet amendé par la Chambre des représentants.
N° 418. Rapport de M. Derbaix.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1546 (24 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt et lecture du rapport par M. Derbaix, p. 1632 (25 juin 1948).
Lecture en néerlandais du rapport par M. De Boodt, p. 1632.

Discussion générale du projet amendé.

Discours de M. De Clercq (qui présente quelques observations d'ordre juridique); Struye, m. j. (qui répond à M. De Clercq); Fonteyne (qui demande au ministre de se déclarer d'accord avec lui sur l'interprétation de l'article 3, défend l'intérêt des petits commerçants et déclare que son groupe votera le projet), pp. 1632-1633. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article 2 mis aux voix par assis et levé est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1633 et 1634.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 1 abstention, p. 1647 (25 juin 1948). — S'est abstenu : M. De Clercq.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Proposition de loi modifiant l'article 3 de la loi du 31 juillet 1947 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 358. Proposition de M. Fonteyne.
N° 498. Rapport de M. Lohest.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Taillard, p. 1226 (8 juin 1948).
Prise en considération, p. 1439 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.
La proposition a été écartée par la commission.

Projet de loi modifiant les lois coordonnées des 31 juillet 1947 et 31 mars 1948 portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.

Doc. — N° 427. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 498. Rapport de M. Lohest.
N° 499. Amendements présentés par M. Fonteyne.
N° 508. Projet réamendé par la Chambre des représentants.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1546 (24 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1944 (29 juillet 1948).

Droit civil (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp. (qui fait ressortir l'opportunité de la prorogation et donne un exposé du projet de loi); Fonteyne (qui reconnaît l'urgence du projet mais déclare se trouver devant une des manœuvres de la réaction et critique le texte au point de vue de la forme et du fond), pp. 1954 à 1956. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article 1er est adopté, p. 1956.
Art. 2. Discours de M. Fonteyne (qui fait des observations complémentaires); Lohest (qui déclare que la commission a orienté l'examen du projet dans le sens de l'intérêt général et demande à l'assemblée de voter le texte tel qu'il a été amendé par la commission); Fonteyne (qui combat la proposition de la commission); Lohest (qui réplique aux arguments de M. Fonteyne); Mertens (qui estime que les raisons invoquées pour modifier le texte voté par la Chambre ne justifient pas un renvoi à cette dernière), pp. 1956 à 1959. — Les §§ 1, 2 et 3 de l'article 2 sont adoptés, p. 1959. — L'ensemble de l'article 2 est adopté, p. 1959.
Discours de MM. Fonteyne (qui propose d'ajouter après l'article 2 un autre article et motive longuement ses amendements); Struye, m. j. (qui demande de rejeter les divers amendements de M. Fonteyne); Fonteyne (qui fait une observation); Kluyskens (qui déclare que les amendements de M. Fonteyne nécessitent de longues discussions); Van Remoortel (qui déclare que le groupe socialiste était favorable à première vue à plusieurs amendements de M. Fonteyne, propose de disjoindre ces amendements de la discussion et de les renvoyer en commission); Struye, m. j. (qui fait remarquer que la proposition se limite à la prorogation); Jauniaux (qui déclare ne pas s'opposer à des amendements contenant des choses substantielles); Lohest (qui déclare les amendements inopportuns); Fonteyne (qui affirme que ses amendements sont progressistes), pp. 1959 à 1963.
Art. 2*bis*. La proposition de disjonction est adoptée, p. 1963.
L'article 3 est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 105 voix contre 2 abstentions, p. 1963 (30 juillet 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Fonteyne.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Discussion générale du projet réamendé par la Chambre.

Discours de MM. Lohest (qui fait rapport verbalement sur les délibérations de la commission de la justice concluant à voter le projet tel qu'il est renvoyé par la Chambre); Fonteyne (qui déclare que le groupe communiste votera le texte adopté par la Chambre mais persiste à considérer comme réactionnaire l'amendement abaissant les plafonds), pp. 2020 et 2023. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de M. Fonteyne, p. 2022. — L'article 3 est adopté.
Les autres articles sont adoptés sans observation
L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix contre 1 et 1 abstention, p. 2026 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

CODE CIVIL.

Abrogations tacites. — Projet de loi corrigeant les termes inexacts du texte français du Code civil et y constatant certaines abrogations tacites.

Doc. — N° 450. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 531. Rapport de M. Kluyskens.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Orban, m. a., p. 1689 (13 juillet 1948).

CONTRATS.

Contrainte morale. — Proposition de loi prorogeant le délai de la présomption légale établie par la loi du 12 avril 1947 au profit de certaines personnes victimes de contrainte morale.

Doc. — N° 11. Proposition de M. Fonteyne.
N° 215. Rapport de M. Pholien.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 10 (11 novembre 1947).
Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui motive les raisons pour l'adoption de sa proposition); Struye, m. j. (qui demande au Sénat de suivre la commission et de rejeter la proposition); Pholien, rapp. (qui appuie les observations de M. le ministre de la justice); Lohest (qui fait une remarque), p. 754. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'article 1er n'est pas adopté.
La proposition de loi est rejetée, p. 755 (24 mars 1948).

Droit civil (*suite*)

CONTRAINTE PAR CORPS.

Proposition de loi modifiant les lois des 27 juillet 1871 et 21 mars 1859 sur la contrainte par corps.

Doc. — N° 10. Proposition de M. Fonteyne.
N° 126. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 10 (11 novembre 1947).
Pris en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. Lagae, p. 315 (27 janvier 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Lagae, rapp. (qui demande le vote de la proposition avec les amendements proposés par la commission); Fonteyne (sur la mise en concordance des événements monétaires), pp. 357-358. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 360 (3 février 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

ETAT CIVIL.

Projet de loi prorogeant l'arrêté du Régent en date du 14 février 1946 relatif aux présomptions de décès, aux déclarations judiciaires de décès et à la rectification administrative de certains actes de décès.

Doc. — N° 162. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 165. Rapport de M. Allard.
N° 175. Amendements proposés par MM. Fonteyne et consorts.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. i., p. 422 (18 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Allard, rapp. (qui propose de ne pas adopter les amendements de M. Fonteyne et de se rallier au texte proposé); Fonteyne (qui insiste pour que soit voté son amendement); Struye, m. i. (qui demande de suivre l'avis du rapporteur et qui désire une correction à l'article 3); Maquet (qui demande au ministre de bien vouloir envisager la possibilité de décentraliser le service s'occupant des déclarations judiciaires du décès et de la présomption du décès); Fonteyne (qui insiste pour que soit voté son amendement), pp. 450 à 452. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Fonteyne (qui émet l'avis de réexaminer le projet); Hanquet (qui appuie les observations formulées par M. Fonteyne); Struye, m. i. (qui fait part de la complication de la question, déclare que des textes ont été élaborés); Hanquet (qui répond au ministre), p. 487. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. L'article 1er est adopté.
Art. 2. Discours de MM. Allard (qui déclare se rallier au texte du gouvernement); Fonteyne (qui fait une remarque); Struye, m. i. (qui répond à M. Fonteyne), p. 488. — L'amendement du gouvernement est adopté. L'article 2 amendé est adopté.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 2 abstentions, p. 492 (26 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Craps et de Dorlodot.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Proposition de loi prorogeant et complétant l'arrêté du Régent du 14 février 1946 relatif aux présomptions de décès, aux déclarations judiciaires de décès et à la rectification administrative de certains actes de décès.

Doc. — N° 128. Proposition de M. Fonteyne.
N° 324. Rapport de M. Allard.
N° 398. Rapport complémentaire de M. Allard.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 353 (3 février 1948).
Prise en considération, p. 443 (24 février 1948). — Renvoi en commission.
commission. (La proposition est jointe au projet de loi sur le même objet.)

Projet de loi relatif aux déclarations de décès et de présomption de décès et à la transcription et la rectification de certains actes de l'état civil.

Doc. — N° 218. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 324. Rapport de M. Allard.
N° 350. Amendement proposé par M. Lohest au texte présenté par la commission de la justice.
N° 398. Rapport complémentaire de M. Allard.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. i., p. 573 (10 mars 1948).
Dépôt du rapport par M. Allard, p. 972 (20 mai 1948).
(Au projet est jointe la proposition de M. Fonteyne sur le même objet, n° 128.)

Droit civil (*suite*)

Projet de loi relatif aux déclarations de décès et à la transcription et à la rectification de certains actes de décès.

Discussion générale.

Discours de MM. Allard, rapp. (qui rappelle la nécessité de ces dispositions légales pour que la situation morale et matérielle des familles des disparus de la dernière guerre puisse être régularisée); Lohest (qui fait l'éloge de M. Allard), p. 1378. — La discussion générale est close.

Discussion des articles (texte présenté par la commission).

Art. 2. Intervention de M. Fonteyne (qui propose une modification). L'article 2 modifié est adopté.
Art. 3. Intervention de M. Fonteyne (qui propose également une modification). L'article 3 modifié est adopté.
Art. 10. Intervention de MM. Lohest (qui propose un amendement); Kluyskens (qui s'oppose à l'amendement proposé par M. Lohest); Struye, m. i. (qui se rallie à l'amendement de M. Lohest); Lohest (qui répond à M. Kluyskens); Fonteyne qui se déclare d'accord sur le principe et demande d'élaborer un texte définitif en commission), pp. 1379 à 1382. — L'amendement de M. Lohest est adopté.
Les autres articles sont adoptés sans observation.
Le projet est renvoyé en commission pour mettre sa rédaction au point, p. 1385.

Discussion en seconde lecture.

Art. 10. Discours de M. Fonteyne (qui suggère une modification de ponctuation), p. 1573. — L'article 10 amendé est adopté, p. 1573.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

REGISTRES.

Projet de loi relatif à la transcription du seul dispositif de certains jugements.

Doc. — N° 389. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. i., p. 1414 (17 juin 1948).

FONDS DE COMMERCE.

Projet de loi sur la protection du fonds de commerce.

Doc. — N° 134. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

GAGE.

Proposition de loi modifiant la législation relative au gage.

Doc. — N° 92. Proposition de M. Schot.
N° 530. Avis du Conseil d'Etat.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Schot, p. 242 (14 janvier 1948).
Prise en considération, p. 300 (27 janvier 1948). — Renvoi en commission.

INDIGÉNAT.

Résistance. — Proposition de loi relative à l'option et à la naturalisation des étrangers et apatrides ayant participé à la résistance en Belgique.

Doc. — N° 94. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 221 (13 janvier 1948).
Prise en considération, p. 300 (27 janvier 1948). — Renvoi en commission.

LOYERS.

Allocation compensatoire. — Projet de loi relatif à une allocation compensatoire de la hausse des loyers.

Doc. — N° 57. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 64. Rapport de M. Lohest.
N° 65. Amendements proposés par M. Fonteyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 150 (18 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
M. Lohest, rapp. donne lecture de son rapport, p. 164.

Discussion générale.

Discours de MM. Lilar (qui critique le projet et déclare que le groupe libéral ne votera pas celui-ci); Van Laeys (qui espère que le gouvernement poursuivra son œuvre de simplification dans le domaine social); Fonteyne (qui aborde le fond du sujet); Struye, m. i. (qui donne quelques brèves explications); Lohest, rapp. (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui formule deux observations en réponse à M. Lohest), p. 163. — La discussion générale est close, p. 171.

Droit civil (*suite*)

Discussion des articles.

Les amendements de M. Fonteyne ne sont pas adoptés, p. 172.
Art. 1er. Interventions de MM. Fonteyne, Struye et Lohest.
Les différents articles sont adoptés, p. 175.
L'ensemble du projet est adopté par 85 voix contre 26 et 6 abstentions, p. 175 (23 décembre 1947). — Se sont abstenus : MM. Moyersoen, Mullie, Nihoul, Nothomb, Orban de Xivry et Baur.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MARIAGE.

Proposition de loi modifiant le Titre V du Livre III du Code civil sur le contrat de mariage et instituant comme régime matrimonial légal le régime des biens matrimoniaux.

Doc. — N° 73. Proposition de Mme Ciselet.

Ann. — Dépôt de cette proposition par Mme Ciselet, p. 126 (17 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

MARIAGE A L'ÉTRANGER.

Projet de loi sur la légitimation des enfants dont les parents ont contracté mariage à l'étranger pendant la guerre.

Doc. — N° 20. Rapport de Mme Ciselet.

Discussion générale.

Discours de Mme Ciselet (qui invite l'assemblée à voter le projet), p. 96. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

NOTARIAT.

Fonctions de notaire. — Proposition de loi autorisant les femmes à exercer les fonctions de notaire.

Doc. — N° 318. Proposition de Mme Ciselet.
N° 517. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 522. Rapport de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par Mme Ciselet, p. 780 (24 mars 1948).
Prise en considération, p. 794 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

PUISSANCE PATERNELLE. — *Projet de loi modifiant les chapitres Ier et III, du titre V, du livre Ier du Code civil.*

Doc. — N° 161. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 521. Rapport de M. Van Remoortel.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 422 (18 février 1948).

TAUX.

Projet de loi portant modification de certains taux en matières civile et commerciale.

Doc. — N° 41. Rapport de M. Ancot.
N° 50. Amendements proposés par M. Fonteyne.

Discussion générale.

Discours de MM. Ancot, rapp., (qui propose d'adopter le texte de la Chambre et de modifier l'article 3 adopté par celle-ci), Fonteyne (qui critique l'absurdité du régime actuel); Ancot (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui répond à M. Ancot); Struye, m. j. (qui demande de se rallier au projet tel qu'il est amendé par M. Ancot), p. 160. — La discussion générale est close, p. 163.
Les amendements de M. Fonteyne ne sont pas adoptés.
Les articles sont adoptés sans observations avec les amendements de la commission.
L'ensemble du projet est adopté par 85 voix et 13 abstentions, p. 208 (30 décembre 1947). — Se sont abstenus : MM. Coenen, de Dorlodot, Mme Degeer-Adère, MM. Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert, Sironval, Stamps, Taillard et Boulanger. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

TESTAMENTS OLOGRAPHES.

Proposition de loi concernant les testaments olographes des personnes décédées aux mains de l'ennemi.

Doc. — N° 23. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Dépôt du rapport de M. Lagae, p. 32 (25 novembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Lagae, rapp., (qui demande l'adoption du projet) et Fonteyne (qui fait quelques remarques), p. 97.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble de la proposition est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit commercial.

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS A ORDRE.

Projet de loi concernant l'introduction dans la législation nationale de la loi uniforme sur les lettres de change et billets à ordre et sa mise en vigueur.

Doc. — N° 40. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 118 (17 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de M. Ronse, rapp., (qui attire l'attention sur le rôle économique joué par la lettre de change), p. 234. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 5. Intervention de M. Ronse, p. 236. — Les différents articles sont adoptés, p. 236.
L'ensemble du projet est adopté par 120 voix et 1 abstention, p. 241 (14 janvier 1948). — S'est abstenu M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Droit constitutionnel.

ARTICLE 82.

Proposition de loi abrogeant la loi du 19 juillet 1945 tendant à pourvoir à l'exécution de l'article 82 de la Constitution.

Doc. — N° 432. Proposition de M. de Dorlodot.

Ann. — Discussion sur la prise en considération. — Interventions de MM. de Dorlodot, Dierckx, Ronse, Matagne et Glineur, pp. 1689 à 1690. - La proposition de loi est prise en considération, p. 1690 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.

Droit international.

COUR DE JUSTICE INTERNATIONALE.

Projet de loi autorisant le gouvernement belge à faire une déclaration acceptant la juridiction obligatoire de la Cour de justice internationale.

Doc. — N° 37. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 164. Rapport de M. Nothomb.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Spaak, p. m., p. 105 (3 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Nothomb, rapp., (qui recommande l'adoption du projet) et Spaak, p. m. (qui remercie le Sénat pour le vote qu'il émettra), p. 513. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans obesrvation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix contre 1, p. 525 (4 mars 1948).
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Droit maritime.

COMPÉTENCE DES TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Projet de loi relatif à la compétence des tribunaux de commerce en matière de droit maritime et fluvial.

Doc. — N° 35. Exposé des motifs et projet du gouvernement.
N° 113. Amendements du gouvernement.
N° 275. Rapport de M. Kluyskens.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 98 (3 décembre 1947).
Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 794 (22 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Fonteyne (qui fait remarquer que la traduction flamande ne correspond pas à la réalité), p. 976.

Reprise de la discussion générale.

Observation de M. le président au sujet des remarques formulées par M. Fonteyne concernant le texte néerlandais de ce projet. — Discours de MM. Baur (qui fait remarquer qu'avant la guerre il existait une commission pour la traduction des codes), p. 985. — La discussion générale est close — Les articles, avec l'amendement de la commission à l'article 1er, sont adoptés sans observations.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents, p. 1057 (27 mai 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Droit pénal.

CRIMES CONTRE LA SURETÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi modifiant l'article 123ter du Code pénal.

Doc. — N° 42. Projet amendé par la Chambre des représentants.
N° 119. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 112 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission de la justice.
Dépôt du rapport par M. Lagae, p. 315 (27 janvier 1948).

Droit pénal (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Lagae, rapp., (qui s'étend sur le texte); Fonteyne (qui motive le vote du groupe communiste); Lilar (qui fait part de sa confiance au sujet de l'intégrité des magistrats), p. 356. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet est adopté par 92 voix contre 14 et 1 abstention, p. 360 (3 février 1948). — S'est abstenu : M. Baur.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Mineurs. — Proposition de loi instituant un sursis à l'exécution de certaines condamnations pour infractions contre la sûreté de l'Etat commises par des mineurs.

Doc. — N° 21. Proposition de M. Fonteyne.
N° 268. Rapport de M. Allard.
N° 273. Amendement proposé par M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 32 (25 novembre 1947).
Prise en coisidération, p. 113 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui défend sa proposition, réclame l'égalité pour les détenus, parle des libérations conditionnelles et des évasions, soulève la question de la rééducation et du reclassement des jeunes délinquants, parle du rôle joué par certains aumôniers dans les prisons et traite de la question des bibliothèques des prisons); Allard, rapp. (qui invite le Sénat à repousser à la fois la proposition et l'amendement de M. Fonteyne); Lohest (qui répond au discours de M. Fonteyne); Lilar (qui demande au Sénat de revoir le texte de la proposition de près, rappelle l'objet de cette proposition, demande le rejet de la proposition); Kluyskens (qui constate une part de vérité dans la proposition Fonteyne et déclare qu'il faut faire quelque chose en faveur des délinquants, estime qu'il faut suivre la voie de la libération conditionnelle); Struye, m. j. (qui répond à certaines critiques de M. Fonteyne et parle des évasions); Fonteyne (qui fait deux brèves observations), pp. 862 à 871. — La discussion générale est close. — L'article 1er amendé n'est pas adopté. — La proposition de loi est rejetée, p. 873 (29 avril 1948).

Recours en grâce. — Proposition de loi concernant la grâce en matière d'infractions contre la sûreté de l'Etat et de crimes de guerre.

Doc. — N° 22. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 32 (25 novembre 1947).
Prise en considération, p. 113 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES.

Projet de loi tendant à modifier l'article 443, alinéa 2, du Code pénal.

Doc. — N° 25. Amendements du gouvernement au texte présenté par la commission de la justice.
N° 26. Rapport complémentaire de Mme Ciselet.

Discussion générale.

Discours de Mme Ciselet, rapp., (qui invite l'assemblée à voter le texte de la commission), p. 98. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté, p. 99.
L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

DÉPENS.

Proposition de loi concernant les dépens en matière pénale.

Doc. — N° 59. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 136. (18 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

PROCÉDURE PÉNALE.

Projet de loi modifiant l'article 10 de la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale.

Doc. — N° 252. Rapport de M. Allard.
N° 257. Amendement proposé par M. Fonteyne.
Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Allard, p. 736 (23 mars 1948). — Pas de discussion générale.

Discussion des articles.

Art. 1er. Interventions de MM. Fonteyne (qui développe la portée de son amendement); Allard, rapp., (qui déclare ne pas suivre M. Fonteyne sur le terrain juridique et que l'amendement de M. Fonteyne aurait pour effet de retarder outre mesure la procédure); Struye, m. j., (qui convie le

Droit pénal (*suite*)

Sénat à voter le texte adopté par la Chambre et par la commission de la justice du Sénat, déclare que le projet en discussion vise à combler une lacune manifeste); Fonteyne (qui demande de vouloir remettre la continuation de la discussion); Kluyskens (qui déclare que la discussion soulève un très délicat problème de droit); Struye, m. j., (qui donne tout apaisement à M. Kluyskens), pp. 758 à 760
La motion d'ajournement de M. Fonteyne n'est pas adoptée. — L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté.
Les articles sont adoptés, p. 761.
L'ensemble du projet est adopté par 94 voix et 30 abstentions, p. 788 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : M. Catteau, Mme Ciselet, MM. Coekelbergh, Coenen, De Bruyne (Edg.), de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Depotte, Duchaine, Fonteyne, Gillon, Glineur, Goossens, Kluyskens, Leclercq, Leurquin, Levecq, Libois, Marion, Michot, Minnaert, Pholien, Schot, Stamps, Struvay, Tack, Taillard, Ancot, Mlle Baers et M. Boulanger.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Droit pénal. — V. aussi : Armée : Compétence de la juridiction militaire.

Droits de propriété industrielle. — V. Affaires étrangères.

E

Eaux et forêts.

COURS D'EAU NON NAVIGABLES.

Projet de loi modifiant la législation relative aux cours d'eau non navigables.

Doc. — N° 55. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Duvieusart, m. a. é., p. 133 (18 décembre 1947).

Ecole militaire. — V. Armée.

Economies. — V. Administrations publiques : Commission mixte d'enquête.

Elections législatives. — V. Lois électorales.

Emploi des langues. — V. Administrations publiques : Langues.

Emploi des langues à l'armée. — V. Armée : Langues.

Enfance.

PRÉSERVATION MORALE.

Proposition de loi sur la préservation morale de la jeunesse.

Doc. — N° 8. Amendement proposé par M. Van Roosbroeck.
N° 14. Amendement proposé par M. Kluyskens.
N° 328. Rapport de Mme Spaak.
N° 376. Amendement proposé par M. Lagae au texte présenté par la commission.
N° 381. Amendements proposés par MM. Van Roosbroeck et consorts au texte de la commission.
N° 383. Amendement du gouvernement.
N° 407. Rapport complétaire de Mme Spaak.

Ann. — Dépôt du rapport par Mme Spaak, p. 1011 (26 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de Mme Spaak, rapp., (qui commente la mission de la mère de famille); M. Van Roosbroeck (qui propose l'adoption de son amendement); Sironval (qui s'élève contre les revues pornographiques); Lagae (qui motive la raison pour laquelle il a déposé un amendement et réclame un contrôle sévère); Jespers (qui réclame l'établissement de cinémas spéciaux pour enfants); Mlle Baers (qui demande que la fonction des assistants sociaux auprès des parquets soit assumée par la police féminine) et M. Orban de Xivry (qui soulève un point de l'amendement de M. Van Roosbroeck), pp. 1384 à 1389.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mlle Baers (qui déclare retirer son amendement et fait une rectification au *Compte rendu analytique*), p. 1411. — La proposition de loi est renvoyée en commission.
Dépôt du rapport complémentaire par Mme Spaak, p. 1462 (22 juin 1948).

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de M. Fonteyne, p. 1573. — L'article 1er amendé est adopté.
Art. 9. Intervention de MM. Fonteyne, Vos et Mlle Baers. — L'article 9 amendé est adopté, p. 1575.
Art. 7. Intervention de M. Lagae. — L'amendement de M. Lagae est adopté. — L'article 7 amendé est adopté, p. 1575.
Les autres articles sont adoptés sans observation, p. 1575.

Enfance (*suite*)

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 75 voix contre 1 et 20 abstentions, p. 1644 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Van Eyndonck, Wijn, Yernaux, Bouilly, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Craeybeckx, Craps, Crommen, De Block, D'Hondt, Dierckx, Hans, Harmegnies, Gillon, Lilar, Machtens, Mazereel et Moulin.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

PROTECTION DE L'ENFANCE.

Projet de loi apportant des modifications à la loi du 15 mai 1912 sur la protection de l'enfance.

Doc. — N° 76. Rapport de M. Lohest.
N° 123. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 129. Amendement proposé par MM. Ancot et consorts.
N° 140. Rapport complémentaire de M. Lohest.
N° 143. Amendement proposé par Mlle Baers.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 290 (22 janvier 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Jespers (qui s'étend sur le principe de la loi); Bouweraerts (sur les données statistiques); Struye, m. j. (qui répond aux orateurs), p. 358 à 359. — Le projet est renvoyé en commission, p. 359.

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp., (qui attire l'attention sur les points délicats de ce problème, parle des délégués); Struye, m. j., (qui souligne l'importance que le gouvernement attache au statut des délégués à la protection de l'enfance et parle du recrutement et de la nomination des délégués, de l'unification du service social de la protection de l'enfance, de la question des diplômes et des magistrats); Gabriel (qui propose la modification d'une expression à l'article 3); Lohest, rapp. (qui se déclare d'accord avec M. Gabriel au sujet de son intervention); Struye, m. j. (qui répond aux orateurs), pp. 381 à 384.

Discussion des articles.

Art. 3. Discours de Mlle Baers (qui développe la portée de son amendement); MM. Fonteyne (qui se déclare d'accord avec Mlle Baers); Struye, m. j., (qui se rallie à la mesure transactionnelle); Lohest, rapp., (qui se déclare d'accord avec Mlle Baers); Jauniaux (qui demande des renseignements précis); Ancot (qui expose la raison pour laquelle il a déposé des amendements); Mlle Baers (au sujet des détenteurs du diplôme d'assistant social); MM. Van Remoortel (qui expose la raison pour laquelle il ne votera pas l'amendement présenté par Mlle Baers); Struye, m. j. (qui répond à M. Jauniaux), pp. 385 à 387. — L'amendement de Mlle Baers n'est pas adopté. — L'article 3 amendé est adopté, p. 387.

L'ensemble du projet est adopté par 104 voix et 3 abstentions p. 389 (11 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Moulin, le baron de Dorlodot et Jauniaux.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Enfance. — V. aussi : Droit pénal : Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Enfants. — V. aussi : Droit civil : Mariage.

Enfants débiles. — V. Prisonniers politiques.

Enquêtes.

CENTRE DE RECHERCHE.

Projet de loi portant création d'un Centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonnes et flamandes.

Doc. — N° 43. Projet transmis par la Chambre des représentants N° 279. Rapport de M. Bouweraerts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 112 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission de la justice. Dépôt du rapport par M. Bouweraerts, p. 801 (22 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Bouweraerts, rapp., (qui se réjouit de voir que le projet ne soulève guère de passions, déclare que le Centre de recherche déploiera ses activités en vue de respecter les droits de tous); Moreau de Melen (qui rend hommage à M. Harmel et insiste pour que la proposition soit adoptée rapidement); Jespers (qui parle en faveur du rapprochement indispensable à l'unité du pays), p. 844 à 845 — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation. — L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 862 (29 avril 1948). — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Liste des membres du Sénat appelés à faire partie de la commission prévue par la loi du 3 mai 1948 portant création d'un centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux et juridiques en régions wallonnes et flamandes : MM. Edgard De Bruyne, Moreau de Melen, le baron Nothomb, Van Steenberge, Allard, Vos, Yernaux, Lilar et Glineur, p. 1586.

Enquêtes (*suite*)

CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX.

Proposition de loi portant création de conseils consultatifs régionaux.

Doc. — N° 465. Proposition de M. Allard.
Dépôt de cette proposition par M. Allard, p. 1707 (15 juillet 1948).
Prise en considération, p. 1936 (29 juillet 1948). — Renvoi en commission.

GAZETTE DE CHARLEROI.

Ann. — M. de Dorlodot demande qu'une commission d'enquête parlementaire soit instituée au sujet du journal collaborateur *La Gazette de Charleroi*, p. 794.

M. de Dorlodot dépose une proposition d'enquête parlementaire sur :

1° La circonstance que les agissements des administrateurs et actionnaires de la société Presse libérale de Charleroi ou Presse de Wallonie, qui éditait la *Gazette de Charleroi* sous l'occupation, n'ont pas été soumis aux tribunaux;

2° La circonstance que cette société n'a pas été assignée en vue de garantir le paiement des condamnations prononcées au profit de l'Etat contre les collaborateurs de la *Gazette de Charleroi*;

3° La situation existant en ce qui concerne les profits réalisés par la dite société et les ayants droit en raison des événements de guerre, p. 1428 (17 juin 1948).

Enseignement.

CHANGEMENTS D'ÉCOLE.

Projet de loi relatif aux changements d'école en cours d'année scolaire.

Doc. — N° 473. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 1724 (20 juillet 1948).

Discussion générale.

Voir discussion du projet de loi réglant l'enseignement de la religion et l'enseignement de la morale dans les athénées royaux et dans les écoles moyennes de l'Etat.

Discussion des articles.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1950.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 115 voix contre 2 et 8 abstentions, p. 2025 (3 août 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Derbaix, Nihoul, Tobback, Van Gerven, Bouweraerts et Catala. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Projet de loi réglant l'enseignement de la religion et l'enseignement de la morale dans les athénées royaux et dans les écoles moyennes de l'Etat.

Doc. — N° 429. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 472. Rapport de M. Matagne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Matagne, p. 1766 (22 juillet 1948).

Discussion générale
(dans laquelle est comprise la discussion du projet de loi relatif aux changements d'école en cours d'année scolaire).

Discours de MM. Hanquet (qui demande au ministre de quelle façon se cristallisera le choix du père de famille en ce qui concerne les cours de religion et de répéter ce qu'il a déclaré en commission en ce qui concerne les changements d'école); Huysmans, m. i. p. (qui maintient ce qu'il a dit en commission quant à la proposition relative aux transferts d'élèves); Jespers (qui pose une question) et Huysmans (qui répond à M. Jespers), p. 1948 et 1949. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1950.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 2 et 1 abstention, p. 2023 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Bureaux d'administration (Conseils scolaires). — Proposition de loi tendant à modifier les articles 12 et 13 de la loi sur l'enseignement moyen.

Doc. — N° 245. Rapport de M. Craeybeckx.
N° 494. Rapport complémentaire de M. Craeybeckx.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Craeybeckx, p. 712 (19 mars 1948).

Enseignement (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Craeybeckx, rapp. (qui démontre dans quel esprit il importe d'interpréter le texte de l'article 2 et propose au Sénat de voter la proposition avec trois amendements de la commission); Huysmans, m. i. p. (qui fait quelques remarques); Missiaen (qui manifeste son étonnement au sujet de la demande de renvoi en commission); Huysmans, m. i. p. (qui répond à M. Missiaen), pp. 859 à 861.

La proposition de loi est renvoyée en commission (29 avril 1948).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Craeybeckx, p. 1820 (27 juillet 1948).

Fonds de constructions scolaires. — Projet de loi instituant une administration personnalisée sous la dénomination de « Fonds de constructions scolaires de l'enseignement moyen de l'Etat ».

Doc. — N° 200. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 235. Rapport de M. Mazereel.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 634 (17 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui annonce que son groupe votera le projet, parle de la suppression des minervals, pose trois question au ministre et demande de prendre des mesures en faveur de l'enseignement libre); Mazereel, rapp. (qui souligne l'état lamentable dans lequel se trouvent les établissements d'enseignement moyen); Michot (qui s'étonne qu'il puisse exister des opposants à l'école officielle, s'inquiète de l'avenir de l'enseignement public, déclare que son groupe votera le projet); Missiaen (qui défend l'enseignement officiel, regrette l'insuffisance des crédits alloués pour la remise en état des établissements d'enseignement secondaire, demande que tout soit fait pour que la loi soit intégralement appliquée); Catteau (au sujet de la loi Vanderpoorten, se réjouit de voir la création d'écoles moyennes dans certaines régions du pays et déclare que le groupe libéral votera le projet); Huysmans, m. i. p. (qui rappelle avoir posé le premier, en 1920, le principe des subventions aux écoles libres et déclare que les délégués des quatre universités ont approuvé la proposition pour la fixation des subventions à l'enseignement supérieur, se demande pourquoi il n'y aurait pas moyen d'arriver à la même entente pour l'enseignement moyen et primaire et promet de veiller au respect de la loi), pp. 747 à 751. — La discussion générale est close. — Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 786 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Proposition de loi complétant la loi organique de l'enseignement primaire.

Doc. — N° 493. Rapport de M. Crommen.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi en commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Crommen, p. 1819 (27 juillet 1948).

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Subventions. — Projet de loi accordant une subvention annuelle à l'Université libre de Bruxelles, à l'Université catholique de Louvain, à la Faculté polytechnique de Mons et au Fonds national de la Recherche scientifique.

Doc. — N° 146. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 500. Rapport de M. Baur.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Huysmans, m. i. p., p. 421 (18 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Baur, p. 1889 (28 juillet 1948).

Traitements. — Projet de loi concernant le raiustement des traitements du personnel enseignant des universités de l'Etat.

Doc. — N° 31. Amendements proposés par M. Mazereel, rapporteur.

N° 32. Errata.

N° 58. Rapport complémentaire de M. Mazereel.

Ann. — Le projet est provisoirement retiré de l'ordre du jour, p. 77 (27 novembre 1947).

Dépôt du rapport par M. Mazereel, p. 126 (17 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de M. Bouweraerts (qui invite ses amis à approuver le projet), p. 176. — La discussion générale est close, p. 176.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 179 (23 décembre 1947).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Médecine vétérinaire. — Proposition de loi concernant la revision de la loi du 4 avril 1890 relative à l'enseignement et à l'exercice de la médecine vétérinaire.

Doc. — N° 155. Rapport de M. Sobry.

Enseignement (*suite*)

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission de l'agriculture.

Dépôt du rapport par M. Sobry, p. 395 (17 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Sobry, rapp., (qui dit un mot au sujet de la portée de la proposition de loi, motive les raisons pour lesquelles la proposition a été déposée, déclare que l'adoption de cette proposition servira les intérêts de l'agriculture); Bouilly (qui demande quelques éclaircissements de la part du rapporteur); Sobry, rapp., (qui répond à M. Bouilly), pp. 503 à 505. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 1 et 1 abstention, p. 526 (4 mars 1948). — S'est abstenu : M. Orban de Xivry.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

FONDS DE MIEUX-DOUÉS.

Projet de loi modifiant les lois des 15 octobre 1921 et 25 juin 1927 organiques des Fonds des Mieux-Doués.

Doc. — N° 244. Rapport de M. Bertrang.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Bertrang, rapp., (qui souligne l'importance des modifications que veut apporter le gouvernement au Fonds des Mieux-Doués et invite le Sénat à voter le projet); Bouweraerts (qui rappelle au ministre avoir demandé de contrôler les résultats qui ont été obtenus dans la vie de ceux qui ont pu jouir du Fonds, regrette le nombre d'échecs); Libois (qui demande d'adapter aux nécessités actuelles les subventions allouées, indique le point de vue de son groupe, soulève la question des fonds); Van Steenberge (qui développe son point de vue, demande une plus juste répartition par province, fait quelques remarques); Huysmans, m. i. p., (qui constate qu'il ne faut pas mesurer l'intelligence suivant le résultat des examens, déclare qu'il faut pouvoir aider les enfants des familles peu fortunées à continuer leurs études, répond à M. Libois, parle du remboursement des sommes empruntées), pp. 857 à 859. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 119 membres présents, p. 862 (29 avril 1948). — Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Enseignement (Instituteurs). — V. aussi : Guerre.

Enseignement. — V. aussi : Interpellations Godding, Jespers et Missiaen.

Epuration civique.

Projet de loi relatif à l'épuration civique.

Doc. — N° 203. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 269. Rapport de M. Ancot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel (qui désire obtenir quelques éclaircissements); Fonteyne (qui motive la raison pour laquelle son groupe ne votera pas le projet); Struye, m. i. (qui répond à M. Van Remoortel); Lilar (qui fait part de sa confiance à l'égard de la magistrature); Ancot, rapp. (qui attire l'attention sur une question de pure technique); Struye, m. i. (qui attire l'attention sur un terme néerlandais); Gillon (qui déclare qu'une modification du texte équivaut à un amendement); De Clercq (qui combat le système préconisé par M. Fonteyne), pp. 976 à 978. — La discussion générale est close. Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 102 voix contre 20 et 3 abstentions, p. 1057 (27 mai 1948). — Se sont abstenus : MM. Baur, De Boodt et Leysen.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RECOURS CONTRE DES DÉCISIONS NON JUDICIAIRES.

Projet de loi tendant à proroger l'article 8 de l'arrêté-loi du 8 mai 1944, relatif aux fonctions publiques.

Doc. — N° 66. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 77. Rapport de M. Crommen.

Ann. — Dépôt du projet par M. Verneylen, p. 169 (23 décembre 1947).

M. Coenen donne lecture du rapport de ce projet, p. 203.

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 203.

L'ensemble du projet est adopté par 137 voix et 1 abstention, p. 205 (30 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Epuration civique. — V. aussi : Interpellation Glineur.

Etablissement des revenus de propriétés immobilières. — V. Impôts.

Etablissements de vente en détail. — V. Commerce et industrie : Magasins.

Etat civil. — V. Droit civil. — V. aussi : Droit civil : Registre.

Etrangers. — V. Droit civil : Indigénat.

Etranger (mariage à l'). — V. Droit civil : Mariage.

Evacués. — V. Guerre.

Exemptions. — V. Armée.

Experts métrologues. — V. Professions.

Exploitation des charbonnages. — V. Commerce et industrie : Charbonnages.

F

Fédéralisme. — V. Enquêtes : Centre de recherche.

Femmes. — V. Loi électorale : Elections législatives.

Femmes et enfants. — V. Travail.

Financement des missions à l'étranger. — V. Finances.

Finances.

AVANCES DE TRÉSORERIE.

Projet de loi portant intégration au budget général des dépenses financées hors budget par avances de Trésorerie au cours des exercices 1946 et antérieurs.

Doc. — N° 124. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 207. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 350 (3 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 516 (4 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui constate le peu d'attention accordée aux problèmes de trésorerie, soulève la question du droit constitutionnel des législateurs, s'insurge contre les crédits provisoires et supplémentaires, regrette de voir que les prérogatives du parlement ne sont pas observées, p. 544.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui déclare qu'il est indispensable que le parlement possède un contrôle sur la trésorerie, soulève la question des comptes généraux, parle de la situation du trésor public, attire l'attention sur les crédits ouverts en marge du budget, désire une publication périodique de la situation détaillée du trésor public, passe en revue les principaux articles du projet de loi ainsi que la portée des amendements auxquels la commission des finances s'est ralliée); d'Aspremont Lynden (qui soulève deux textes constitutionnels, critique les dépenses sous forme d'avances de trésorerie, attire l'attention sur des crédits consentis et que le parlement aurait refusé, invite le Sénat à se montrer vigilant); Eyskens, m. f. (qui répond aux observations formulées par MM. Doutrepont et d'Aspremont Lynden, déclare que le gouvernement a la ferme intention d'en revenir aux règles normales de gestion publique), pp. 672 à 678. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de M. Eyskens, m. f. (qui propose au Sénat de se rallier au texte de la commission), p. 679. — L'amendement mis aux voix par assis et levé est adopté. L'article amendé est adopté, p. 679.
L'article 7 amendé est adopté, p. 680.
Art. 9. Interventions de MM. Eyskens, m. f. (qui marque son désaccord sur la proposition de la commission des finances, demande d'accepter le système proposé par le gouvernement, propose de ne pas disjoindre les articles 8 et 9); Dierckx (qui se rallie à la suggestion du ministre des finances); Doutrepont (qui parle de la situation des chemins de fer vis-à-vis du Trésor); Eyskens, m. f. (qui répond aux argumentations de M. Doutrepont); Dierckx (qui rappelle à M. Doutrepont que le Sénat est saisi d'un autre projet pour les dépassements de 1947). La proposition de disjonction est retirée.
L'article 8 est adopté.
L'article 9 amendé est adopté.
Art. 14. Intervention de M. Eyskens, m. f. (qui déclare se rallier aux amendements proposés par la commission des finances.
L'article 14, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 682.
Art. 33. L'article 33 amendé est adopté.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés. Les autres articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 121 voix contre 1 et 2 abstentions, p. 783 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Finances (*suite*)

AVOIRS BLOQUÉS OU TEMPORAIREMENT INDISPONIBLES.

Proposition de loi permettant le déblocage de certains avoirs en en faveur des victimes de la guerre.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. de Dorlodot (qui justifie la raison d'être de cette proposition); Hanquet (qui demande au ministre d'entrer dans la voie du déblocage); Taillard (qui défend la cause des prisonniers politiques); Dierckx (qui appuie la demande d'appel nominal de M. de Dorlodot); Eyskens, m. f. (qui répond à MM. de Dorlodot et Hanquet); Allewaert (qui répond à certaines déclarations du ministre); Mertens (qui déclare que le groupe socialiste votera contre la proposition); De Clercq, rapp. (qui demande, dans certains cas, une attitude plus conciliante de l'administration des finances); de Dorlodot (qui répond au ministre), p. 79. — La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique.

Discours de MM. Dierckx, Eyskens, m. f., et de Dorlodot, p. 85.
L'article unique est rejeté par 77 voix contre 14 et 11 abstentions (27 novembre 1497), p. 86. — Se sont abstenus : Mme Degeer-Adère, MM. Depotte, Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Marion, Sironval, Taillard, Boulanger et Coenen.

Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 6 octobre 1944 relatif au recensement des titres belges et étrangers.

Doc. — N° 287. Proposition de M. de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 812 (22 avril 1948).
Prise en considération, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.

COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.

Projet de loi de finances pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 63. Rapport de M. Doutrepont.
N° 78. Amendement proposé par M. le baron de Dorlodot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 150 (18 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 158 (23 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp. (qui critique le régime des crédits provisoires, réclame la distribution des budgets en temps opportun et propose l'adoption du projet); de Dorlodot (sur le calcul des impôts); Harmegnies (sur l'autonomie communale); Taillard (qui regrette le dépôt tardif des budgets); Doutrepont (qui déclare que les observations de MM. de Dorlodot et Harmegnies seront plus à leur place dans la discussion du budget des voies et moyens); de Dorlodot (qui maintient son amendement); Eyskens, m. f. (qui répond aux différentes critiques); Dierckx (sur les dépenses hors burget), et Merlot, m. b. (qui répond à M. Dierckx); Dierckx (qui insiste pour qu'on vote son ordre du jour); Eyskens, m. f. (qui déclare que l'intervention de M. Dierckx pourrait laisser l'impression qu'il règne un désordre dans les finances publiques); Dierckx (pour un fait personnel); Doutrepont, rapp. (qui insiste pour que le projet soit adopté le jour même), pp. 183 à 189. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er et amendement de M. de Dorlodot. Interventions de MM. R. Desmedt et de Dorlodot, p. 189. — L'amendement de M. de Dorlodot est rejeté. Les différents articles sont adoptés, p. 191.
Le projet de loi est adopté par 113 voix contre 12 et 12 abstentions, p. 206 (30 décembre 1947). — Se sont abstenus : M. Catteau, Mme Ciselet, MM. de Dorlodot, Dierckx, Gillon, Leclercq, Leurquin, Lilar, Massonnet, Motz, Tack et Buisseret.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Clôture des opérations. — Projet de loi reportant au 30 juin 1948 la clôture des opérations de liquidation et d'ordonnancement des dépenses relatives à l'exercice 1947.

Doc. — N° 251. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 746 (24 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 752 (24 mars 1948). — M. Doutrepont donne lecture, dans les deux langues nationales, de son rapport.
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 752.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 786 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

COMPTABLES DE L'ÉTAT.

Projet de loi apportant modification à l'article 2 de la loi du 7 mai 1912 concernant les cautionnements des comptables de l'Etat.

Doc. — N° 301. Rapport de M. Van Oudenhove.

Finances (*suite*)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Oudenhove, p. 902 (5 mai 1948).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observation, p. 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix et 1 abstention, p. 969 (20 mai 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DETTE PUBLIQUE ET EMPRUNTS.

Habitations à bon marché. — Projet de loi portant des dispositions particulières en vue d'encourager l'initiative privée à la construction d'habitations à bon marché et à l'acquisition de petites propriétés terriennes.

Doc. — N° 201. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 258. Rapport de M. Allewaert.

N° 266. Amendements proposés par M. Mertens.

N° 283. Amendement proposé par M. Van Eyndonck.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Allewaert, p. 780 (24 mars 1948).

Par motion d'ordre, M. Mertens demande au Sénat, au nom du groupe socialiste, si le gouvernement est disposé à déposer un projet d'ensemble à favoriser la construction d'habitations à bon marché. — Discours de MM. Verbist, Doutrepont, Ronse, Jespers, Van Eyndonck, Moulin, Allewaert et Van Peteghem, p. 798 à 800. — La motion d'ajournement n'est pas adoptée par 77 voix contre 59 et 1 abstention, p. 800. — S'est abstenu M. Rolin.

Discussion générale.

Discours de M. Allewaert, rapp., (qui expose l'économie du projet), p. 601.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Mertens (qui s'oppose au projet, déclare que la loi est une arme aux mains du ministre); Tobback (qui estime que le projet n'exclut pas les initiatives gouvernementales); Massonnet (qui reproche l'imprécision du texte qui donne tous pouvoirs au ministre); Moulin (qui conteste les chiffres avancés), pp. 800 à 805. — Discours de MM. Glineur (qui insiste sur l'urgente nécessité de parer à la crise du logement et souligne le caractère limité du projet); Moyersoen (qui déclare que le moment est venu de passer aux réalisations, constate que les programmes élaborés n'ont pu être exécutés pour des raisons financières, déclare que pour arriver à un résultat il faut l'intervention des pouvoirs publics et de l'initiative privée, répond à M. Glineur, parle des prêts consentis par la Caisse d'épargne, espère que la gauche socialiste reverra son attitude), pp. 808 à 812.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Eyndonck (qui constate que le gouvernement n'a pas de politique de logement, répond à M. Moyersoen, demande au ministre comment se fera la répartition de l'argent quant au plan d'ensemble); Van Peteghem (qui s'intéresse au logement des familles nombreuses); Bouilly (qui répond à M. Moyersoen, déclare que le parti socialiste est prêt à accepter une loi large et efficace, parle de la situation pénible des sinistrés, s'étonne que le ministre des finances n'ait pas fait connaître son opinion au sujet du projet de loi, déclare ne voter la proposition que si elle est corrigée par les amendements de M. Mertens); Van Laeys (qui appuie l'initiative de M. Moyersoen); Doutrepont (qui déclare s'élever contre les dépenses non chiffrées, soulève la question des primes, répond à M. Moyersoen, pose une question à MM. le ministre des finances et du budget), pp. 812 à 816.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Verbist, m. s. p., (qui déclare que par suite de la suppression des bons compensatoires le gouvernement pourra disposer de 1,200 millions pour la construction d'habitations à bon marché, soulève la question des primes, parle des conditions d'hygiène, répond aux orateurs, p. 832. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Interventions de MM. Desmedt, Verbist et Doutrepont, p. 833. — L'article 1er est adopté.

Art. 2. Interventions de MM. Mertens, Allewaert, Van Eyndonck, Verbist, Lilar, Desmedt, Doutrepont, Schot, Dierckx, Moyersoen et Duray, pp. 834 à 839. — L'amendement de M. Mertens n'est pas adopté. — L'article 2 est adopté.

Art. 3. Interventions de MM. Mertens, Doutrepont, Verbist et Tobback, p. 839. — L'amendement de M. Mertens n'est pas adopté. — Un amendement de M. Mertens créant un article 3*bis* est rejeté, p. 841.

Art. 4. Interventions de MM. Mertens, Van Laeys, Derbaix et Verbist, p. 841. — L'article 4 est adopté, p. 843.

L'ensemble du projet est adopté par 88 voix contre 26 et 24 abstentions, p. 843 (28 avril 1948). — Se sont abstenus : MM. Clays, Craeybeckx, De Block, De Bruyne (Victor), De Nauw, D'hondt, Harmegnies, Machtens, Matagne, Mazereel, Missiaen, Moulin, Renard, Mme Spaak, MM. Spreutel, Van Eyndonck, Van Laerhoven, Van Remoortel, Van Roosbroeck, Vergeylen, Versieren, Wijn, Yernaux et Rolin.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Finances (*suite*)

FINANCEMENT DES MISSIONS A L'ETRANGER.

Ann. — Transmission du rapport établi au 30 juin 1948 concernant les opérations réalisées au moyen des fonds prélevés sur le Trésor pour le financement des achats de la mission économique belge à l'étranger. — Renvoi à la commission des finances, p. 2037.

MONNAIES DIVISIONNAIRES.

Projet de loi relatif à la circulation des monnaies divisionnaires.

Doc. — N° 302. Rapport de M. Van Oudenhove.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Van Oudenhove, p. 902 (5 mai 1948).

Pas de discussion générale. — Les articles sont adoptés sans observations, p. 936.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix et 1 abstention, p. 969 (20 mai 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

RÉGULARISATIONS.

Projet de loi autorisant des régularisations, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1946 *et allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices* 1945 *et antérieurs et à l'exercice* 1946.

Doc. — N° 15. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 45. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 76 (27 novembre 1947). — Renvoi à la commission des finances.

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp., (qui formule certaines critiques, estime que le crédit allouée à la S. A. B. E. N. A. ne se justifie pas, parle de la justification des relèvements de prescription attire l'attention sur la date de dépôt des projets de loi portant ouverture des crédits supplémentaires, pose une question au gouvernement); Eyskens, m. f. (qui répond à M. Doutrepont); Merlot, m. b. (au sujet des reproches de M. Doutrepont); de Dorlodot (qui proteste contre le fait que le rapport si important soit parvenu si tardivement aux membres, demande le respect des engagements); Dierckx (qui répond à M. de Dorlodot et critique le régime des crédits supplémentaires); de la Vallée Poussin (qui fait siennes les paroles de M. Dierckx et rappelle son interpellation à propos de la revision des barèmes des traitements des agents de l'Etat); Merlot, m. b. (qui répond à M. de la Vallée Poussin); Doutrepont (qui répond au ministre du budget); de Dorlodot (qui répond à M. Doutrepont), p. 141.

La discussion générale est close, p. 150.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 100 membres présents, p. 179 (23 décembre 1947).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projets de loi autorisant des régularisations, réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1947 *et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices* 1946 *et antérieurs et à l'exercice* 1947.

Doc. — N° 391. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1433 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.

Doc. — N° 392. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1433 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.

Doc. — N° 401. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt du rapport sur ces projets par M. Doutrepont, p. 1498 (23 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp., (qui déclare que les deux projets auraient dû avoir été votés avant le 31 décembre 1947, propose un amendement à chaque projet permettant de poursuivre les opérations de liquidation et d'ordonnancement jusqu'au 31 août 1948, attire l'attention sur certains crédits abusifs sollicités par le ministère des communications et sur des crédits sollicités par le ministère des affaires économiques, souhaite que le gouvernement surveille plus strictement l'utilisation des crédits et revienne à la régularité et à la légalité); Merlot, m. b., (qui constate que le rapport conclut à l'adoption des projets, déclare que le gouvernement entend revenir le plus rapidement possible à des méthodes normales, insiste pour que le Sénat rejette l'amendement relatif à la prolongation de l'exercice); Doutrepont, rapp. (qui demande que la loi de 1846 soit observée et que son amendement tend à respecter la Constitution); Merlot, m. b (qui affirme que tout sera régulier), pp. 1614 à 1616. — La discussion générale est close.

Discussion des articles du document n° 391.

Art. 17*bis* L'amendement de la commission n'est pas adopté. — Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1616 à 1625.

Finances (*suite*)

Discussion des articles du document n° 392.

Art. 16*bis*. L'amendement de la commission n'est pas adopté. — Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1625 à 1632.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 86 voix contre 14 et 1 abstention, p. 1642 (25 juin 1948). — S'est abstenu : M. Doutrepont.

Les projets sont soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projet de loi autorisant des régularisations, ajustant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1948 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1947 et antérieurs et à l'exercice 1948.

Doc. — N° 441. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 487. Rapport de M. Doutrepont.

N° 488. Amendements présentés par le gouvernement.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Merlot, m. b., p. 1723 (20 juillet 1948).

Dépôt du rapport par M. Doutrepont, p. 1792 (23 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Doutrepont, rapp., (qui émet quelques observations et propose au Sénat d'adopter le projet); Merlot (qui fait remarquer que le projet constitue une nouveldle étape vers le retour à la régularité dans le domaine budgétaire, déclare que le gouvernement a voulu rompre avec les pratiques qui, bien que légales, ne sont pas en harmonie avec les principes de notre droit budgétaire, souligne l'effort considérable fourni pour élaborer ce document important, pp. 1832 à 1834.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés avec les amendements du gouvernement, p. 1834.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix contre 14 et 7 abstentions, p. 1893 (28 juillet 1948). — Se sont abstenus : MM. Gillon, Leclercq, Leurquin, Massonnet, Tack, Buisseret et Catteau.

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Finances. — V. aussi : Colonies : Dépenses métropolitaines.

Finances. — V. aussi : Interpellation Dierckx.

Finances. — V. aussi : Motion Bouilly.

Finances provinciales et communales. — V. Impôts : Fiscalité provinciale et communale.

Finances provinciales et communales. — V. aussi : Interpellation Harmegnies.

Fiscalité provinciale et communale. — V. Impôts.

Fonctionnaires. — V. Chambres législatives-Sénat.

Fonctions de notaire. — V. Droit civil : Notariat.

Fonctions judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Fonctions publiques. — V. Epuration civique.

Fonds Bibliothèque Albert Ier. — V. Roi et famille royale : Hommage au Roi Albert.

Fonds de commerce. — V. Droit civil.

Fonds de l'Armement maritime. — V. Marine.

Fonds des communes. — V. Communes

Fonds des constructions scolaires. — V. Enseignement : Enseignement moyen.

Fonds des Mieux-Doués. — V. Enseignement.

Fonds spécial. — V. Travail : Prime.

Frais de procédure. — V. Assurances sociales : Accidents du travail.

Frais judiciaires. — V. Guerre : Prisonniers politiques.

Fusion des communes. — V. Communes.

G

Gage. — V. Droit civil.

Gazette de Charleroi. — V. Enquête parlementaire.

Gendarmerie. — V. Armée : Officiers.

Gens de mer. — V. Marine.

Grâce. — V. Droit pénal : Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Guerre.

Projet de loi maintenant certaines dispositions légales en vigueur nonobstant la remise de l'armée sur pied de paix.

Doc. — N° 210. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 375. Amendement présenté par le gouvernement.

N° 543. Amendement présenté par le gouvernement.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 540 (9 mars 1948). — Renvoi en commission.

CHEVRONS DE FRONT.

Proposition de loi modifiant la loi du 2 juillet 1932 relative à l'octroi des chevrons de front.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947. — Renvoi à la commission de la défense nationale.

DÉCÈS.

Projet de loi prescrivant l'inscription en marge de certains actes de décès de la mention « Mort pour la Belgique ».

Doc. — N° 400. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 854 (29 avril 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1453 (22 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp., (qui évoque la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie); Ancot (qui pose une question au rapporteur); M. le président (qui souligne le caractère solennel de cet hommage); Eyskens, m. f. (qui, au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage); Ronse (qui, au nom du P. S. C., s'incline devant la figure de ces héros); Glineur (qui déclare que le groupe communiste s'associe à l'hommage que le projet de loi a pour objet de rendre à ceux qui ont donné leur vie pour la patrie); Dierckx (qui, au nom du groupe libéral s'associe à l'hommage rendu à ceux qui se sont sacrifiés); Matagne (qui rend hommage à ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie), p. 1707 à 1708.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observations, p. 1708.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 121 membres présents, p. 1711 (15 juillet 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DOMMAGES DE GUERRE.

Projet de loi créant une caisse autonome des dommages de guerre.

Doc. — N° 227. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 288. Rapport de M. De Clercq.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. De Clercq, p. 844 (28 avril 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. De Clercq, rapp., (qui constate l'unanimité au sujet de l'urgence du vote du projet en discussion); De Bruyne, Edg. (qui propose le vote immédiat du projet); Kluyskens (qui désire voir apporter une correction à l'art. 17); Taillard (qui demande l'acceptation de l'amendement du groupe communiste); Bouilly (qui demande de voter le projet tel quel), p. 892 à 893. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 11. Intervention de MM. Kluyskens, Eyskens, m. f., Baur et De Clercq, p. 895. Les autres articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 128 voix contre 3, p. 896 (5 mai 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Biens nécessaires à un service public. — Projet de loi mettant à charge de l'Etat la réparation des dommages de guerre aux biens nécessaires à un service public ou à la poursuite d'une fin d'intérêt général.

Doc. — N° 297. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 345. Rapport de M. Hans.

N° 364. Amendements proposés par M. Sironval.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Hans, p. 1087 (1er juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Sironval (qui reconnait le bien fondé de la loi, redoute les abus et les injustices, justifie le dépôt de deux amendements susceptibles de mettre sur un pied d'égalité certains établissements d'enseignement officiel); Behogne, m. f. p. (qui rappelle avoir repris textuellement le texte des dispositions établies en la matière par son prédécesseur); M. Vos (qui demande le rejet des amendements des communistes); Sironval (qui insiste pour l'adoption des amendements proposés), pp. 1448 à 1449.

La discussion générale est close. — Les amendements de M. Sironval aux articles 2 et 4 ne sont pas adoptés.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 6 abstentions, p. 1646 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Taillard, Boulanger, Coenen, Depotte, Duchaine et Fonteyne.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Guerre (*suite*)

EVACUÉS.

Proposition de loi complétant l'arrêté du 15 décembre 1945 relatif à l'aide aux évacués.

Doc. — N° 79. Rapport complémentaire de M. Van Steenberge.

Ann. — Dépôt du rapport complémentaire par M. Van Steenberge, p. 192 (30 décembre 1947.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Steenberge, rapp. (qui expose brièvement le sujet traité); Neels (qui demande au gouvernement de se rallier au point de vue de la commission); Sobry (qui défend la cause des sinistrés de la région des Moëres); Verbist, m. s. p. et de la f., (qui répond aux orateurs), pp. 351 à 353. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 108 membres présents, p. 360 (3 février 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi complétant l'arrêté du 15 décembre 1945 relatif à l'aide aux évacués.

Doc. — N° 424. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 433. Rapport de M. Van Steenberge.

Discussion générale.
(projet amendé par la Chambre des représentants).

Discours de MM. Verbist, m. s. p. et de la f. (qui déclare que la modification apportée par la Chambre est dénuée de fondement); Van Steenberge, rapp., (qui marque son accord en ce qui concerne le point de vue du ministre), p. 1693. La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 1712 (15 juillet 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

INSTITUTEURS.

Proposition de loi tendant à faire bénéficier les instituteurs mobilisés, prisonniers, déportés, agents de services de renseignements, membres d'un organisme reconnu de résistance armée au cours de la guerre 1940-1945, des avantages octroyés à leurs aînés de la guerre 1914-1918.

Doc. — N° 147. Proposition de M. Lohest.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lohest, p. 377 (11 février 1948).

Prise en considération, p. 443 (24 février 1948). — Renvoi en commission.

ŒUVRE NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS, DÉPORTÉS ET P. P.

Projet de loi étendant aux anciens combattants, aux résistants, aux prisonniers politiques, aux réfractaires et aux déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945, l'application de la loi du 15 mars 1938, instituant l'Oeuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques de la guerre 1914-1918.

Doc. — N° 452. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 528. Rapport de M. Bouilly.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. De Man, m. rec., p. 1688 (13 juillet 1948).

ŒUVRE NATIONALE DES INVALIDES DE GUERRE.

Prêts. — Projet de loi relatif aux opérations de prêts à faire aux bénéficiaires de l'Œuvre nationale des invalides de la guerre, de l'Œuvre nationale des orphelins de la guerre et de l'Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques.

Doc. — N° 453. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. De Man, m. rec., p. 1688 (13 juillet 1948).

ORPHELINS DE LA GUERRE.

Projet de loi concernant l'Œuvre nationale des orphelins des guerres 1914-1918 et 1940.

Doc. — N° 137. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 224. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 375 (11 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Lagae, p. 566 (10 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Lagae, rapp., (qui propose au Sénat de se rallier au point de vue de la commission). — L'article unique amendé est adopté, p. 688.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 784 (24 mars 1948) — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

PRISONNIERS POLITIQUES.

Ayants droit. — Proposition de loi portant dispense de l'avance de frais judiciaires en faveur des mères, veuves et enfants de fusillés et prisonniers politiques décédés, victimes de crimes et délits contre la sûreté extérieure de l'Etat.

Doc. — N° 28. Proposition de M. Ancot.

Guerre (*suite*)

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Ancot, p. 84 (27 novembre 1947).

Prise en considération, p. 114 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

RÉQUISITIONS.

Indemnisation pour réquisitions, délais. — Projet de loi fixant une date limite pour l'introduction des demandes en indemnisation du chef de réquisitions effectuées par les troupes belges.

Doc. — N° 121. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 223. Rapport de M. Nothomb.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. de Fraiteur, m. d. n., p. 353 3 février 1948).

Dépôt du rapport par M. Nothomb, p. 566 (10 mars 1948). — Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 776.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 123 voix et 1 abstention, p. 785 (24 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

SÉQUESTRE.

Projet de loi modifiant l'article 8 de l'arrêté-loi du 2 juin 1944 portant obligation de restituer certaines sommes ou valeurs et institutant un séquestre des biens des personnes obligées à cette restitution.

Doc. — N° 132. Rapport de M. Fonteyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 351 (3 février 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observation, p. 381.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 389 (11 février 1948).

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

VEUVES.

Projet de loi accordant une indemnité d'attente sur pension à certaines veuves de la guerre 1914-1918.

Doc. — N° 484. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 491. Rapport de M. Orban de Xivry.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. De Man, m. r., p. 1766 (22 juillet 1948).

Dépôt du rapport par M. Orban de Xivry, p. 1823 (27 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Orban de Xivry, rapp., (qui demande au Sénat de se rallier à l'unanimité à ce projet); Bouilly (qui fait une remarque concernant les chiffres cités dans le rapport); De Man, m. rec., (qui déclare que les chiffres cités par M. Bouilly sont exacts), p. 1911. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1912.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 126 membres présents, p. 1937 (29 juillet 1948).

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

VICTIMES DE LA GUERRE.

Projet de loi concernant l'Œuvre des orphelins, veuves et ascendants des victimes de la guerre.

Doc. — N° 261. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE.

Allocations. — Projet de loi comportant des mesures transitoires relatives aux allocations pour victimes civiles de la guerre 1940-1945.

Doc. — N° 199. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 237. Rapport de M. Orban de Xivry.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Orban de Xivry, p. 648 (18 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Orban de Xivry, rapp., (qui déclare se tenir à la disposition du Sénat pour fournir éventuellement des explications complémentaires), p. 711. — La discussion générale est close. — Les articles sont adoptés sans observation.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 785 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Ancot.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Guerre. — V. aussi : Droit civil, Mariage, Mariage à l'étranger.

Guerre, décès. — V. aussi : Droit civil, état civil.

H

Habitations à bon marché. — V. Finances, Dette publique et emprunts.

Habitations à bon marché. — V. aussi : Motion d'ordre Mertens.

Hausse des loyers. — V. Droit civil, Loyers.

Hommage au roi Albert. — V. Roi et famille royale.

Hôtellerie. — V. Interpellation Leclercq.

Hôtellerie saisonnière. — V. Commerce et industrie.

Hygiène. — V. Travail.

Hygiène et santé.

DROGUISTES.

Projet de loi portant suppression du diplôme de droguiste.

Doc. — N° 97. Rapport de M. Duchaine.
N° 141. Amendement proposé par M. Duchaine.
N° 142. Amendement proposé par M. Buisseret.

Discussion générale.

Discours de M. Buisseret (qui propose de renvoyer le projet en commission); Mlle Baers (qui répond aux critiques émises par M. Buisseret); MM. Moulin (qui combat l'amendement présenté par M. Buisseret); Catteau (qui appuie M. Buisseret); Duchaine, rapp., (qui résume le débat); Buisseret (qui se déclare d'accord avec M. Duchaine); Iauniaux (qui parle de la réglementation); Mlle Baers (qui se déclare opposée au renvoi en commission); Verbist, m. s. p. et de la f. (qui défend le point de vue de Mlle Baers), pp. 405 à 407. — La demande de renvoi en commission n'est pas adoptée. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

A l'article 3 l'amendement de M. Duchaine n'est pas adopté. — L'article est adopté. — A l'article 4, l'amendement de M. Buisseret n'est pas adopté. — L'article est adopté. — Les autres articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet est adopté par 119 voix contre 10 et et 3 abstentions, p. 419 (18 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Rolin, Yernaux et le baron de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

POLLUTION DES EAUX.

Projet de loi sur la protection des eaux contre la pollution.

Doc. — N° 501. Exposé des motifs et projet de loi.
Dépôt de ce projet par M. Verbist, m. s. p. et de la f., p. 1938 (29 juillet 1948).

Hygiène. — V. aussi : Travail.

Hypothèque. — V. Impôts.

I

Immeubles industriels. — V. Impôts : Impôts directs. Revenus cadastraux.

Importation de marchandises. — V. Commerce et Industrie : Licences.

Importation et transit de marchandises. — V. Commerce et Industrie, Licences.

Impôts.

BÉNÉFICES EXCEPTIONNELS DE GUERRE.

Proposition de loi tendant à modifier la loi sur les impôts extraordinaires frappant les revenus, bénéfices et profits exceptionnels de guerre et affectant d'un coefficient 4 les avoirs libellés en francs au 1er janvier 1940 dans le calcul des éléments considérés pour l'établissement de l'impôt.

Doc. — N° 188. Rapport de M. De Bruyne, V.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. De Bruyne, V., p. 469 (25 février 1948).

Discussion générale.

Discours de M. De Bruyne, V., rapp., (qui motive les raisons pour le rejet de la proposition de M. de Dorlodot), p. 506. — La discussion générale est close.
L'article unique n'étant pas adopté la proposition est rejetée, p. 506 (2 mars 1948).

Proposition de loi tendant à modifier la loi sur les impôts extraordinaires frappant les revenus, bénéfices et profits exceptionnels de guerre et visant à compter au prix de « remplacement » la valeur d'une tête de bétail au lieu du prix de « réquisition ».

Doc. — N° 189. Rapport de M. De Bruyne, V.

Impôts (*suite*)

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. De Bruyne, V., p. 469 (25 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. de Dorlodot (qui insiste pour l'adoption de sa proposition); Eyskens, m. f., (qui combat les propositions de M. de Dorlodot); de Dorlodot (qui déclare vouloir remplacer la politique fiscale excessive par une politique de confiance et de crédit), p. 507. — La discussion générale est close.
L'article unique n'est pas adopté et la proposition est rejetée, p. 507 (2 mars 1948).

DOUANES ET ACCISES.

Projet de loi concernant les douanes et accises.

Doc. — N° 67. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 450 (18 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 158 (23 décembre 1947).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, pp. 196 à 202.
L'ensemble du projet est adopté par 109 voix contre 9 et 1 abstention, p. 207 (30 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Projet de loi concernant les accises.

Doc. — N° 437. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1590 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 1723 (20 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Van Steenberge (qui proteste contre la façon dont les taxes sont établies en ce qui concerne les brasseries, déclare qu'il est inadmissible que la bière soit considérée comme un article de luxe spécial); Eyskens, m. f., (qui constate qu'après l'introduction du droit d'accise majoré le volume des matières premières des brasseries a augmenté, déclare qu'un nouveau régime sera nécessaire dans le cadre de Benelux, insiste sur la nécessité de trouver de nouvelles ressources pour faire face aux dépenses proposées), pp. 1917 à 1920.
La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation, pp. 1920 à 1923.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 26 et 1 abstention, p. 2020 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Tabac. — Projet de loi relatif au régime fiscal du tabac.

Doc. — N° 38. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 68. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 112 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission des finances.
Dépôt du rapport par M. Mullie, p. 158 (23 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Moulin (sur les difficultés rencontrées par les planteurs de tabac); Bouilly (qui estime que la taxe sur le tabac indigène est trop élevée); Dierckx (qui déclare que le groupe libéral s'abstiendra au vote sur ce projet); Mullie, rapp. (qui demande au ministre une réponse aux observations présentées par M. Bouilly); Eyskens, m. f. (qui déclare que la question de la taxation du tabac indigène est à l'étude), p. 192.
Les différents articles sont adoptés, p. 194.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 3 et 11 abstentions, p. 206 (30 décembre 1947). — Se sont abstenus : M. Catteau, Mme Ciselet, MM. de Dorlodot, Dierckx, Gilion, Leclercq, Leurquin, Lilar, Massonnet, Tack et Buisseret. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

DROITS D'ENREGISTREMENT.

Taxes assimilées au timbre. — Proposition de loi revisant le Code des taxes assimilées au timbre en ce qui regarde la taxe de transmission.

Doc. — N° 82. Proposition de M. Schot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Schot, p. 192 (30 décembre 1947).
Prise en considération, p. 234 (14 janvier 1948). — Renvoi en commission.

ETABLISSEMENT DES REVENUS DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES.

Proposition de loi relative à l'établissement du revenu des propriétés immobilières bâties et non bâties.

Discussion générale.

Discours de MM. de Dorlodot (qui défend la proposition); Van Laevs (qui défend la cause des petits propriétaires); Eyskens, m. f., (qui demande le rejet de la proposition de M. de Dorlodot); De Clercq, rapp., (qui appuie les conclusions de M. Eyskens), p. 127. — La discussion générale est close.
L'article unique, mis aux voix par assis et levé, n'est pas adopté, p. 136 (18 décembre 1947)

Impôts (*suite*)

FISCALITÉ PROVINCIALE ET COMMUNALE.

Projet de loi concernant les finances provinciales et communales.

Doc. — N° 492. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 518. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 519. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 525. Rapport de M. Derbaix.
N° 535. Amendement présenté par M. Van Buggenhout et consorts.
N° 536. Amendement présenté par MM. Tobback et Bouweraerts.
N° 537. Amendement proposé par M. Ancot.
N° 538. Amendements présentés par le gouvernement.
N° 539. Amendements proposés par M. Taillard.
N° 540. Amendement proposé par MM. Nihoul et consorts.
N° 541. Amendements proposés par MM. Schot et Ronse.
N° 542. Amendement proposé par MM. Ancot et Lagae.
N° 546. Amendement proposé par MM. Moyersoen et Baur.

Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Vermeylen, m. i., p. 1814 (27 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Derbais, rapp. (qui reprend dans tous ses détails l'exposé de son rapport, déclare que la situation très grave des finances provinciales et communales nécessite l'intervention énergique des pouvoirs publics, donne les détails des modalités et des critères de répartition du Fonds des communes, déclare qu'il est inexact de prétendre que le projet avantage les grosses communes au détriment des petites et moyennes communes, explique le fonctionnement du nouveau fonds des communes projeté et le fonctionnement du Fonds communal d'assistance publique, réfute les critiques faites à l'ensemble de la réforme, affirme que le Fonds des provinces ne coûtera rien au Trésor, croit utile que la réforme soit complétée par un projet réglant le statut du personnel provincial et communal); Tack (qui estime que le projet n'est pas parfait mais répond à une nécessité, note que l'Etat achève sa mainmise sur les communes et espère qu'un jour un gouvernement à tendance dirigiste renforcée ne tiendra pas les communes à sa merci; quant aux finances provinciales, il estime que la province de Brabant sera lésée au profit d'autres communes et déclare qu'il faudra prévoir une dépense supplémentaire pour assurer la perception des taxes provinciales), pp. 2089 à 2098.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Harmegnies (qui manifeste la joie que lui a causé le projet, insiste sur la mission du Fonds des communes et du Fonds d'assistance, attire l'attention sur les vœux contenus dans le texte de la commission et déclare que c'est dans un effort de décentralisation que l'on peut escompter de sérieux progrès et que le gouvernement doit revoir la question du statut pécuniaire et organique du personnel communal); Taillard (qui déclare que les conclusions de deux rapports de la commission chargée de rechercher les moyens d'assainir les provinces provinciales furent cachées, que le but poursuivi n'est pas atteint, que l'autonomie des pouvoirs provinciaux et communaux est encore réduite, que la dotation initiale du Fonds des communes est déjà insuffisante et que la véritable solution sera trouvée dans le regroupement de trop nombreuses communes et dans la création de grandes agglomérations); Mazereel (qui déclare que le nombre de fonctionnaires a la disposition des provinces et des communes est insuffisant, demande l'assouplissement de l'article 6 de l'arrêté royal 171 qui permettrait aux gouvernements provinciaux d'octroyer à leurs fonctionnaires le grade et le traitement correspondants aux fonctions exercées et dépose une proposition de loi dans ce sens), pp. 2099 à 2104.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Hanquet (qui s'inquiète de certains abus commis par de grandes communes, notamment par la ville de Liège, en matière d'enseignement et soulève la question de la taxation concernant les chiens, les vélos et les spectacles); Allewaert (qui estime que la loi proposée est insuffisante et qu'elle suscitera plus d'inconvénients que d'avantages); Mlle Baers (qui démontre que le Fonds de l'assistance publique présente un inconvénient de politique générale et deux de caractère technique et préconise de modifier le projet ainsi que la loi sur l'assistance publique; MM. Van Steenberge (qui déclare que l'on se trouve devant la réparation d'une injustice, formule des objections de principe contre le projet : 1° en ce qui concerne la répartition du déficit; 2° en ce qui concerne l'égalisation des impôts; déclare que la situation des communes n'est pas aussi grave qu'on le prétend, parle de la répartition du fonds, démontre les abus existants dans les communes, parle des dépenses effectuées pour les pensions dans les grandes villes, estime que le projet est une compensation en défaveur des petites communes, affirme ne pas voir la nécessité d'instaurer une compensation entre provinces et ne pas pouvoir aprouver le projet); Catteau (qui estime que la réforme proposée simplifiera la fiscalité des communes et apportera une plus grande justice distributive dans la répartition des impôts, formule quelques réserves quant à la situation financière des grandes villes et à l'amendement tendant à instituer un fonds du tourisme), pp. 2104 à 2114.

Impôts (*suite*)

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Yernaux (qui déclare que le projet est un travail révolutionnaire, réaliste et constructif, énumère les qualités et les répercussions de la réforme, estime qu'il est souhaitable que l'on refonte la loi sur les commissions d'assistance publique, soulève la question de l'autonomie communale, déclare que le projet vise à mettre fin aux abus, répond aux arguments de M. Taillard et aux objections de M. Van Steenberge critiquant le projet, invite le Sénat à repousser l'amendement de M. Van Buggenhout concernant le Fonds du tourisme); De Bruyne, V. (qui réfute les critiques émises contre le projet, déclare que la politique des impôts a une signification économique et une signification sociale, estime pouvoir démontrer que le groupement des petites communes ne fera que rendre plus aigus les problèmes financiers, déclare que le projet mettra fin à l'influence néfaste de la conjoncture descendante et ascendante, conclut en donnant les raisons pour lesquelles le projet réalise une des plus importantes réformes proposées depuis la guerre); Gribomont (qui examine le projet d'après les principes qu'il contient et les réalités qu'il apporte, oppose les petites communes sages aux grandes communes dépensières); Schot (qui s'intéresse aux taxes sur les entreprises industrielles, constate que l'Etat n'entend rien abandonner de la contribution foncière, propose d'abandonner aux communes la totalité de l'impôt foncier); Ancot (qui ne peut se déclarer d'accord avec le panégyrique du rapporteur à la fin de son rapport, défend l'amendement tendant à la constitution d'un fonds destiné à la propagande touristique), pp. 2122 à 2129.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, m. i., (qui estime qu'il convient de faire une réforme profonde, déclare que le contribuable sera moins taxé, soulève la question des abus, est d'avis que l'autonomie communale sera renforcée; constate qu'il y aura une meilleure répartition des additionnels existants, défend les administrations communales, pense qu'il faut étendre la réforme aux provinces, déclare que l'Etat veut aider les communes de façon non arbitraire et en laissant une liberté complète aux administrateurs communaux); Derbaix (qui regrette que le ministre n'ait pas répondu au chapitre avant trait à la création d'un statut pécuniaire du personnel des administrations provinciales et communales); Vermeylen, m. i., (qui est d'accord pour établir une égalité dans les rémunérations du personnel provincial et communal et dans les cadres de ce personnel, déclare qu'il faut faire un geste en faveur des communes du littoral), pp. 2131 à 2138. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. Intervention de MM. Taillard (qui défend son amendement); Vermeylen, m. i. (qui déclare, dans les désignations finales, tenir compte de la représentation proportionnelle, mais ne pouvoir être lié par un texte), p. 2138. — L'amendement n'est pas adopté. — L'article 3 est adopté.

Art. 3*bis*. Intervention de MM. Taillard et Vermeylen. — L'amendement proposant un article 3*bis* n'est pas adopté, p. 2140.

Art. 6. Intervention de Mlle Baers (qui déclare qu'elle votera le projet du moment que le ministre promet qu'il réexaminera les remarques faites lors de son discours); Vermeylen, m. i. (qui déclare ne pas perdre de vue les remarques de Mlle Baers), p. 2140. — L'article 6 est adopté.

Art. 9. Intervention de MM. Vermeylen et Taillard. — L'amendement de M. Taillard n'est pas adopté. — Intervention de MM. Schot et Vermeylen. — L'amendement de MM. Schot et Ronse n'est pas adopté. — L'article 9 est adopté, p. 2141.

Art. 10. Intervention de M. Taillard (qui déclare retirer son amendement), p. 2141. — L'article 10 est adopté.

Art. 12. Intervention de MM. Derbaix, rapp. (qui signale qu'une modification doit être apportée au texte de la commission); Nihoul (qui justifie la raison de son amendement); Vermeylen, m. i. (qui demande le rejet de l'amendement Nihoul); Orban de Xivry, Vermeylen et Nihoul, p. 2142 à 2143. — L'amendement n'est pas adopté. — L'article 12 est adopté.

Art. 13. Intervention de MM. Derbaix (qui fait une observation en ce qui concerne la rédaction); Harmegnies (qui attire l'attention sur la notion du chiffre de la population); Vermeylen, p. 2143 et 2144. — L'article 13 avec les deux modifications de texte proposées par le rapporteur est adopté.

Art. 17. Intervention de M. Derbaix (qui suggère une modification de forme), p. 2144. — L'article 17 est adopté.

Art. 18. Intervention de MM. Moyersoen (qui souligne qu'il conviendrait de diminuer le revenu au profit de l'Etat et de la commune); Vermeylen, m. i. (qui propose de revenir au texte primitif pour l'article 17). — Cet article est adopté tel que l'a adopté la commission, p. 2145. — L'article 18 est adopté, l'amendement de M. Moyersoen étant retiré.

Art. 20. Intervention de MM. Ancot et Vermeylen, m. i. — L'amendement de M. Ancot n'est pas adopté. — L'article 20 est adopté, p. 2147.

Art. 24. L'article 24 amendé est adopté, p. 2148.

Art. 26. Intervention de M. Derbaix, p. 2148. — L'article 26 est adopté.

Art. 27. Intervention de MM. Van Steenberge (qui demande de rejeter l'article) et Allard (qui combat cette proposition); p. 2148. — L'article 27 est adopté, p. 2148.

Impôts (*suite*)

Art. 28. Intervention de M. Derbaix. — L'article 28 est adopté, p. 2148.
Art. 33. Intervention de M. Ancot (qui propose de supprimer cet article). — L'amendement étant retiré l'article 33 est adopté, p. 2149.
Art. 34. Intervention de MM. Ancot, Vermeylen, m. i., et Van Buggenhout, p. 2150. — L'amendement à cet article est retiré et l'article 34 est adopté.
Art. 36. Intervention de MM. Derbaix et Vermeylen, p. 2152. — L'amendement à cet article est retiré. — L'article 36 est adopté.
Art. 48. Intervention de M. Vermeylen, m. i., (qui pense que le Sénat peut adopter les amendements constituant des dispositions transitoires), p. 2153. — L'amendement du gouvernement tendant à l'insertion des articles 45, 46, 47 et 48 est adopté, p. 2153. — L'article 48 est adopté, p. 2154.
Les autres articles sont adoptés sans discussion.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés, p. 2154.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 9 et 14 abstentions, p. 2154 (27 octobre 1948).
Se sont abstenus : Mme Baudson, M. Coenen, F., Mme Degeer-Adère, MM. de Kerchove d'Exaerde, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Minnaert, Nihoul, Orban de Xivry et Taillard.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

IMPOTS DIRECTS.

Revenus cadastraux. — Projet de loi concernant l'application des lois relatives aux impôts directs, aux revenus cadastraux afférents pour les années 1947 et 1948, aux immeubles industriels par nature et par destination.

Doc. — N° 226. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 236. Rapport de M. Harmegnies.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 598 (16 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Harmegnies, p. 634 (17 mars 1948).
Pas de discussion générale. — L'article unique est adopté sans observation, p. 688.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix et 2 abstentions, p. 784 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : de Dorlodot et Ancot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Taxes assimilées. — Projet de loi modifiant la législation en matière de taxes assimilées aux impôts directs.

Doc. — N° 426. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 470. Rapport de M. Ronvaux.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Ronse (au nom de M. Ronvaux), p. 1732.
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1917.
Discours de MM. Catteau (qui demande la disjonction, le chapitre concernant les spectacles et divertissements faisant l'objet d'un amendement; cette demande n'étant pas acceptée, il déclare que le groupe libéral émettra un vote négatif); Eyskens, m. f., (qui déclare que le problème du théâtre professionnel se posera à l'occasion de la réforme fiscale et qu'il s'agit d'une mesure transitoire), p. 2018 à 1919.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 110 voix contre 25 et 1 abstention, p. 2019 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

IMPOTS INDIRECTS.

Taxes assimilées au timbre. — Projet de loi relatif aux taxes assimilées au timbre.

Doc. — N° 461. Rapport de M. Vos.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 1710 (15 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Orban de Xivry (qui demande au ministre des finances de répéter ce qu'il a dit à la Chambre concernant la liste des objets de luxe); de Dorlodot (qui déclare ne pouvoir voter le projet, regrette le doublement de la taxe sur le permis du port d'armes); Schot (qui combat certaines formes tracassières employées pour la répression des fraudes); Eyskens, m. f. (qui renouvelle son engagement concernant la revision de la liste des produits soumis à la taxe de luxe, répond à M. Schot et insiste sur la nécessité de faire rentrer les impôts, afin de pouvoir faire face à certaines subventions, notamment en ce qui concerne les fonds des communes), pp. 1912 à 1914. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 1914
L'ensemble du projet de loi est adopté par 96 voix contre 28 et 12 abstentions, p. 2018 (3 août 1948). — Se sont abstenus : MM. Estienne, Orban de Xivry, Schot, Steyaert, Tobback, Van den Storme, Van In, Van Kerckhoven, Van Laeys, Van Loenhout, Ancot et Catatla. — Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Impôts (*suite*)

IMPOT SUR LE CAPITAL.

Projet de loi modifiant l'article 28 de la loi du 17 octobre 1945 établissant un impôt sur le capital.

Doc. — N° 471. Rapport de M. Van Oudenhove.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1923.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 1 abstention, p. 2022 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PROFESSIONS LIBÉRALES.

Proposition de loi portant revision des articles 25, 30 et 83 des lois relatives aux impôts sur les revenus coordonnées par arrêté du Régent du 15 janvier 1948 et visant à la mise sur pied d'égalité des professions libérales soumises à une discipline professionnelle légalement organisée et des appointés et salariés.

Doc. — N° 122. Proposition de M. Lilar.
Ann. — Prise en considération, p. 375 (11 février 1948).

REVENUS.

Hypothèque légale. — Projet de loi prorogeant temporairement le privilège et l'hypothèque légale en matière d'impôts sur les revenus.

Doc. — N° 60. — Rapport de M. Vos.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 112 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 169 (23 décembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Laeys (qui défend ses amendements); Schot (qui expose les inconvénients du projet); Vos, rapp. (qui déclare que les interventions de MM. Van Laeys et Schot ne sont pas pertinentes); Eyskens, m. f. (qui se rallie aux paroles du rapporteur), pp. 194 à 199. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observations, p. 196.
L'ensemble du projet est adopté par 99 voix contre 19 et 5 abstentions, p. 207 (30 décembre 1947). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot, Derbaix, Tobback, Van In et Van Laeys.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

TAXES DE SÉJOUR.

Projet de loi relatif aux taxes communales sur les « maisons de logement », ou « taxes de séjour ».

Doc. — N° 243. Projet transmis par la Chambre des représentants.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 690 (19 mars 1948). — Renvoi en commission.

Impôts. — V. aussi : Interpellation Nothomb.

Impôt sur le capital. — V. Impôts.

Inbel. — V. Affaires étrangères.

Incidents. — V. Chambres législatives : Sénat.

Incivisme. — V. Epuration civique.

Incivisme. — V. aussi : Epuration civique : Recours contre des décisions non judiciaires.

Incompatibilités. — V. Lois électorales.

Indemnisation. — V. Guerre : Réquisitions.

Indemnités aux magistrats suppléants. — V. Organisation judiciaire.

Indigénat. — V. aussi : Droit civil : Résistance.

Industrie charbonnière. — V. Commerce et industrie : Charbonnages.

Industrie charbonnière. — V. aussi : Motions Dierckx et Edg. De Bruyne.

Infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays. — V. Ravitaillement.

I. N. R.

CONSEIL DE GESTION.

Ann. — Annonce de la démission de M. F. Van den Bosch, membre du conseil de gestion de l'Institut national de radiodiffusion, p. 2065.

I. N. R. — V. aussi : Budget des communications.

Instituteurs. — V. Enseignement. — V. aussi : Guerre.

Instruction criminelle. — V. Droit pénal : Procédure pénale.

Interpellations.

Baert.

Ann. — V. Interpellation Servais.

Bouilly.

Ann. — Adressée à M. le ministre des affaires économiques et des classes moyennes et à M. le ministre de la coordination économique et du rééquipement national. Demande d'interpellation, p. 322.

M. Bouilly développe son interpellation « sur la situation qui règne dans l'industrie de la chaussure et les initiatives qui pourraient être prises en vue de permettre à cette industrie de faire face aux exigences actuelles », p. 392. — Discours de MM. Allewaert (qui parle de l'aggravation de la situation de l'industrie de la chaussure, de l'accord Benelux et du niveau des exportations); Spreutel (sur l'urgence d'une solution); de la Barre d'Erquelinnes (qui parle des résolutions de la conférence nationale du travail, demande de rationaliser la production, se plaint du trop grand nombre de détaillants); Sironval (qui désire voir se développer davantage notre cheptel, parle des exportations vers la colonie, relève l'accord conclu avec l'Angleterre); De Groote, m. c. é. et du r. n. (qui donne quelques détails sur la politique suivie dans le domaine de l'outillage); Duvieusart, m. a. é. et des c. m. (qui répond à M. Bouilly); Bouilly (qui déclare faire confiance aux ministres), pp. 392 à 400.

L'incident est clos.

Buisseret.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'agriculture. Demande d'interpellation, p. 482.

M. Buisseret développe son interpellation « sur les conditions anormales dans lesquelles s'effectue l'importation de 2,000 vaches de race pie noire et sur les mesures qu'il compte prendre pour arrêter d'urgence le trafic inadmissible qui est en cours », p. 573. — Discours de MM. Orban de Xivry (qui constate que la question des vaches pie noire remonte à plusieurs mois, signale la réduction du cheptel, déplore qu'on n'a pas assez tenu compte des syndicats d'élevage de la province de Luxembourg, signale qu'il n'y a pas eu de compénétration suffisante entre les différents syndicats, demande de bien vouloir réexaminer cette affaire, regrette qu'on a négligé de faire appel à un délégué luxembourgeois); Orban, m. a. (qui s'étend sur le problème posé par M. Buisseret, attire l'attention de l'interpellateur sur le fait que cette importation se faisait sous le contrôle des syndicats d'élevage, signale que c'est la première fois qu'il est procédé à l'importation de bétail d'élevage de Hollande, déclare que tous les syndicats étaient représentés, donne lecture de la délibération prise par les syndicats, signale que le choix de la personne désignée donnait toute garantie, déclare que son département étudie une formule ne pouvant plus donner lieu à des abus individuels); De Bruyne, Edg. (qui déclare retirer l'ordre du jour pur et simple qu'il pensait déposer), pp. 573 à 580. — L'incident est clos.

de Dorlodot.

Ann. — Adressée à M. le ministre du ravitaillement. Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 15.

M. le président rappelle l'incident de la veille relatif à la demande d'interpellation de M. de Dorlodot. Interventions de MM. Moens de Fernig, m. r. et i., de Dorlodot et De Bruyne, p. 89.

M. de Dorlodot développe son interpellation « au sujet des fermetures ordonnées aux magasins par décision administrative contrairement aux déclarations ministérielles », p. 105. — Discours de MM. Bouilly (qui répond à M. de Dorlodot); Derbaix (qui demande que le gouvernement prenne une attitude favorable devant une proposition de loi déposée par le P. S. C.); Catteau (qui joint ses protestations à celles de M. de Dorlodot), et Moens de Fernig, m. r. i. (qui répond aux différents orateurs), p. 105. — L'incident est clos.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur et à M. le ministre du ravitaillement et des importations : « 1° sur les retards apportés dans le paiement aux producteurs des marchandises qui ont été livrées il y a deux ans à la laiterie réquisitionnée de Boussu-lez-Walcourt; 2° sur les responsabilités qui pèsent sur l'Etat et la province de Hainaut ainsi que sur les irrégularités et, subsidiairement, sur les détournements qui ont pu se produire au cours de la gestion de la laiterie réquisitionnée par la province de Hainaut ». M. le président fait part de la demande d'interpellation de M. de Dorlodot. Interventions de MM. Vermeylen, m. i. (qui propose de fixer l'interpellation à huitaine); M. le président (qui propose l'ajournement jusqu'après les vacances); de Dorlodot (qui se déclare d'accord), p. 598.

Développe son interpellation adressée à MM. les ministres du ravitaillement et de l'intérieur : « 1° sur les retards apportés dans le paiement aux producteurs de marchandises qui ont été livrées il y a deux ans à la laiterie réquisitionnée de Boussu-lez-Walcourt; 2° sur les responsabilités qui pèsent sur l'Etat et la province de Hainaut, ainsi que sur les irrégularités et, subsidiairement, sur les détournements qui ont pu se produire au cours de la gestion de la laiterie réquisitionnée par la province de Hainaut », p. 1939. —

Interpellations *(suite)*

Discours de MM. Bouilly (qui s'étonne que l'on interpelle sur une affaire relevant des tribunaux, justifie la nécessité de réquisitionner les laiteries); Moens de Fernig, m. r. et i. (qui déclare que l'affaire est ennuyeuse pour les producteurs et que le choix du gestionnaire s'est révélé malheureux, fait observer que les comptes seront rendus prochainement et que le gouvernement prendra le déficit à charge, déclare que l'enquête du parquet est en cours); de Dorlodot (qui répond aux déclarations du ministre); De Coene (qui demande au ministre de s'occuper de toutes les laiteries se trouvant dans le même cas), pp. 1939 à 1944. — L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour proposés en conclusion de l'interpellation par M. de Dorlodot et par MM. de la Barre d'Erquelinnes et Bouilly.

Intervention de MM. de Dorlodot, Bouilly, Desmedt, Leurquin, Moens de Fernig, Decoene, Orban de Xivry, pp. 2016 à 2018.

L'ordre du jour de confiance déposé par MM. de la Barre d'Erquelinnes et Bouilly est adopté, p. 2018.

Ann. — Adressée à MM. les ministres de la justice et des finances : « 1° sur la défaillance de l'Office des séquestres lors de son assignation par la société « Presse de Wallonie » en levée de séquestre; 2° les conditions dans lesquelles les représentants de l'Etat ont failli à leur mission en n'assignant pas régulièrement la société qui, pendant l'occupation, a fait paraître la *Gazette de Charleroi;* 3° les mesures à prendre pour que soient éventuellement récupérés par la collectivité les millions ainsi gagnés ou encaissés ». Demande d'interpellation, p. 648. — Avise le Sénat du retrait de sa demande d'interpellation adressée à MM. les ministres de la justice et des finances au sujet de l'affaire de la *Gazette de Charleroi,* p. 970.

Ann. — Demande d'interpellation adressée au gouvernement « au sujet des faits relatés dans l'interview du maréchal des logis pensionné Maurice B..., publié dans le journal *Vrai.* du 4 juin 1948 ». Discours de MM. Spaak (qui estime que les déclarations du maréchal de logis n'intéressent point le gouvernement); de Dorlodot (qui développe sa demande d'interpellation en rappelant les déclarations du maréchal des logis, qui prétend que certaines personnes ont sollicité de faux témoignages contre le chef de l'Etat); Spaak, p. m. et m. a. é. (qui déclare que le gouvernement ne saurait intervenir dans cette affaire), pp. 1716 et 1717.

L'inscription à l'ordre du jour n'est pas adoptée.

Dierckx.

Ann. — M. Dierckx développe son interpellation adressée à M. le ministre des finances et à M. le ministre du budget « à propos des contradictions entre les documents officiels et les chiffres communiqués à la presse par M. le ministre des finances, concernant le rétablissement de l'équilibre budgétaire pour l'exercice 1947, le montant du mali existant à la fin du dit exercice ainsi que le nombre d'agents actuellement en fonction ». Discours de MM. Eyskens, m. f. (qui déclare que M. Dierckx vise à exercer une influence sur l'opinion publique, souligne la bonne situation des finances, déclare que le gouvernement a tenu ses promesses, parle des conséquences de la hausse des prix et de la convertibilité de la livre, parle de la réduction du personnel de l'Etat, soulève la question de la liquidation des organismes nés de la guerre, déclare que le gouvernement a exécuté son programme, déclare avoir stabilisé la situation de 1947, constate que le comité de la hache a réalisé des compressions, souligne la nécessité de moderniser le travail des administrations, affirme que la politique appliquée depuis la libération a visé à sauver le franc, souligne l'importance des dégrèvements fiscaux, déclare que le gouvernement cherche à stimuler la productivité, parle du Plan Marshall, déclare que le gouvernement prône des réformes de structure qui répondent aux aspirations de l'heure, évoque les travaux de la conférence des cinq ministres des finances); Dierckx (qui regrette que le ministre n'ait pas répondu à ses questions, demande que l'esprit qui anime le gouvernement soit modifié); Merlot, m. b. (qui appuie les arguments de M. le ministre des finances, déclare que M. Eyskens a répondu aux questions de M. Dierckx, fait observer que les chiffres budgétaires confirment les données citées par le ministre des finances en ce qui concerne le nombre d'agents de l'Etat); de Dorlodot (qui déclare que du point de vue de l'économie nationale, il n'y a pas de réduction d'impôts et constate que la fiscalité décourage l'épargne), pp. 816 à 829. — L'incident est clos.

Fonteyne.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre et à M. le ministre de la justice. Discussion sur l'urgence. Observations de MM. Fonteyne, Doutrepont, De Clercq et M. le président, p. 89.

Développe son interpellation « sur les mesures que le gouvernement compte prendre, en présence de l'augmentation constante du coût de la vie, pour parer à la hausse des loyers le 1er janvier prochain » Discours de MM Van Remoortel (qui signale qu'une proposition de loi a été déposée); Struye, m. j. (qui répond à M. Fonteyne); Fonteyne (qui ne se déclare pas satisfait des déclarations de M. Struye);

Interpellation (*suite*)

Spaak, p. m. et m. a. é. (qui expose la position du gouvernement); Mertens (qui déclare, au nom du groupe socialiste, déposer une proposition d'ordre du jour pur et simple), p. 102.

L'ordre du jour pur et simple est adopté par 124 voix contre 15 et 2 abstentions, p. 118 (17 décembre 1947). — Se sont abstenus : MM. de Dorlodot et Dierckx.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la justice « sur les conditions de détention ». Demande d'interpellation, p. 780.

Adressée à M. le ministre de la justice « sur la politique à l'égard des travailleurs étrangers ». Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 2065 (20 octobre 1948). — Développe son interpellation, cite des cas d'expulsion et demande de garantir la liberté de défense et les droits des étrangers ou étrangères qui ont épousé des Belges. Discours de Mme Vandervelde (qui suggère de rétablir la commission interministérielle des étrangers et demande que les mesures soient conciliées avec le respect des droits de l'homme); MM. Struye, m. j. (qui déclare qu'il y a de nombreux clandestins en Belgique et que sa circulaire du 4 août 1948 était parfaitement justifiée, explique les motifs de certaines expulsions, déclare revoir le problème concernant la commission interministérielle); Fonteyne (qui déclare proposer un ordre du jour demandant qu'on revoie la politique du ministre à l'égard des étrangers qui sont entrés régulièrement dans le pays), pp. 2114 à 2120. — L'incident est clos. L'ordre du jour impliquant la confiance, déposé par MM. Edg. De Bruyne et Mertens, est adopté par assis et levé, p. 2154 (27 octobre 1948). — M. Gillon donne le sentiment du groupe libéral.

Gillon.

Demande d'interpellation « sur le fait que Courtrai se trouve toujours sans bourgmestre et sur les causes de cette carence ». Discours de M. Vermeylen, m. i. (qui propose de reporter à quinzaine l'interpellation de M. Gillon), p. 1717. — L'inscription à l'ordre du jour est adoptée. Développe son interpellation, p. 1938 (29 juillet 1948). — Discours de MM. Mullie (qui appuye la demande de M. Gillon et insiste pour que la nomination soit faite sans plus de retard); Vermeylen, m. i. (qui déclare que des difficultés d'ordre administratif ont surgi), pp. 1938 et 1939. — L'incident est clos.

Glineur.

Ann. — Adressée à M. le ministre de la justice. Demande d'interpellation, p. 140. — M. Glineur développe son interpellation « sur certaines mesures de grâce intervenues en faveur des traîtres, dont certains condamnés à mort, et l'émotion qu'elles ont provoquée dans le pays », p. 361. — Discours de MM. Struye, m. j. (qui répond aux différents cas soulevés par l'interpellateur); Vergeylen (qui signale certains faits); Buisseret (qui parle de la politique de clémence, de l'épuration administrative, de la santé morale du pays); Fonteyne (qui explique la raison pour laquelle son groupe a déposé plusieurs propositions de loi); Glineur (qui formule quelques brèves observations), pp. 361 à 370. — Discours de MM. Gillon (au sujet du rapprochement des points de vue divergents); De Bruyne, Edg. (au sujet des ordres du jour déposés); Glineur (qui demande une rectification de la politique suivie jusqu'à présent); Mertens (qui déclare ne pouvoir se rallier à un ordre du jour de méfiance, soulève une seconde question); Doutrepont (au sujet de l'intervention de M. Gillon), p. 371. — L'incident est clos.

Vote sur l'ordre du jour de confiance au gouvernement. Interventions de MM. Gillon et De Boodt, p. 388. — L'ordre du jour de confiance est adopté, p. 389.

Godding.

Ann. — Adressée à M. le ministre des finances « au sujet de la gestion de l'Office des Séquestres ». Demande d'interpellation, p. 443.

Adressée à M. le ministre des colonies. Demande l'interpellation, p. 1176. — M. Godding développe son interpellation « sur la situation de l'enseignement officiel pour enfants européens au Congo belge ».

V. discussion budget des colonies.

Harmegnies.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'intérieur. Demande d'interpellation, p. 110.

M. Harmegnies développe son interpellation « sur le retard apporté par le gouvernement dans l'application des mesures préconisées par la commission spéciale pour l'étude de l'assainissement des finances communales et provinciales », p. 120. — Discours de MM. Yernaux (qui se déclare d'accord avec M. Harmegnies); Schot (qui critique la façon de procéder des différents gouvernements); Taillard (qui se déclare d'accord avec MM. Harmegnies et Yernaux); Vermeylen, m. i. (qui répond aux différents orateurs), p. 120. — L'incident est clos.

Ann. — Demande d'interpellation adressée à MM. les ministres des finances et des travaux publics, p. 892.

M. Harmegnies développe son interpellation « sur l'arrêt dans l'octroi de subventions pour travaux communaux et provinciaux et sur le point de connaître si le gouvernement est décidé à maintenir cette grave mesure », p. 1332. — Discours de MM. Machtens (qui confirme l'avis de M. Harmegnies, déplore que différents ministères aient à s'occuper des questions d'hygiène); Delmotte (qui déplore les mesures trop draconniennes qui ont été prises); Allewaert (qui se rallie aux observations formulées par les orateurs précédents); Glineur (qui présente quelques brèves observations); Eyskens, m. f. (qui souligne les difficultés budgétaires, déclare que les budgets extraordinaire et ordinaire nécessitent l'appel à l'emprunt, déclare qu'il sera possible de débloquer en partie le budget extraordinaire grâce à la réussite de l'emprunt que le gouvernement vient d'émettre et qu'une partie de ces crédits pourra servir pour les travaux communaux); Behogne, m. t. p. (qui déclare qu'un crédit de 600 millions a été octroyé cette année pour subsidier les travaux communaux, donne la répartition des crédits alloués à différents travaux, déclare qu'un crédit supplémentaire de 100 millions sera demandé au parlement pour équiper les habitations des mineurs, répond à M. Machtens); Van Buggenhout (qui remercie le ministre pour les explications fournies); Harmegnies (qui fait quelques réserves sur le discours de M. Eyskens), pp. 1332 à 1340. — L'incident est clos.

Jespers.

Ann. — Adressée à M. le ministre de l'instruction publique. Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 410.

M. Jespers développe son interpellation sur « insuffisance des rémunérations accordées aux membres de l'inspection de l'Etat de l'enseignement primaire et sur les retards mis à pourvoir aux places devenues vacantes, malgré le nombre suffisant de candidats disponibles », p. 475. — Discours de MM. Huysmans, m. i. p. (qui répond à l'interpellateur); Libois (qui exprime l'opinion de son groupe sur la question soulevée par M. Jespers); Van In (qui demande le relèvement du traitement de l'inspecteur au niveau de celui des professeurs d'athénée); Huysmans, m. i. p. (qui répond à M. Libois); Jespers (qui demande au ministre de revoir son attitude); Van In (qui voudrait connaître l'avis du ministre au sujet du déclassement des inspecteurs de l'enseignement primaire), pp. 475 à 479. — L'incident est clos.

Leclercq.

Ann. — Adressée à MM. les ministres des affaires économiques et des classes moyennes, du ravitaillement et des importations. Demande d'interpellation, p. 248.

M. Leclercq développe son interpellation « sur les conséquences désastreuses pour les hôteliers et restaurateurs des dispositions de réglementation nouvelle qui leur sont imposées par le récent arrêté du 27 décembre 1947 sur la matière », p. 315. — Discours de MM. Ancot (qui s'associe aux paroles de M. Leclercq); Moens de Fernig, m. r. i. (qui répond aux orateurs); Buisseret (qui trouve regrettable d'avoir attendu si longtemps pour finir par réaliser ce qui eut pu se faire depuis le 1er août de l'an dernier), pp. 315 à 320. — L'incident est clos.

Minnaert.

Ann. — Adressée à M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale et à M. le ministre des communications. Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 234.

M. Minnaert développe son interpellation « sur la situation tragique des ouvriers du port de Gand durement touchés par le chômage », p. 248. — Discours de MM. Ronse (qui réclame la construction d'une écluse et l'amélioration du canal); Crommen (qui fait siennes les paroles de M. Ronse et réclame une nouvelle écluse à Terneuzen); Van Acker, m. c. (qui répond aux orateurs); Minnaert (qui répond à MM. Ronse et Crommen), pp. 248 à 254. — L'incident est clos.

Ann. — Demande d'interpellation adressée à M. le ministre de l'intérieur, p. 1286.

Développe son interpellation adressée au ministre de l'intérieur « sur les ordonnances de police votées par certains conseils communaux et qui sont en opposition avec l'article 19 de la Constitution », p. 1490. — Discours de MM. Vermeylen, m. i. (qui déclare que le conseil communal de Gand est resté dans les limites de la Constitution, fait savoir que des mesures ont été prises après les incidents provoqués par des inciviques dans la salle Roelant, à Gand, et que la loi autorise les conseils communaux à intervenir lors de manifestations en plein air); Fonteyne (qui déclare que le règlement du conseil communal est inconstitutionnel et menace la liberté); Minnaert (qui proteste contre les agissements de ceux qui ne se servent de la liberté et du droit que pour des fins de propagande); Vermeylen, m. i. (qui répond à M. Fonteyne), pp. 1490 à 1494. — L'incident est clos.

Missiaen.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre. Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 15.

Demande l'urgence pour son interpellation, p. 191. — L'urgence est adoptée.

M. Missiaen développe son interpellation « sur le sabotage de l'enseignement officiel », p. 214. — Discours de MM. Libois (qui fait siennes les paroles de M. Missiaen, parle de la prolongation de la scolarité et rappelle au ministre une question posée); Behogne, m. t. p. qui défend la cause de son département); Huysmans, m. i. p. (qui répond à M. Libois, s'adresse aux membres de la droite, répond aux détails de l'interpellation); Vermeylen, m. i. (qui répond à M. Missiaen);

Interpellation (*suite*)

Missiaen (qui répond aux ministres); Van Buggenhout (qui expose la situation dans sa commune); Moulin (au sujet de la création d'une école moyenne à Frasnes-lez-Buissenal), pp. 214 à 232. — L'incident est clos.

Nothomb.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre et ministre des affaires étrangères. Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 15. — Observation de M. Libois, p. 17.

M. Nothomb développe son interpellation « sur les conditions nouvelles de la politique extérieure et intérieure de la Belgique au lendemain des délibérations de l'O. N. U. et de la constitution du Kominform, et à la veille de la conférence des puissances pour la solution du problème allemand », p. 27. — Discours de MM. Taillard (qui défend la déclaration de Varsovie); d'Aspremont Lynden (qui proteste contre une calomnie du *Drapeau rouge* et répond à M. Taillard); Coenen (sur le capitalisme exploiteur), et Spaak, p. m. et m. a. é. (qui répond aux différents orateurs), p. 32. — L'incident est clos, p. 43.

Ann. — Adressée à M. le premier ministre, ministre des affaires étrangères « au sujet de l'octroi d'un visa pour l'Allemagne occupée ». Demande d'interpellation et demande d'urgence, p. 119.

Ann. — Adressée à M. le ministre des finances « à propos de la circulaire que l'administration fiscale vien d'adresser à tous les contribuables en retard de paiement, et notamment à tous ceux dont les réclamations les plus justifiées sont pendantes devant les directions provinciales des contributions pour les menacer de la réalisation de leurs biens si, avant le 5 novembre, ils n'ont pas payé ce qui est réclamé ou n'ont pas fourni de garanties ». Demande d'interpellation, p. 2122.

M. Nothomb insiste sur l'urgence de son interpellation, p. 2122. — Il signale la situation angoissante de certains contribuables qui ont introduit des réclamations contre les taxes qui leur sont imposées et qui se trouvent dans l'impossibilité d'obtenir des cautionnements, p. 2130. — M. Eyskens, m. f., répond à M. Nothomb que les comptables des recettes et les receveur des contributions sont personnellement responsables vis-à-vis de la Cour des comptes de la rentrée des impôts, annonce qu'il a déposé un projet qui apporte une réforme fondamentale aux articles 71 et 72 des lois coordonnées en cause, p. 2130. — M. Nothomb, en présence des déclarations faites, ne maintient pas la demande d'urgence, mais demande que l'interpellation reste inscrite à l'ordre du jour, p. 2131 (27 octobre 1948).

Pholien.

Ann. — Adressée à M. le ministre du commerce extérieur par M. Pholien « au sujet des mesures que compte prendre le gouvernement pour assurer la défense des intérêts belges, fort importants, dans la société « Barcelona Traction Light and Power Cy Ltd », qui paraît être victime de mesures étranges de la part d'autorités espagnoles ». Demande d'interpellation, p. 540. — Intervention de MM. Bouilly (qui regrette l'absence de M. Pholien, demande au gouvernement de rejeter l'interpellation); Edg. De Bruyne (qui répond aux observations de M. Bouilly); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui déclare qu'il fournira des explications lors de l'interpellation); Doutrepont (qui fait observer que la rédaction de l'interpellation n'est pas régulière), p. 540. — Reprise de la discussion. Discours de MM. Pholien (qui s'excuse de son absence à la séance précédente, relève les allégations de M. Bouilly, remercie MM. De Bruyne et Rolin des paroles qu'ils ont prononcées, attire l'attention sur des investissements faits à l'étranger, démontre l'avantage qui résulte pour la Belgique d'avoir des rentrées en devises fortes, répond à M. Doutrepont, déclare défendre les intérêts légitimes de la Belgique en appuyant une action internationale qui s'impose); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui constate avoir été mis en cause par M. Bouilly, déclare se mettre à la disposition du Sénat pour exposer le point de vue du gouvernement); Bouilly (qui déclare ne pas avoir abordé le fond de la question, estime qu'il n'y avait pas lieu d'interpeller); Van Remoortel (qui demande à M. Bouilly de ne pas s'opposer à l'interpellation), pp. 562 à 566.

M. Pholien développe son interpellation, p. 590. — Discours de MM. Buisseret (qui parle de la question des investissements à l'étranger, demande au gouvernement qu'elle est sa politique générale); van der Straten-Waillet, m. c. e. (qui déclare que rien ne sera épargné en vue de la défense des intérêts belges à l'étranger); de Dorlodot (qui critique la carence du gouvernement, déclare ne pouvoir admettre que les dépôts belges à l'étranger ne soient pas garantis); Schot (qui réclame du gouvernement une déclaration claire et nette), pp. 590 à 595. — L'incident est clos.

Servais et *Baert.*

Ann. — Adressée à M. le ministre des affaires économiques. Demande d'interpellation, p. 15.

MM. Servais et Baert développent leur interpellation « sur l'échéance prochaine de la loi de cadenas et sur les mesures à prendre pour assurer une égalité relative entre petits et grands magasins de détail », p. 46. — Discours de MM. Lohest (qui estime que la loi est nécessaire); Van Kerckhoven (sur la défense des classes moyennes); Sironval (qui regrette que la loi de cadenas ne soit qu'une demi-mesure); Van Loenhout (sur les infractions à la loi de cadenas); Duvieusart, m. a. é. et c. m. (qui déclare que c'est dans l'égalité de la concurrence qu'il faut chercher la solution du problème); Buisseret (qui critique la position du gouvernement); Servais (qui répond à M. Buisseret et au ministre); Schot (qui suggère une réduction de certains impôts); Lohest (qui demande le dépôt du projet du ministre et une dernière mesure de cadenas pour six mois); Dierckx (qui dépose un ordre du jour); Duvieusart, m. a. é. et c. m., Van Remoortel, De Bruyne et Hanquet (sur la recevabilité de l'ordre du jour de M. Dierckx), pp. 46 à 57. — L'ordre du jour pur et simple est adopté, p. 83.

Italie. — V. Affaires étrangères : Traité de paix.

J

Jeunesse. — V. Enfance.

Jonction Nord-Midi. — V. Transports : Chemins de fer.

Juges de paix suppléants. — V. Organisation judiciaire.

Juridictions militaires. — V. Armée : Magistrats.

Justice militaire. — V. Armée : Compétence de la juridiction militaire.

L

Langues. — V. Administrations publiques.
V. aussi : Armée.

Langues. — V. aussi la discussion du projet de loi prescrivant l'exécution d'un recensement de la population, pp. 17 à 23.

Langues. — V. aussi : Organisation judiciaire.

Légitimation des enfants. — V. Droit civil : Mariage.

Lettres de change et billets à ordre. — V. Droit commercial.

Licences. — V. Commerce et industrie : Importation et transit de marchandises.

Listes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Loi communale. — V. Communes.

Loi de cadenas. — V. Commerce et industrie : Magasins.

Lois électorales.

BULLETINS DE VOTE.

Proposition de loi supprimant la case de tête des bulletins de vote pour les élections législatives et provinciales.

Doc. — N° 214. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 514 (2 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Derbaix (qui motive les raisons pour le rejet de la proposition présentée par M. de Dorlodot); de Dorlodot qui défend sa proposition, démontre l'avantage de la suppression de la case de tête); Nothomb (qui rappelle au Sénat avoir déposé une proposition plus souple, appuie la these de M. de Dorlodot), pp. 846 à 851. — La discussion générale est close.

L'article unique est rejeté.

La proposition de loi n'est pas adoptée, p. 851 (28 avril 1948).

CORPS ÉLECTORAL PROVINCIAL.

Projet de loi fixant la composition du corps électoral provincial.

Doc. — N° 434. Rapport de M. Lagae.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observation, p. 1697.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 122 voix contre 1, p. 1713 (15 juillet 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

ELECTIONS LÉGISLATIVES.

Suffrage féminin. — Projet de loi attribuant le droit de vote aux femmes pour les Chambres législatives.

Doc. — N° 171. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 232. Rapport de M. Machtens.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 442 (24 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Machtens, p. 608 (16 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Machtens, rapp. (qui propose le rejet des amendements déposés par M. de Dorlodot); Vermeylen, m. i. (concernant la revision des listes électorales et l'acquisition de la nationalité belge); Mme Spaak (qui se réjouit

Lois électorales (*suite*)

de la participation des femmes à la politique du pays, évoque la figure d'Emile Vandervelde, regrette qu'il y ait encore des restrictions au vote féminin, déclare que la femme n'est pas restée insensible aux grands progrès sociaux accomplis, défend le rôle de la mère, exhalte le courage de la femme durant l'occupation); Edg. De Bruyne (qui, au nom du P. S. C., rend hommage aux femmes, plaide la cause de la femme dans la vie politique); Mme Ciselet (qui applaudit à l'heureux aboutissement de longs efforts, regrette que la Chambre ait cru devoir en retarder l'application, fait une remarque à M. le ministre de l'intérieur); Missiaen (qui se déclare adversaire du projet, prétend que ce sont les dirigeantes féministes qui désirent l'adoption de la loi, déclare que les femmes se laisseront influencer par les directives d'ordre politique); Mlle Baers (qui regrette les paroles prononcées par M. Missiaen, considère l'adoption du projet comme un hommage aux femmes, prend la défense des religieuses); Taillard (qui précise l'attitude du groupe communiste, suggère de réformer le Code civil); Mme della Faille d'Huysse (qui se borne à quatre considérations et à une conclusion); Van Remoortel (qui répond au discours de M. Missiaen, parle de la question d'opportunité); Orban de Xivry (qui s'élève contre le discours de M. Missiaen); Machtens, rapp. (qui traduit le sentiment des membres en exprimant un regret), pp. 702 à 711. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 3. L'article 3 est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 151 voix contre 3, p. 781 (24 mars 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

INCOMPATIBILITÉS.

Communes. — Proposition de loi modifiant l'article 67 de la loi électorale communale.

Doc. — N° 281. Rapport de M. Vernaux.

Discussion générale.

Discours de MM. de Dorlodot (qui défend sa proposition); Vernaux, rapp. (qui répond à M. de Dorlodot), p. 955 à 956.
La discussion générale est close.
L'article premier n'est pas adopté.
La proposition de loi est rejetée, p. 969 (20 mai 1948).

Loyers. — V. Droit civil : Baux à loyer. — V. aussi : Droit civil. Allocation compensatoire.

Loyers. — V. aussi : Interpellation Fonteyne.

M

Magasins. — V. Commerce et Industrie.

Magasins (fermeture). — V. aussi : Interpellation de Dorlodot.

Magasins. — V. aussi : Interpellation Servais.

Magistrats. — V. Armée : Juridictions militaires. V. aussi : Organisation judiciaire.

Magistrats coloniaux. — V. Organisation judiciaire.

Magistrats suppléants. — V. Organisation judiciaire.

Maisons de logement (taxes). — V. Impôts, taxes de séjour.

Marchandises. — V. Commerce et Industrie, Licences.

Mariage. — V. Droit civil.

Marine.

FONDS DE L'ARMEMENT.

Projet de loi tendant à assurer le maintien et le développement de la marine marchande, de la pêche maritime et de la construction maritime et instituant à ces fins un fonds de l'armement et des constructions maritimes.

Doc. — N° 36. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 85. Amendements proposés par M. Schot.
N° 335. Rapport de M. de la Barre d'Erquelinnes.
N° 399. Amendements proposés par MM. Verbaet et Schot.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Van Acker, m. c., p. 99 (3 décembre 1947).
Dépôt du rapport par M. de la Barre d'Erquelinnes, p. 1059 (27 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. de la Barre d'Erquelinnes, rapp., (qui fait un exposé de ce problème d'une importance capitale pour l'équipement national, déclare que la Belgique doit s'efforcer de prendre dans le domaine maritime la place qui lui revient); Verbaet (qui croit que la flotte marchande devrait atteindre 1 million de tonnes au moins, demande que le montant des subsides aux armements soit déterminé dans l'avenir, espère que les amendements déposés par M. Schot et lui seront adoptés); De Block (qui défend le projet, conteste la compétence des dirigeants de l'armement d'avant 1940); Van Acker, m. c., (qui signale que notre flotte marchande est actuellement aussi forte qu'en 1940, constate l'effort réalisé depuis la libération, déclare envisager l'avenir avec confiance, insiste pour que le projet de loi soit adopté); Schot (qui défend les amendements déposés, souhaite des allègements fiscaux pour l'industrie de l'armement); de la Barre d'Erquelinnes, rapp. (qui voudrait apporter une correction au texte), p. 1548 à 1555.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1 à 5 sont adoptés. — Art. 6. L'amendement de MM. Verbaet et Schot est adopté. — L'article 6 amendé est adopté. — Art. 7 à 10 adoptés. — Art. 11*bis*. Intervention de M. de la Barre d'Erquelinnes (qui fait une mise au point), p. 1557. — L'amendement n'est pas adopté. — Art 11*ter*. L'amendement de MM. Verbaet et Schot n'est pas adopté. — Art. 12 à 15 adoptés, p. 1555 à 1558.

Discussion en seconde lecture de l'article 6.

Discours de M. Verbaet (qui au nom de M. Schot, cosignataire, déclare ne pas insister pour le vote de l'amendement), p. 1566. — L'amendement n'est pas adopté. — L'article 6 est adopté dans la rédaction proposée par la commission, p. 1566.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 91 voix contre 6 abstentions, p. 1648 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM Taillard, Boulanger, Coenen, Depotte, Duchaine et Fonteyne.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

GENS DE MER.

Assurances sociales. — Projet de loi portant revision de l'arrêté-loi du 23 octobre 1946, modifié par celui du 28 février 1947 relatif aux accidents du travail survenus aux gens de mer.

Doc. — N° 321. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 377. Rapport de M. De Block
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. De Block, p. 1320 (15 juin 1948).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1548.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Médecins vétérinaires. — V. Art de guérir.

Médecins vétérinaires. — V. aussi : Enseignement. Enseignement supérieur.

Milice. — V. Armée.

Mineurs. — V. Droit pénal. Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Ministère public. — V. Organisation judiciaire, Discipline de Cours et Tribunaux.

Ministres du culte. — V. Cultes.

Modification de certains taux en matière civile. — V. Droit civil.

Monnaies divisionnaires. — V. Finances.

Monnaies étrangères. — V. Banque Nationale.

Motions d'ordre.

Ancot.

Ann. — Demande quelle sera l'attitude du gouvernement, suite à une déclaration de sir Stafford Cripps, mentionnant les pays où pourront se rendre les touristes anglais. — Observation de M. van der Straten-Waillet, m. c. e., p. 780.

Bouilly.

Ann. — Demande au premier ministre des éclaircissements au sujet des opérations monétaires qui viennent de se dérouler en France, p. 306. — Discours de M. Spaak, p. m. e. m. a. e., (qui répond à M. Bouilly), p 306. — L'incident est clos.
Donne connaissance d'une communication de M. Parisis, membre de la Chambre des représentants, p. 1076.
Emet le vœu que la Chambre s'attache à examiner le projet relatif au bail à ferme, afin que le Sénat puisse le voter au cours de la deuxième quinzaine de juillet, p. 1453.
Propose de limiter le temps de parole à cinq minutes en ce qui concerne la discussion sur la proposition de la consultation nationale, p. 2083. — Interventions de MM. De Bruyne, Edg. et de Dorlodot. Cette proposition est adoptée par assis et levé.

Buisseret.

Ann. — Souhaite que le ministre des finances soit présent lors de la discussion de son budget, p. 1599. — Observations de M. Merlot.

Motions d'ordre (*suite*)

Insiste pour que, dès la rentrée des vacances parlementaires, la commission compétente s'occupe de la loi relative aux pensions du personnel provincial et communal et de la proposition concernant la péréquation des pensions de la Caisse de retraite, p. 2029.

Crommen.

Ann. — Tient à déclarer que les sommes touchées par M. Pirenne pendant la guerre constituaient des avances et qu'elles ont été remboursées, p. 2099. — L'incident est clos.

d'Aspremont Lynden.

Ann. — Demande au ministre de l'agriculture de faire une déclaration sur la pénurie de pommes de terre, p. 48. — Discours de M. Orban, m. a., (qui répond à M. d'Aspremont Lynden), p. 48. — L'incident est clos.

Demande au gouvernement à connaître ses intentions au sujet de l'organisation administrative du plan Marshall en Belgique. — Observations de M. Doutrepont, p. 992. — Observations de M. Spaak, p. 992. - M. le président propose de charger le bureau d'étudier la question et de présenter des propositions précises, p. 992.

De Bruyne.

Ann. — Propose de passer au vote de l'article 1er du projet de loi autorisant le Roi à établir un système de solidarité dans l'industrie charbonnière et à pourvoir aux moyens d'assurer la poursuite de l'exploitation des charbonnages qui cesseraient leur activité, d'y procéder par appel nominal et demande à pouvoir faire une déclaration, avant le vote, au nom du groupe P. S. C., p. 698.

de Dorlodot.

Ann. — Rappelle au Sénat que son interpellation à M. le ministre du ravitaillement avait été fixée la veille et que le ministre du ravitaillement n'était pas présent, p. 74. — Observations de MM. De Bruyne, Doutrepont et du président.

Déclare représenter ses amendements repoussés en commission au sujet du vote des femmes, p. 648. — Observations de MM. Edg. De Bruyne et Machtens.

Demande un accomodement permettant au Sénat d'entendre tous les discours. — Observations de M. Ronse, p. 1737.

de la Vallée Poussin.

Ann. — Demande au premier ministre si la création d'une assemblée européenne élue par les parlementaires nationaux est dans la ligne de la politique belge. — Réponse de M. Spaak, p. 1945.

Dierckx.

Ann. — S'étonne du manque de fair play de clore la discussion de l'article 1er du projet de loi autorisant le Roi à établir un système de solidarité dans l'industrie charbonnière et à pourvoir aux moyens d'assurer la poursuite de l'exploitation des charbonnages qui cesseraient leur activité, sans l'avoir entendu, p. 698.

Prend la parole pour une rectification de votes, p. 899. — Justifications de MM. Catteau et Lilar.

Proteste contre les méthodes de travail du Sénat, invite le président, par application de l'article 52 du règlement, à constater, par l'appel nominal, que le Sénat n'est pas en nombre et à lever la séance, afin d'étudier les rapports et de préparer les interventions, p. 1587.

Doutrepont.

Ann. — Demande au gouvernement quand les budgets seront déposés, p. 43. — Observation de M. Spaak, p. m. et m. a. e.

Fonteyne.

Ann. — Constate que certains amendements déposés n'ont pas encore été distribués, p. 443.

Regrette que l'assemblée ne se soit pas déclarée d'accord sur sa proposition de remise de la fin du débat sur le projet modifiant l'article 10 de la loi du 17 avril 1878 contenant le titre préliminaire du Code de procédure pénale, p. 761.

Gillon.

Ann. — Se plaint des mauvaises méthodes de travail du Sénat, p. 1444. — Observations de M. Van Belle.

Glineur.

Ann. — Demande si des dispositions ont été prises pour éviter le renouvellement des incidents qui ont eu lieu l'année passée à l'occasion du Te Deum. — Observations de M. Vermeylen, m. i., p. 1734. — L'incident est clos.

Godding.

Ann. — Regrette que les élus de la Nation n'aient pas été invités aux funérailles nationales du général baron Tombeur de Tabora, p. 119.

Harmegnies.

Ann. — Demande que le gouvernement et le bureau du Sénat prennent les dispositions nécessaires pour que le projet de loi de l'assainissement des finances communales et provinciales soit discuté dans la deuxième quinzaine de septembre, p. 1938. — Observation du ministre de l'intérieur.

Lagae.

Ann. — Demande des précisions au ministre de la santé publique au sujet d'une déclaration, lors de la discussion du budget extraordinaire. — Observation de M. Verbist, p. 689.

Motions d'ordre (*suite*)

Lilar.

Ann. — Attire l'attention du ministre du commerce extérieur sur l'urgence des négociations belgo-helvétiques, p. 126.

Logen.

Ann. — Rectifie une affirmation de M. Catala, au sujet de la discussion du projet de loi autorisant le Roi à établir un système de solidarité dans l'industrie charbonnière, p. 663.

Mazereel.

Ann. - Demande que le bureau veuille bien saisir à nouveau la commission de l'instruction publique de la question de la revision des traitements des professeurs d'université, p. 110.

Mertens.

Ann. — Demande au Sénat, au nom du groupe socialiste, si le gouvernement est disposé à déposer un projet d'ensemble tendant à favoriser la construction d'habitations à bon marché. — Discours de MM. Verbist, m. s. p. (qui repond affirmativement; Doutrepont (qui désire connaître l'importance des dépenses prévues; Ronse (qui rappelle que les arguments développés par M. Mertens l'ont déjà été à la Chambre); Mertens (qui émet des appréhensions sur la façon dont la loi sera appliquée); Jespers (qui ne se déclare pas d'accord avec M. Mertens); Van Eyndonck (qui affirme que le projet ne donnera aucun résultat dans les régions sinistrées); Moulin (qui estime qu'un projet d'ensemble pourrait être voté avant l'application de la loi); Allewaert (qui réclame la discussion immédiate), pp. 798 à 800.

Minnaert.

Ann. — Fait part à M. le ministre de l'intérieur de quelques faits qui mettent en danger la sécurité du pays, p. 599. — Observations de MM. Vermeylen et Buisseret.

Moulin.

Ann. — Suite à un accident au passage à niveau de Grandmetz, demande au ministre des communications de prendre des mesures en vue d'éviter de semblables catastrophes. — Réponse de M. Moens de Fernig, p. 1832.

Nothomb.

Ann. — Demande au premier ministre si le gouvernement n'estime pas opportun de faire une déclaration sur la politique internationale, p. 305. — Discours de M. Spaak, p. m. et m. a. e., qui répond à M. Nothomb, p. 306. — L'incident est clos.

Demande au gouvernement ce qu'il a fait et ce qu'il fera pour empêcher que des évènements pareils à ceux de Prague ne se produisent jamais dans notre pays, p. 505. — L'incident est clos.

Orban de Xivry.

Ann. — Flétrit les actes de vandalisme qui ont été commis contre le monument élevé à la mémoire du bâtonnier Louis Bratfort, p. 794.

Sobry.

Ann. — Relève une erreur dans son rapport relatif à la proposition de loi Mullie concernant la revision de la loi du 4 avril 1890 sur la médecine vétérinaire, p. 529.

Van Buggenhout.

Ann. — Demande d'épuiser l'ordre du jour en pratiquant une suspension de séance de 6 h. 30 m. à 8 heures, accusé M. Dierckx de ne pas assister assidûment aux séances, p. 1591. — Observations de M. Dierckx.

Demande au gouvernement ce qu'il compte faire pour obvier aux conséquences malheureuses de la décision que vient de prendre la Chambre au sujet de l'ajournement du projet relatif à l'industrie hôtellière. — Observations de M. Spaak, p. 1984.

Van Remoortel.

Ann. — Fait ressortir une erreur de traduction dans le texte ayant trait au projet modifiant la législation en matière de baux à loyer, p. 514. — Observations de MM. le président et Jespers.

Van Roosbroeck.

Ann. — Demande où en est l'affaire des visas que certains membres de la commission des affaires étrangères demandaient pour se rendre en Allemagne, p. 94.

Relative au taux du jeton de présence octroyé aux membres du conseil de prud'hommes, p. 449.

N

Nantissement. — V. Droit civil, Gage.

Nationalité.

SERVICE MILITAIRE.

Projet de loi suspendant l'application de l'article 16 de la loi du 4 août 1926 (article 18, 1°, 3e alinéa, des lois sur l'acquisition, la perte et le recouvrement de la nationalité, coordonnées par l'arrêté royal du 14 décembre 1932).

Doc. — N° 17. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 127. Rapport de M. Delmotte.

N° 144. Amendements présentés par le gouvernement.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 32 (25 novembre 1947).

Dépôt du rapport par M. Delmotte, p. 353 (3 février 1948).

Nationalité (*suite*)

Discussion générale.

Discours de M. Vermeylen, m. i. (qui propose trois amendements, regrette que la législature de 1926 n'ait pas suivi le principe établi en 1922, déclare que le gouvernement ne peut se rallier à la conception de la commission et demande aux membres de la commission de revenir sur leur décision, pp. 375 à 377.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Delmotte, rapp., (qui parle de l'exposé des motifs du projet); Rolin (qui appuie le rapporteur, rappelle au Sénat la fonction essentielle du parlement, demande de ne pas suivre le point de vue du gouvernement); Vermeylen, m. i., (qui répond au rapporteur et à M. Rolin), pp. 375 à 381.
Le projet est renvoyé en commission.

Nationalité. — V. aussi : Droit civil : Indigénat.

Naturalisations.

DEMANDES DE NATURALISATIONS.

Doc. — N° 368. Rapport de MM. de la Barre d'Erquelinnes, Lilar et Van Eyndonck.
N° 504. Rapport complémentaire de M. de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 876 (4 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. le comte de la Barre d'Erquelinnes, p. 1254 (9 juin 1948).
Prise en considération, p. 1509. — Résultats du scrutin, p. 1527.
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observations, p. 1636.
L'ensemble des projets est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Les projets sont soumis à la sanction du Prince-Régent.

Naturalisations. — V. aussi : Droit civil : Indigénat. Résistance.

Navigation aérienne. — V. Transports : Sabena.

Notaires, avoués et huissiers. — V. Organisation judiciaire.

Notariat. — V. Droit civil.

O

Occupation allemande de la Belgique.

AMENDES.

Proposition de loi tendant à ne plus voir compter les amendes et accessoires infligés sous l'occupation par la Corporation nationale de l'Agriculture et de l'Alimentation et les juridictions administratives comme bénéfices pour l'établissement de l'impôt extraordinaire.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

Projet de loi déclarant l'arrêté-loi du 28 février 1947, relatif à la liquidation des organismes et services déclarés nuls par l'arrêté-loi du 5 mai 1944, non applicable aux communes et commissions d'assistance publique de fait créées durant l'occupation.

Doc. — N° 56. Rapport de M. Crommen.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 76 (27 novembre 1947). — Renvoi à la commission de l'intérieur.
Dépôt du rapport par M. Crommen, p. 133 (18 décembre 1948).
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observations, p. 203.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 1 abstention, p. 205 (30 décembre 1947). — S'est abstenu M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Œuvre nationale des Anciens Combattants, Déportés et Prisonniers politiques. — V. Guerre : Œuvre nationale des Invalides de Guerre. Prêts.

Œuvre nationale des Invalides de Guerre. Prêts. — V. Guerre.

Œuvre nationale des Orphelins de la Guerre. — V. Guerre : Œuvre nationale des Invalides de Guerre. Prêts.

Œuvre nationale des Orphelins des Guerres 1914-1918 et 1940. — V. aussi : Guerre : Orphelins de guerre.

Office belge d'information. — V. Affaires étrangères.

Office national d'expansion commercial. — V. Commerce et industrie.

Officiers. — V. Armée : Chefs de musique; Armée : Gendarmerie.

O. R. A. F. — V. Armée.

Organisation des Nations unies. — V. Affaires étrangères : Alimentation et agriculture. — Affaires étrangères : Privilèges et immunités. — Affaires étrangères : Accord de tutelle. Ruanda-Urundi.

Organisation judiciaire.

AVOCATS.

Conseils de discipline d'appel. — Projet de loi sur l'exercice de la profession d'avocat et instituant des conseils de discipline d'appel.

Doc. — N° 47. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 145. Rapport de M. Lohest.
N° 169. Amendement proposé par M. Huart.
N° 174. Amendements présentés par le gouvernement au texte de la commission.
N° 176. Amendement présenté par le gouvernement au texte de la commission.
N° 178. Amendements proposés par M. Coeckelbergh au texte de la commission.
N° 179. Amendements proposés par M. Fonteyne au texte de la commission.
N° 181. Amendement proposé par M. Pholien.
N° 182. Amendement proposé par M. Van Remoortel.
N° 183. Sous-amendement proposé par MM. Huart et consorts.
N° 187. Sous-amendement proposé par M. Coeckelbergh.

Ann. — Discours de MM. Fonteyne (qui demande le renvoi en commission du projet); Struye, m. j. (qui répond à M. Fonteyne); Lohest, rapp. (qui soutient le point de vue de M. Fonteyne); Struye, m. j. (qui insiste pour entamer immédiatement la discussion), pp. 453 à 454.

Discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp. (qui fait un résumé du problème présenté); Huart (qui motive la raison pour laquelle il a déposé un amendement); Struye, m. j. (qui se rallie à la suggestion de M. le président de rapporter au lendemain la discussion des articles), pp. 453 à 456.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Lohest, rapp. (qui expose d'une manière succinte la portée des amendements déposés); Struye, m. j. (qui se déclare heureux de voir aboutir une réforme réclamée depuis de longues années, fait l'éloge de M. Lohest pour son attitude durant l'occupation), 489. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Discours de MM. Van Remoortel (qui définit la portée de son amendement); Fonteyne (qui fait remarquer que l'amendement de M. Van Remoortel reprend partiellement le sien); Struye, m. j. (qui demande le retrait de l'amendement), p. 470. — Le texte de la commission est adopté.

Reprise de la discussion des articles.

Interventions de MM. Coeckelbergh (qui défend ses amendements); Struye, m. j. (qui répond à M. Coeckelbergh); Fonteyne (qui déclare maintenir son amendement); Hanquet (qui se déclare d'accord avec l'amendement proposé par M. Coeckelbergh); Coeckelbergh (qui répond au ministre); Struye, m. j. (qui souhaite que le conseil de discipline puisse fonctionner cette année encore); Gillon (qui propose l'ajournement); De Bruyne, Edg. (qui appuie M. Gillon), pp. 495 à 498. — Le projet est renvoyé en commission, p. 498.

BARREAU.

Allocations. — Proposition de loi assurant des allocations aux avocats stagiaires du chef de l'assistance gratuite des indigents.

Doc. — N° 414. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 1566 (24 juin 1948).
Prise en considération, p. 1689 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.

COURS D'APPEL.

Projet de loi permettant d'assumer des avocats en vue de compléter les chambres des Cours d'appel.

Doc. — N° 198. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 239. Rapport de M. Lohest.
N° 255. Amendement présenté par M. Fonteyne.
N° 372. Projet réamendé par la Chambre des représentants.
N° 480. Rapport de M. Lohest.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 500 (2 mars 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 648 (18 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui expose les objections pour lesquelles le groupe communiste votera contre le projet); Struye, m. j. (qui répond à M. Fonteyne et se prononce pour la réforme); Lohest, rapp. (qui fait une brève observation), pp. 755 à 757.

Discussion des articles.

L'amendement de M. Fonteyne n'est pas adopté. L'article unique dans le texte proposé par la commission est adopté par assis et levé, p. 757.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 15 et 1 abstention, p. 788 (24 mars 1948). — S'est abstenu M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Organisation judiciaire (*suite*)

Ann. — Projet amendé transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Lohest, p. 1756 (22 juillet 1948).
Discussion générale du projet amendé par la Chambre.
Discours de MM. Fonteyne (qui déclare que le projet permettant aux avocats de siéger comme magistrats est une offense très grave au principe de l'inamovibilité, s'élève contre le projet de loi); Struye, m. j. (qui proteste contre les paroles blessantes pour les barreaux, déclare que la collaboration entre les avocats et la magistrature a toujours donné d'excellents résultats); Lohest, rapp. (qui fait remarquer que le projet est provisoire et tend à remédier à la difficulté de constituer les chambres); Van Remoortel (qui se rallie au point de vue du ministre et du rapporteur), pp. 1964 et 1965. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1965.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix contre 19 et 1 abstention, p. 2026 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

COUR DE CASSATION.

Liste des candidats présentés par la Cour de cassation, le 19 mars 1948, pour la place de conseiller vacante à la dite Cour par suite du décès de M. le président Fauquel.

Doc. — N° 265.
Présentation de candidats.
Ann. — Liste des candidats présentés par la dite Cour, p. 14.
M. Dombresse est proclamé premier candidat. M. Marcoux est proclamé second candidat, p. 83 (27 novembre 1947).
Ann. — M. Bareel est proclamé premier candidat. M. Bayot est proclamé second candidat à la place vacante à la Cour de cassation, p. 802 (22 avril 1948).

DISCIPLINE DE COURS ET TRIBUNAUX.

Ministère public. — Proposition de loi consacrant l'interdiction de la présence du ministère public au délibéré des juges.

Doc. — N° 291. Proposition de M. Fonteyne.
N° 532. Rapport de M. Kluyskens.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 801 (22 avril 1948).
Prise en considération, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.

FONCTIONS JUDICIAIRES.

Projet de loi relatif aux magistrats autorisés à accepter une fonction judiciaire dans un organisme international.

Doc. — N° 428. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 534. Rapport de M. Allard.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1546 (24 juin 1948). — Renvoi en commission.

JUGES DE PAIX SUPPLÉANTS.

Proposition de loi interdisant aux juges de paix suppléants de plaider devant la juridiction à laquelle ils sont attachés.

Doc. — N° 412. Proposition de M. Fonteyne.
N° 533. Rapport de M. Kluyskens.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 1636 (25 juin 1948).
Prise en considération, p. 1689 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.

LANGUES.

Projet de loi modifiant le § 2 de l'article 49 de la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. — N° 163. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 250. Rapport de M. Pholien.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 422 (18 février 1948).
Discussion générale.
Discours de M. Pholien, rapp. (qui fait part que la modification sollicitée harmonisera la situation de l'auditorat général avec celles des parquets généraux des trois Cours d'appel et du parquet général de la Cour de cassation), p. 755. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 755.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 66 voix contre 57 et 1 abstention, p. 787 (24 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi relatif à la procédure devant la Cour de cassation et complétant l'article 40 de la loi du 15 juin 1935, concernant l'emploi des langues en matière judiciaire.

Doc. — N° 167. Rapport de M. De Clercq.
Ann. — Pas de discussion générale. Les articles sont adoptés sans observations, p. 453.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 125 voix et 1 abstention, p. 492 (26 février 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Organisation judiciaire (*suite*)

MAGISTRATS.

Age. — Projet de loi relatif à l'âge minimum des magistrats.

Doc. — N° 9. Amendements proposés par M. Van Roosbroeck.
N° 242. Rapport de M. Lagae.
Ann. — Pas de discussion générale.
L'article unique amendé est adopté sans observation, p. 753.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 108 voix et 16 abstentions, p. 787 (24 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Coenen, de Dorlodot, Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Michot, Minnaert, Stamps, Struvay, Taillard et Boulanger.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MAGISTRATS COLONIAUX.

Projet de loi déterminant la date à laquelle cesse la prolongation de carrière accordée à certains magistrats du Congo belge par l'arrêté-loi du 11 mars 1944.

Doc. — N° 346. Rapport de M. Ancot.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Ancot, p. 1157 (2 juin 1948).
Pas de discussion générale.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1362.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 107 membres présents, p. 1377 (16 juin 1948).
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

MAGISTRATS SUPPLÉANTS.

Indemnités. — Projet de loi relatif aux indemnités à accorder aux magistrats suppléants remplissant régulièrement des fonctions de magistrat effectif, par application de la loi du 5 mars 1935 concernant les devoirs des fonctionnaires en temps de guerre.

Doc. — N° 24. Rapport de M. Lagae.
Ann. — Dépôt de ce rapport par M. Lagae, p. 84 (27 novembre 1947).
Discussion générale.
Discours de M. Lagae, rapp. (qui fait une rectification à son rapport), p. 97. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet est adopté par 134 voix et 1 abstention, p. 100 (3 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

NOTAIRES, AVOUÉS, HUISSIERS.

Proposition de loi instituant l'appel en matière disciplinaire pour les notaires, avoués et huissiers.

Doc. — N° 359. Proposition de M. Lagae.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Lagae, p. 392 (25 mai 1948).
Prise en considération, p. 1439 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.

PERSONNEL DES COURS D'APPEL.

Projet de loi modifiant le tableau du personnel des Cours d'appel, tribunaux de première instance et tribunaux de commerce.

Doc. — N° 219. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 573 (10 mars 1948).

PRUD'HOMMES.

Proposition de loi modifiant les articles 4 et 45 de la loi du 9 juillet 1926 sur les conseils de prud'hommes.

Doc. — N° 87. Proposition de M. Van Roosbroeck.
N° 157. Rapport de M. Coeckelbergh.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Van Roosbroeck, p. 183 (30 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Coeckelbergh, p. 414 (18 février 1948).
Discussion générale.
Discours de MM. Van Roosbroeck (qui donne les raisons pour lesquelles il a présenté des modifications à la loi du 19 juillet 1926); Coeckelbergh, rapp. (qui commente l'amendement), p. 567. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observations.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 129 voix et 1 abstention, p. 589 (11 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

RECRUTEMENT DE LA MAGISTRATURE.

Projet de loi réglant le recrutement de la magistrature.

Doc. — N° 449. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Orban, m. a., p. 1689 (13 juillet 1948).

RÉPARTITION DU TERRITOIRE EN CIRCONSCRIPTIONS JUDICIAIRES.

Projet de loi portant répartition du territoire du royaume en circonscriptions judiciaires et fixant le tableau du personnel des justices de paix et tribunaux de police.

Doc. — N° 463. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt de ce projet de loi par M. Orban, m. a., p. 1711 (15 juillet 1948).

Organisation judiciaire (*suite*)

TRIBUNAUX.

Compétence territoriale. — Proposition de loi relative à la compétence territoriale des tribunaux en matière de vente à tempérament.

Doc. — N° 544. Proposition de M. Fonteyne.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 2038 (19 octobre 1948).

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Classification. — Projet de loi relatif à la classification des tribunaux de première instance.

Doc. — N° 18. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 276. Rapport de M. Van Roosbroeck.
N° 284. Amendement proposé par M. Fonteyne.
N° 285. Amendement proposé par M. Van Roosbroeck.
N° 286. Amendements proposés par MM. Gillon et consorts.
N° 289. Amendements présentés par le gouvernement au projet de la commission.

Ann. — Dépôt de ce projet par M. Struye, m. j., p. 32 (25 novembre 1947).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Roosbroeck, rapp. (qui dit quelques mots en son nom personnel); Fonteyne (qui approuve M. Van Roosbroeck, déclare que le groupe communiste se prononce pour une solution radicale au sujet des classements des tribunaux, parle de la responsabilité des magistrats); Ancot (qui estime utopique la suppression de classification, soulève la question démographique et linguistique, rappelle les arguments d'équilibre et d'ordre psychologique, soulève le facteur « saison d'été »); Lilar (qui formule quelques observations); Struye, m. j. (qui estime inopportun d'apporter des modifications à la classification des tribunaux, répond aux orateurs); Kluyskens (qui justifie la proposition de M. Ancot); Pholien (qui déclare ne pouvoir partager le point de vue du ministre de la justice); Gillon (qui déclare se rallier à l'amendement proposé par le gouvernement et maintenir son texte si la disposition du gouvernement ne serait pas adoptée); Van Laeys (qui motive les raisons de son amendement); Clays (qui demande que le tribunal de Courtrai soit classé en première catégorie); Fonteyne (qui fait trois observations), pp. 876 à 884. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de MM. Gillon et Struye, p. 886.
L'amendement de MM. Fonteyne et Van Roosbroeck n'est pas adopté. L'amendement du gouvernement n'est pas adopté. L'amendement de MM. Mullie, Van Laeys, Gillon et Clays n'est pas adopté. L'amendement de la commission est adopté.
L'article 2 est adopté sans observations, p. 887.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 98 voix contre 20 et 13 abstentions, p. 897 (5 mai 1948). — Se sont abstenus : MM. Boulanger, Coenen (F.), Depotte, Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Michot, Sironval, Struvay et Taillard.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

VACANCES.

Publication. — Proposition de loi prescrivant la publication des vacances dans l'ordre judiciaire.

Doc. — N° 62. Proposition de M. Fonteyne.
N° 267. Rapport de M. Lohest.
N° 272. Amendement présenté par le gouvernement.
N° 474. Rapport complémentaire de M. Lohest.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 136 (18 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Fonteyne (qui déclare qu'il n'y a pas de raison de limiter la portée de la loi); Struye, m. j. (qui se déclare adversaire de la réforme, demande le rejet de la proposition); Van Remoortel (qui répond aux arguments du ministre de la justice); Lohest, rapp. (qui croit que la proposition est fondée, demande à l'assemblée de voter l'amendement proposé par la commission); Fonteyne (qui fait quelques observations), pp. 887 à 889.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Lohest, rapp. (qui demande le renvoi de la proposition en commission), p. 892.
La proposition de loi est renvoyée en commission.
Dépôt du rapport complémentaire par M. Lohest, p. 1723 (20 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Struye, m. j. (qui déclare que cette proposition qu'il a combattue précédemment a été amendée par la commission d'une façon heureuse et qu'il se range à l'avis de la majorité), p. 1966. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1966.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 124 voix et 1 abstention, p. 2025 (3 août 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Organisation mondiale de la santé. — V. Affaires étrangères.

Orphelins. — V. Guerre.

Ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales.

P

Paiements effectués par les administrations publiques. — V. Administrations publiques.

Pensions.

PENSIONS DE RÉPARATION.

Proposition de loi modifiant l'article 24 de la loi du 26 août 1947 sur les pensions de réparation.

Doc. — N° 503. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 1992 (30 juillet 1948).

PENSIONS DE RETRAITE.

Proposition de loi instituant le régime des pensions de retraite et de veuves des travailleurs salariés et appointés.

Doc. — N° 88. Proposition de M. Glineur.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Glineur, p. 176 (23 décembre 1947).
Prise en considération, p. 248 (20 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Péréquation. — Proposition de loi portant péréquation des pensions annuelles de 120 francs et plus, acquises auprès de la Caisse générale de Retraite.

Doc. — N° 74. Proposition de M. Buisseret.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Buisseret, p. 176 (23 décembre 1947).
Prise en considération, p. 213 (13 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Proposition de loi assurant le paiement des pensions des anciens serviteurs de l'Etat dès la mise à la retraite et la péréquation permanente de ces pensions.

Doc. — N° 202. Rapport de M. Delmotte.

Ann. — Prise en considération, p. 27 (25 novembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.
Dépôt du rapport par M. Delmotte, p. 469 (25 février 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Delmotte, rapp. (qui rectifie une erreur se trouvant dans le rapport, demande le rejet des propositions de M. Buisseret); Buisseret (qui relève l'esprit de discipline des groupes de la majorité, parle de la détresse des pensionnés, développe sa proposition, demande la revision de la procédure actuelle, répond aux objections présentées, soulève le côté financier, parle des abus, insiste pour l'adoption de sa proposition); Merlot, m. b. (qui considère le débat comme prématuré, donne les raisons pour lesquelles la proposition de M. Buisseret doit être rejetée, déclare que le gouvernement fera des déclarations nettes ultérieurement, soulève la question électorale, parle des abus); de la Vallée Poussin (qui se déclare d'accord avec M. Buisseret, regrette que le ministre ait placé la question sur le terrain politique, rappelle la promesse du ministre à la Centrale des services publics, défend la cause des pensionnés, insiste pour l'adoption de la proposition de M. Buisseret); Leysen (qui constate la nécessité d'une réforme fondamentale); Taillard (qui déclare soupçonner M. Buisseret de s'être livré à une manœuvre électorale, motive la raison pour laquelle le groupe communiste s'abstiendra); Machtens (qui désire un projet complet sur la question); Bouweraerts (qui demande de prendre une mesure provisoire en faveur des victimes d'une injustice qu'il énonce); Doutrepont (qui s'adresse à M. Buisseret, déclare qu'il exposera dans son rapport sur le budget des pensions l'ensemble du problème du régime des pensions); Buisseret (qui répond à M. Taillard, déclare apporter une solution d'ensemble), pp. 528 à 536. — La discussion générale est close.
L'article 1er de la proposition de M. Buisseret est rejeté par 82 voix contre 14 et 35 abstentions, p. 550 (9 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Van Laeys, Verbaet, Ancot, Boulanger, Coeckelbergh, de la Vallée Poussin, Depotte, Duchaine, Estienne, Fonteyne Glineur, Goossens, Hanquet, Harmegnies, Huart, Levecq, Libois, Lohest, Machtens, Marion, Matagne, Minnaert, Moreau de Melen, Neefs, (C.), Neels (G.), Nihoul, Servais, Sironval, Stemps, Steyaert, Struvay, Taillard, Van Buggenhout, Van Gerven et Van In. La proposition de M. Buisseret n'est pas adoptée.

PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE

Projet de loi accordant une indemnité d'attente à certains titulaires de pensions de retraite et de survie.

Doc. — N° 430. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 469. Rapport de M. De Bruyne (V.).
N° 476. Amendement proposé par M. Buisseret.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1590 25 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. V. De Bruyne, p. 1723 (20 juillet 1948).

Pensions (*suite*)

Discussion générale.

Discours de MM. Mazereel (qui souhaite que le régime transitoire soit de courte durée, remercie le ministre d'avoir donné suite aux revendications des pensionnés); Jespers (qui insiste sur le dépôt d'un projet définitif); Merlot, m. b. (qui justifie longuement le projet en discussion); Buisseret (qui défend son amendement); Gabriel (qui demande au ministre de faire quelque chose pour ceux qui ont fait librement certains versements, surtout pour les agriculteurs et les membres des classes moyennes); Merlot, m. b. (qui répond à M. Gabriel), pp. 1923 à 1926.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'amendement de M. Buisseret à l'article 11 n'est pas adopté.

L'article 11 est adopté. Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1926 et 1927.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 125 membres présents, p. 2023 (3 août 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi modifiant les articles 29 et 58 des lois coordonnées sur les pensions militaires.

Doc. — N° 216. Rapport de M. Bouilly.

N° 240. Amendements proposés par MM. Van Gerven et consorts.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 516 (4 mars 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Bouilly, rapp. (qui se réjouit de l'adoption en commission de l'amendement présenté par MM. Harmegnies, Spreutel et Doutrepont, tendant à réparer une injustice commise envers les adjudants de gendarmerie et demande au Sénat de suivre la commission); de Fraiteur, m. d. n. (qui déclare se rallier à l'amendement de MM Harmegnies et consorts, déclare que le gouvernement adopte le § 1er des amendements déposés par MM. Van Gerven et consorts, de même que leur amendement à l'article 2, estime ne pouvoir approuver le texte de l'amendement proposé par MM. Van Gerven et consorts au § 2 de l'article 1er); Van Gerven (qui insiste pour que tout l'amendement soit retenu); Harmegnies (qui n'admet pas que son amendement devienne celui de M. Van Gerven); de Fraiteur, m. d. n. (qui maintient son point de vue), pp. 776 à 778. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés avec l'amendement de MM. Van Gerven et consorts, p. 779.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 124 membres présents, p. 785 (24 mars 1948).

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Projet de loi tendant à réaliser certains ajustements en matière de pensions militaires accordées pour dommages physiques résultant du service, de pensions de réparation et de rentes pour chevrons de front.

Doc. — N° 385. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 462. Rapport de M. De Smet, P.

N° 478. Amendement proposé par M. Buisseret.

N° 485. Amendement proposé par M. De Boodt.

N° 496. Rapport complémentaire de M. P. De Smet.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1302 (17 juin 1948).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 1710 (15 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. P. De Smet, rapp. (qui commente le projet, estime que la législation proposée doit être instaurée le plus rapidement possible, pose deux questions au ministre de la défense nationale en ce qui concerne les invalides 1914-1918); de Fraiteur, m. d. n. (qui répond à M. P. De Smet); P. De Smet (qui déclare que la suggestion d'un comité de défense des plus grands invalides n'exerçant pas d'activité rémunérée est digne d'examen, estime que le nouveau projet ne mettra pas le point final à cette matière très complexe mais formera momentanément un règlement suffisant au problème des pensions de guerre, demande au Sénat de se rallier au projet); Mazereel (qui émet quelques critiques); de Fraiteur, m. d. n. (qui déclare qu'il n'a pas été touché aux droits des veuves de guerre); Mazereel (qui demande la correction de l'article 16 de la loi du 26 août 1947); Moreau de Melen (qui attire l'attention sur une situation spéciale en ce qui concerne les prisonniers de guerre et demande une déclaration du gouvernement à ce sujet); Mlle Baers (qui déclare que le projet ne prête pas suffisamment attention à l'aspect familial), pp. 1784 à 1787.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. De Boodt (qui s'étonne que la commission de la défense nationale n'ait pas participé à l'examen du projet, espère qu'on fera droit aux réclamations formulées par les porteurs de la croix de guerre, motive son amendement à l'article 9 et attire l'attention sur cet article; demande que s'il est sursis au paiement de la pension au cours de la durée d'une peine de condamnation ou de la perte de droits civils, il soit procédé au paiement de cette pension immédiatement après); de Fraiteur, m. d. n. (qui rend hommage au rapporteur, répond aux deux questions posées par la commission, déclare que les statuts des prisonniers de guerre et celui des prisonniers politiques auront les mêmes droits, n'admet pas l'amendement de M. De Boodt, cite le nombre de pensions militaires supprimées pour incivisme. Prie le Sénat de voter le projet), pp. 1789 à 1791.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. de Fraiteur, m. d. n. (qui rectifie une erreur en ce qui concerne le nombre de pensions supprimées pour incivisme); Hanquet (qui désire apporter une note médiane en ce qui concerne l'article 9); de Dorlodot (au sujet des personnes privées de leurs droits civils à la suite d'une vengeance politique); De Boodt (qui demande le vote par appel nominal sur son amendement); Gilneur (qui critique un précédent épouvantable créé par la commission de réparation); Doutrepont (qui déclare que le groupe socialiste ne votera pas l'amendement de M. De Boodt); Merlot, m. b. (qui précise la position du problème, demande à M. De Boodt de retirer son amendement qui pourrait avoir des conséquences graves); Van Gerven (qui demande que la proposition du gouvernement, fondée sur un accord avec les états généraux des anciens combattants, soit approuvée et que M. De Boodt retire son amendement); De Boodt (qui déclare maintenir son amendement); Fonteyne (qui estime qu'il est impossible d'associer dans cette loi de réparation les hommes qui ont sacrifié leur vie et ceux qui ont trahi le pays), pp. 1792 à 1795.

La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. §§ 1 et 2 adoptés sans observation.

§ 3. Intervention de MM. Buisseret, Merlot, de Fraiteur, m. d. n., P. De Smet, Lohest et Levecq.

L'amendement de M. Buisseret, mis aux voix par assis et levé, est adopté.

Le § 3 amendé est adopté, pp. 1796 à 1798.

Les §§ 4, 5 et 6 sont adoptés sans observation.

L'ensemble de l'article 1er est adopté, pp. 1798 à 1801.

Les articles 2, 3 et 4 sont adoptés sans observation.

Art. 5. Intervention de Mlle Baers. L'article 5 est adopté.

Les articles 6, 7 et 8 sont adoptés sans observation.

Art. 9. L'amendement de M. De Boodt est rejeté, p. 1803.

L'amendement de M. Hanquet est rejeté.

L'article 9 est adopté, pp. 1803 à 1804.

Les articles 10 et 11 sont adoptés sans observation.

Le projet de loi est renvoyé en commission.

Dépôt et lecture du rapport complémentaire par M. P. De Smet, p. 1889 (28 juillet 1948).

Examen en seconde lecture de l'article 1er amendé au premier vote.

Discours de MM. P. De Smet, rapp. (qui demande le rejet de l'amendement de M. Buisseret tout en ajoutant qu'il faudrait examiner quelques cas d'espèce); Buisseret (qui retient que l'on s'est rendu compte qu'il fallait supprimer certaines discriminations, déclare ne pouvoir se rallier à la procédure proposée, réclame justice pour les grands invalides, espère que le gouvernement tiendra sa promesse); Merlot, m. b. (qui rappelle que le gouvernement a discuté le projet avec les délégués des anciens combattants, déclare que la thèse de M. Buisseret n'a jamais été défendue, souligne qu'il veut servir au maximum les anciens combattants, ne peut admettre de nouvelles dépenses élevées, demande le rejet de l'amendement de M. Buisseret); Buisseret (qui désire que l'on tienne compte des protestations silencieuses devant le parlement des anciens combattants). L'amendement de M. Buisseret n'est pas adopté, pp. 1889 à 1893.

L'article 1er est adopté dans sa rédaction initiale, p. 1893.

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 131 membres présents, p. 1895 (28 juillet 1948).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PENSIONS SPÉCIALES.

Proposition de loi accordant une pension à Mlle Janson, fille de M. Paul-Emile Janson, et à Mme Thijs, A.-J.-M., veuve de M. Arthur Vanderpoorten.

Doc. — N° 83. Proposition de M. Catteau.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Catteau, p. 192 (30 décembre 1947).

Prise en considération, p. 239 (14 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Proposition de loi accordant une pension à la famille de certains membres du parlement tués par l'ennemi.

Doc. — N° 114. Proposition de M. Taillard.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Taillard, p. 281 (21 janvier 1948).

Prise en considération, p. 300 (27 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Proposition de loi accordant une pension à Mme Thijs, veuve de M. Arthur Vanderpoorten.

Doc. — N° 378. Proposition de M. Catteau.

Pensions (*suite*)

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Catteau, p. 1326 (15 juin 1948).
Prise en considération, p. 1586 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.

PERSONNEL COMMUNAL.
Projet de loi modifiant l'article 9 de la loi du 25 avril 1933 relative à la pension du personnel communal.
Doc. — N° 260. Projet transmis par la Chambre des représentants.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 793 (22 avril 1948). — Renvoi en commission.

Pensions. — V. aussi : Provinces : Députations permanentes.

Pensions. — V. aussi : Provinces et communes.

Pensions de réparation. — V. Pensions : Pensions militaires.

Pensions de retraite. — V. Assurances sociales. V. aussi : Pensions.

Pensions militaires. — V. Pensions.

Personnel civil de l'école militaire. — V. Armée : Ecole militaire.

Personnel communal. — V. Pensions.

Personnel des Cours d'appel, tribunaux de première instance et tribunaux de commerce. — V. Organisation judiciaire.

Personnel judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Pétitions. — V. Chambres législatives : Sénat.

Pharmaciens. — V. Art de guérir.

Plan Marshall.

COMMISSION SPÉCIALE.
Liste des membres du Sénat appelés à faire partie de la commission spéciale dite « du Plan Marshall » :
MM. Van Overbergh, Van Zeeland, le comte d'Aspremont Lynden, Mullie, Edg. de Bruyne, Ronse, Mlle Baers, MM. le baron Moyersoen, P. De Smet, Lohest, Verbaet, Bouilly, De Block, Doutrepont, Harmegnies, Logen, Missiaen, Mertens, Vos, Motz, Glineur et Taillard, p. 1586.

Plan Marshall. — V. aussi : Affaires étrangères : Administration belge de coopération économique. — V. aussi : Affaires étrangères : Accord bilatéral. — Affaires étrangères : Convention des XVI.

Plan Marshall. — V. aussi : Motion d'Aspremont Lynden.

Pollution des eaux. — V. Hygiène et Santé.

Pouvoirs spéciaux.
Projet de loi modifiant la loi du 16 juin 1947 portant confirmation des arrêtés royaux pris en vertu de la loi du 1er mai 1939 et en vertu de la loi du 10 juin 1937.
Doc. — N° 221. Rapport de M. Vos.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 562 (10 mars 1948). — Renvoi à la commission des finances.
Dépôt du rapport par M. Vos, p. 582 (11 mars 1948).
Discussion générale.
Discours de MM. Dierckx (qui propose de remettre la discussion et le vote de ce projet); Vos, rapp. (qui déclare qu'il s'agit simplement de redresser une erreur); Eyskens, m. f. (qui donne quelques éclaircissements complémentaires, suite à l'intervention de M. Dierckx); Van Remoortel (qui suppose qu'aucune banque ne s'est insurgée contre la proportionnalité dans les investissements indiquée par le ministre); Eyskens, m. f. (qui rassure M. Van Remoortel); Dierckx (qui se déclare heureux d'avoir provoqué les explications du ministre), pp. 582 à 584. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observations.
L'ensemble du projet est adopté par 118 voix et 12 abstentions, p. 589 (11 mars 1948). — Se sont abstenus : MM. Schot, Tack, Buisseret, Catteau, de Dorlodot, Dierckx, Gillon, Godding, Leclercq, Lilar, Massonnet et Motz.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Président du Sénat.
Ann. — M. Rolin est proclamé président du Sénat, p. 4. — M. Rolin prononce un discours en prenant place au fauteuil présidentiel, p. 8.
Rend hommage à la mémoire de M. Rombaut, ancien sénateur, p. 15.
Motion d'ordre de M. de Dorlodot. Observation, p. 74.
Demande d'interpellation de M. Fonteyne. Observation, p. 89.
Rappelle l'incident de la veille relative à la demande d'interpellation de M. de Dorlodot, p. 86.
Rend hommage à la mémoire du Mahatma Gandhi, p. 351.
Rend hommage aux victimes de la catastrophe de Warsage, p. 404.

Président du Sénat (*suite*)
Motion d'ordre de M. Van Remoortel. Observation, p. 514.
Fait part d'une demande d'interpellation de M. de Dorlodot. Propose de fixer l'interpellation après les vacances, p. 598.
Rend hommage à la mémoire de M. Jan Mazaryk, p. 582.
Rend hommage à M. le premier ministre à l'occasion du dépôt du projet de loi approuvant le traité entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de l'Irlande du nord, signé à Bruxelles le 17 mars 1948, p. 655.
Avant d'ouvrir la discussion générale sur le projet de loi approuvant le traité entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni et de l'Irlande du nord, signé à Bruxelles le 17 mars 1948, affirme le désir de paix de tous les groupes, p. 714.
Remercie les membres du Sénat pour la bonne volonté dont ils ont fait preuve ainsi que les membres du personnel pour le travail exceptionnel accompli, p. 790.
A l'occasion du complet rétablissement de M. Troclet, m. t. et p. s., se fait l'interprète du Sénat en souhaitant la bienvenue au ministre, p. 796. — Réponse de M. Troclet, m. t. et p. s., p. 796.
Rend hommage à la mémoire de M. Georges Barnich, ancien sénateur de l'arrondissement de Louvain, p. 938.
Annonce le décès de M. Louis Verheyden, ancien sénateur de l'arrondissement de Louvain, p. 938.
Projet de loi relatif à la compétence des tribunaux de commerce en matière de droit maritime et fluvial. Discussion générale. Observation au sujet des remarques formulées par M. Fonteyne concernant le texte néerlandais de ce projet, p. 985.
Motion d'ordre de M. d'Aspremont Lynden demandant au gouvernement à connaître ses intentions au sujet de l'organisation administrative du Plan Marshall en Belgique. Propose de charger le bureau d'étudier la question et de présenter des propositions précises, p. 992.
Rend hommage à la mémoire de M. Henricot, ancien sénateur et ancien président du groupe libéral, p. 1080.
Fait une rectification au sujet d'une déclaration de M. Dierckx, laissant supposer que le règlement n'aurait pas été observé quant à la distribution des rapports sur les budgets. Observations de MM. Dierckx, de Dorlodot et Gillon, p. 1455. — L'incident est clos.
Projet de loi prescrivant l'inscription en marge de certains actes de décès de la mention « Mort pour la Belgique » Souligne le caractère solennel de l'hommage rendu à ceux qui ont sacrifié leur vie pour la patrie, p. 1707.
Procède à l'appel des membres du gouvernement de 1940, du Sénat, de la Chambre des représentants et du personnel administratif des deux assemblées « morts pour la Belgique », p. 1712.
Rend hommage à la mémoire de MM. Maquet et Renard, sénateurs, p. 1722.
Signale que M. Bernard achèvera le mandat de M. Maquet, et Mme Vandervelde celui de M. Renard, p. 1749.
Annonce le décès de M. Stamps, sénateur, et rend hommage à sa mémoire, p. 2037.
Annonce le décès du chevalier Pierre David, ancien questeur du Sénat, et de M. Emile Demoulin, ancien sénateur de l'arrondissement de Charleroi-Thuin, p. 2037.
Fait part au Sénat du télégramme envoyé au président de la première chambre des États généraux du royaume des Pays-Bas à l'occasion de la renonciation au trône par la Reine Wilhelmine et de l'avènement de S. M. la Reine Juliana, p. 2037.
Fait part au Sénat du télégramme adressé au secrétaire général de l'O. N. U. à l'annonce de l'assassinat du comte Bernadotte, p. 2038.

Préservation morale de la jeunesse. — V. Enfance.

Presse.

ASSAINISSEMENT.
Proposition de loi tendant à l'assainissement de la presse.
Doc. — N° 115. Proposition de M. Fonteyne.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Fonteyne, p. 264 (21 janvier 1948).
Prise en considération, p. 322 (28 janvier 1948). — Renvoi en commission.

Presse clandestine.

RÉSISTANTS.
Projet de loi établissant le statut des résistants par la presse clandestine.
Doc. — N° 423. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 455. Rapport de M. Bouilly.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1590 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Bouilly, p. 1703 (13 juillet 1948).
Discussion générale.
Discours de MM. Bouilly, rapp. (qui défend le projet et demande de le voter à l'unanimité sans le modifier); Sironval (qui marque l'accord du groupe communiste, insiste pour que le projet soit appliqué dans le plus bref délai possible); De Man, m. r. (qui demande que le projet soit approuvé

Presse clandestine (*suite*)

comme hommage aux résistants par la presse clandestine, déclare que le bénéfice du statut ne sera accordé qu'après s'être entouré de toutes les garanties, p. 1777.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Les articles 1, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 ,12, 14, 19 et 20 sont adoptés sans observation.
Art. 2. Intervention de M. Ancot, qui propose une modification au texte. L'article 2 amendé est adopté, p. 1778.
Art. 3. Intervention de MM. Fonteyne et De Man, m. r. L'article 3 rectifié est adopté, p. 1779.
Art. 7. Est adopté après rectification du texte flamand, p. 1779.
Art. 13. Est adopté après modification du texte flamand, p. 1779.
Art. 15. Intervention de MM. Bouilly, Ronse, Fonteyne et De Man, m. r. L'article 15 modifié est adopté.
L'article 16 modifié est adopté.
Art. 17. Intervention de MM. Ronse et De Man, m. r. L'article 17 est adopté après modification du texte néerlandais.
Art. 18. Intervention de MM. Fonteyne et Ronse. Le texte de l'article 18 proposé par M. Ronse est adopté.
Art. 21. Intervention de MM. Orban de Xivry, Fonteyne et Ronse.
L'amendement de M. Ronse, tendant à supprimer cet article, est adopté.
Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés.
L'article 21 est définitivement supprimé (pp. 1778 à 1783).
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1812 (23 juillet 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Prestations d'intérêt public en temps de paix. — V. Travail.

Prêts. — V. Guerre : Œuvre nationale des Invalides de Guerre.

Prime. — V. Travail : Fonds spécial

Prisonniers politiques.

ENFANTS DÉBILES.

Projet de loi modifiant l'article 7 de l'arrêté-loi du 8 juillet 1946, concernant l'octroi de subsides aux homes pour enfants débiles de prisonniers politiques ou de résistants.

Doc. — N° 395. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 431. Rapport de M. Van Steenberge.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1438 (22 juin 1948). — Renvoi en commission.

Discussion générale.

Discours de MM. Van Steenberge (qui déclare qu'il importe de proroger l'arrêté en attendant une loi générale); De Man, m. r. (qui fait une mise au point), p. 1696. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1697.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 123 membres présents, p. 1712 (15 juillet 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Prisonniers politiques. — V. aussi : Guerre.

Privilèges et immunités. — V. Affaires étrangères.

Procédure pénale. — V. Armée : Justice militaire. Compétence de la juridiction militaire.

Procédure pénale. — V. aussi : Droit pénal.

Professions.

EXPERTS MÉTROLOGUES.

Projet de loi portant organisation de la profession d'expert métrologue-juré et des professions connexes.

Doc. — N° 331. Rapport de M. Zurstrassen.
N° 454. Amendement proposé par MM. Lilar et consorts.
N° 497. Rapport complémentaire de M. Zurstrassen.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 924 (18 mai 1948). — Renvoi en commission.
Intervention de MM. Verbaet (qui déclare que les auteurs de l'amendement à ce projet demandent l'ajournement de l'examen); De Block (qui insiste pour que le projet soit voté immédiatement); Duvieusart, m. a. é. (qui ne s'oppose pas à l'ajournement si celui-ci peut conduire à un accord), p. 2015.
La motion d'ajournement est adoptée, p. 2015.

Professions libérales. — V. Impôts.

Prolongation des baux à ferme. — V. Droit civil : Bail à ferme.

Propriété industrielle. — V. Commerce et industrie.

Propriété industrielle. — V. Affaires étrangères.

Prostitution.

Projet de loi supprimant la réglementation officielle de la prostitution.

Doc. — N° 386. Rapport de Mme Spaak.
Ann. — Dépôt du rapport par Mme Spaak, p. 1405 (17 juin 1948).

Prostitution (*suite*)

Discussion générale.

Discours de Mme Spaak, rapp. (qui commente les termes de son rapport et défend le projet de loi), pp. 1709 à 1710.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mme Ciselet (qui déclare que le groupe libéral votera le projet, parle de l'aspect international de la question, demande au Sénat de voter à l'unanimité ce projet); Mlle Baers (qui propose au Sénat de voter le projet); M. Orban, m. a. (qui déclare que le gouvernement est favorable au projet et qu'il ne s'oppose pas, en principe, à la création d'une police féminine), pp. 1709 à 1711.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 8. Interventions de Mme Spaak, rapp., et M. Orban, m. a., p. 1716.
L'article 8 est adopté, p. 1716.
Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1714 à 1716.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 110 membres présents, p. 1812 (23 juillet 1948).
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Protection de l'enfance. — V. Enfance.

Provinces.

DÉPUTATIONS PERMANENTES.

Pensions.

Projet de loi relatif à l'octroi aux membres des députations permanentes d'un supplément de pension à charge des fonds provinciaux.

Doc. — N° 451. Exposé des motifs et projet de loi.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Vermeylen, m. i., p. 1688 (13 juillet 1948).

PROVINCES ET COMMUNES.

Pensions. — Proposition de loi modifiant l'article 6 du texte coordonné des arrêtés royaux n° 125 du 28 février 1935 et n° 171 du 31 mai 1935, concernant les rémunérations et pensions à charge des provinces et des communes.

Doc. — N° 547. Proposition de M. Mazereel.
Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Mazereel, p. 2104 (26 octobre 1948).

Prud'hommes. — V. Organisation judiciaire.

Publication des vacances dans l'ordre judiciaire. — V. Organisation judiciaire

Puissance paternelle. — V. Droit civil.

Q

Questeurs. — V. Chambres législatives. Sénat.

Question royale. — V. Roi et famille royale.

Questions wallonne et flamande. — V. Enquêtes : Centre de recherche.

R

Ravitaillement.

ABATAGES CLANDESTINS.

Proposition de loi tendant à supprimer l'arrêté-loi du 28 février 1947 relatif à la répression des abatages clandestins et du commerce de la viande et de la graisse provenant de ces abatages.

Doc. — N° 46. Rapport de M. Derbaix.

Discussion générale.

Ann. — Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui soumet à l'approbation de l'assemblée les observations de la commission); De Boodt (qui demande la remise de la discussion jusqu'à ce que l'auteur de la proposition soit présent); Sobry (qui se déclare partisan de la proposition primitive); Ronse (qui exprime le vœu que les peines soient légères), p. 159.
La discussion générale est close, p. 160.
L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble de la proposition est adopté par 44 voix contre 41 et 13 abstentions, p. 208 (30 décembre 1947). — Se sont abstenus : M. Coenen, Mme Degeer-Adere, MM. Duchaine, Fonteyne, Goossens, Levecq, Marion, Minnaert, Sironval, Stamps, Taillard et Boulanger. — Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

APPROVISIONNEMENT DU PAYS.

Proposition de loi modifiant l'article 3 de l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays (de M. Orban).

Doc. — N° 408. Rapport de M. Derbaix.
N° 490. Amendement proposé par M. Desmedt et consorts.
Ann. — Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1400 (22 juin 1948).

Ravitaillement (*suite*)

Proposition d'ajournement.

Discours de MM. de Dorlodot (qui s'oppose à cette procédure); Derbaix (qui se rallie à la proposition d'ajournement), p. 1702 à 1703. — L'ajournement est prononcé.

Discussion générale dans laquelle est comprise la discussion de la proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays et celle de la proposition de loi accordant amnistie pour les infractions aux lois et arrêtés concernant le ravitaillement et l'approvisionnement du pays.

Discours de MM. Derbaix, rapp., (qui expose longuement la portée des propositions; Van Remoortel (qui se déclare opposé à l'amnistie); de Dorlodot (qui déclare se rallier aux conclusions de la commission en ce qui concerne la première de ces propositions, estime que l'amnistie s'impose, critique la politique du gouvernement, cite des abus, exprime son indignation quant aux procédés inqualifiables dont les agriculteurs sont victimes, fait remarquer que le rapport contient une inexactitude); M. Buisseret (qui proteste contre le manque de bon sens de l'administration); de Kerchove d'Exaerde (qui justifie son amendement); Struye, m. j. (qui se déclare hostile à l'aministie, déclare que tous les cas dignes d'intérêt seront examinés avec bienveillance, se rallie à la proposition qui tend à mettre fin aux fermetures par mesure administrative mais demande de ne pas insister sur la proposition qui modifie les pouvoirs du parquet); Desmedt (qui demande au ministre de se rallier à son amendement); Struye (qui se déclare d'accord); Schot (qui demande de revenir à la légalité); Moens de Fernig, m. r. et i., (qui répond à M. Buisseret, déclare que le pays reste favorisé par rapport à ses voisins); Kluyskens (qui insiste pour que l'on fasse une distinction entre les cas graves et les bas bénins et pour que l'on maintienne le recours d'un délinquant); Derbaix, rapp., (qui prend acte que le gouvernement déclare acquiescer à la première proposition de loi et renonce à toute répression administrative, s'étonne de la résistance du gouvernement en ce qui concerne la modification proposée au sujet de l'intervention du parquet, demande le renvoi en commission de la deuxième et de la troisième proposition); Spaak, p. m. et m. a. é. (qui déclare que le gouvernement souhaite le retour à la liberté mais désire garder les pouvoirs nécessaires pour appliquer sa politique des prix, déclare que le droit de grâce sera appliqué très largement, invite le baron de Kerchove d'Exaerde à retirer son amendement, propose le renvoi de la proposition concernant l'amnistie en commission, se rallie à la proposition de MM. Orban et Pholien, déclare ne pouvoir revenir à la liberté que par étapes successives, demande également le renvoi en commission de la proposition traitant la question des parquets); Buisseret (qui accepte le renvoi en commission de ces deux propositions, fait deux rectifications); Kluyskens (qui insiste sur sa suggestion au sujet du projet d'amnistie); de Dorlodot (qui insiste pour que les propositions soient votées avant les vacances parlementaires), pp. 1870 à 1880.

La discussion générale est close.

L'article unique de la proposition de loi modifiant l'article 3 de l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays est adopté sans observation, p. 1880.

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 131 membres présents, p. 1895 (28 juillet 1948).

Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Amnistie. — Proposition de loi accordant amnistie pour les infractions aux lois et arrêtés concernant le ravitaillement et l'approvisionnement du pays.

Doc. — N° 192. Proposition de M. de Dorlodot.

N° 409. Rapport de M. Derbaix.

N° 486. Amendement proposé par le baron de Kerchove d'Exaerde et consorts.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 449 (24 février 1948).

Prise en considération, p. 567 (10 mars 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1460 (22 juin 1948).

Proposition d'ajournement.

Discours de M. de Dorlodot (qui s'oppose à cette procédure); Derbaix (qui se rallie à la proposition d'ajournement), p. 1702 à 1703. — L'ajournement est prononcé.

Discussion générale.

Voir discussion de la proposition de loi modifiant l'art. 3 de l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays.

La proposition est renvoyée en commission, p. 1880.

Réglementation. — Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays.

Doc. — N° 148. Proposition de M. de Dorlodot.

N° 410. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 390 (11 février 1948).

Ravitaillement (*suite*)

Prise en considération, p. 443 (24 février 1948). — Renvoi en commission.

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 1460 (22 juin 1948).

Proposition d'ajournement.

Discours de M. de Dorlodot (qui s'oppose à cette procédure); Derbaix (qui se rallie à la proposition d'ajournement), p. 1702 à 1703. — L'ajournement est prononcé.

Discussion générale.

Voir discussion de la proposition de loi modifiant l'article 3 de l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays..

La proposition de loi est renvoyée en commission, p. 1880.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 22 janvier 1945 modifié et complété par les arrêtés-lois des 14 et 18 mai et des 7 et 29 juin 1946 concernant la répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays.

Doc. — N° 33. Projet amendé par la Chambre des représentants.

N° 117. Rapport de M. Derbaix.

Ann. — Transmission du projet amendé par la Chambre des représentants, p. 76 (27 novembre 1947). — Renvoi à la commission de la justice.

Dépôt du rapport par M. Derbaix, p. 250 (20 janvier 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Derbaix, rapp., (qui convie le Sénat a adopter le projet amendé par la Chambre); Struye, m. j., (qui répond à M. Derbaix), p. 355. — La discussion générale est close.

L'article unique est adopté sans observation.

L'ensemble du projet est adopté par 94 voix et 14 abstentions, p. 360 (3 février 1948). — Se sont abstenus : MM. Fonteyne, Glineur, Goossens, Levecq, Libois, Marion, Minnaert, Sironval, Stamps, Struvay, Taillard, Coenen (F.), Depotte et Duchaine.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

Ravitaillement. — V. aussi : Affaires étrangères.

Recensement de la population.

Projet de loi prescrivant l'exécution en 1947 d'un recensement général de la population ainsi que d'un recensement de l'industrie et du commerce.

Ann. — Transmis par la Chambre, p. 13 (13 novembre 1947). — Renvoi à la commission des affaires économiques.

Discussion générale.

Discours de MM. De Block, rapp., (qui signale quelques caractéristiques du recensement); Harmegnies (sur les frais du recensement); Hanquet (sur la question linguistique); Minnaert (sur le renouvellement du numéro des maisons); Baert (sur les frais du recensement); Jespers (qui demande que le recensement porte sur la constitution des familles); Baur (sur les querelles linguistiques); Duvieusart, m. a. é., (qui répond aux différents orateurs); Vos (sur la langue flamande); Godding (qui s'oppose à la création d'un corps de contrôleurs linguistiques); Harmegnies (qui estime trop peu élevé le crédit pour le recensement) et Duvieusart, m. a. é., (qui répond à M. Harmegnies), pp. 17 à 22. — La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 23.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix et 17 abstentions, p. 23 (13 novembre 1947). — Se sont abstenus : MM. Gillon, Godding, Leclercq, Lilar, Harmegnies, Machtens, Moulin, Renard, Tack, Wijn, Baert, Bouiliy, Buisseret, Casterman, Catteau, Mme Ciselet et M. De Bruyne (Victor).

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Recensement des titres. — V. Finances. Avoirs bloqués ou temporairement indisponibles.

Recours contre des décisions non-judiciaires. — V. Epuration civique.

Recours en grâce. — V. Droit pénal, Crimes contre la sûreté de l'Etat.

Recrutement de la magistrature. — V. Organisation judiciaire.

Réfugiés. — V. Affaires étrangères.

Régie des Voies aériennes. — V. Aviation.

Régime fiscal du tabac. — V. Impôts : Douanes et Accises.

Réglementation relative à l'approvisionnement du pays. — V. Ravitaillement.

Régularisations. — V. Finances.

Remembrement des biens ruraux. — V. Agriculture et Horticulture.

Rentes pour chevrons de front. — V. Pensions : Pensions militaires.

Réparations. — V. Affaires étrangères. V. aussi : Pensions.

Répartition en circonscriptions judiciaires. — V. Organisation judiciaire.

Répression des infractions à la réglementation relative à l'approvisionnement du pays. — V. Ravitaillement.

Réquisitions. — V. Guerre.

Résistants (étrangers). — V. Droit civil, Indigénat.

Résistants. — V. Presse clandestine.

Résistants. — V. aussi : Prisonniers poltiques, enfants débiles.

Responsabilité en cas d'accident. — V. Droit civil, Assurance en cas d'accident.

Revenus. — V. Impôts.

Revenus cadastraux. — V. Impôts. Impôts directs.

Roi et famille royale.

CONSULTATION NATIONALE.

Proposition de loi instituant une consultation nationale au sujet de la question royale.

Doc. — N° 19. Proposition du baron de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. de Dorlodot, p. 48 (26 novembre 1947).

La proposition est rejetée, p. 118 (17 décembre 1947). — Interventions de MM. De Bruyne, Mertens, Gillon, Pholien, Spaak et Glineur, pp. 115 à 118.

Proposition de loi instituant une consultation nationale au sujet de la question royale (n° 76 S. E. 1946).

Doc. — 526. Rapport de M. Pholien.

Discussion sur la prise en considération.

Discours de MM. Mertens (qui déclare que le groupe socialiste émettra un vote négatif, étant donné que la proposition est inconstitutionnelle); Ronse (qui souligne qu'il s'agit de la constitutionnalité et de l'opportunité de l'initiative consistant à soumettre cette proposition au parlement, déclare que la nécessité d'une solution a été reconnue par tous les gouvernements, déclare que les socialistes sont contraires à la tradition même de leur parti en s'opposant à une consultation nationale); Gillon (qui déclare qu'il eut préféré prendre position sur un projet de loi, s'étonne de certaines variations dans l'attitude du P. S. C. et du P. S. B., signale que le groupe libéral garde une complète indépendance d'esprit, déclare que l'inconstitutionnalité de la proposition ne lui paraît pas manifeste et que l'on rencontrera la meilleure bonne volonté chez les libéraux pour résoudre un problème épineux); Spaak, p. m. et m. a. é. (qui déclare que le gouvernement applique la déclaration ministérielle); Pholien (qui voudrait que les socialistes revisent leur opinion, rappelle la position du problème en ce qui concerne le P. S. C., justifie la constitutionnalité et l'opportunité de la proposition); Glineur (qui déclare que les gens sérieux ne s'occupent plus de la question de Léopold III, que la proposition est inconstitutionnelle et que le groupe communiste ne votera pas la prise en considération); de Dorlodot (qui regrette que « l'opportunité » de la proposition de consultation se produise à la veille des vacances, demande que le 15 septembre au plus tard ait lieu la discussion sur le fond de la question); Mertens (qui déclare que son groupe ne saurait admettre les raisons que l'on invoque pour faire voter la prise en considération, dévoile la manœuvre du P. S. C.); Leclercq (qui constate que le parti libéral est divisé sur la question en discussion, redoute la consultation populaire, déclare ne pas voter la prise en considération), pp. 1930 à 1936.

La proposition de loi est prise en considération par 83 voix contre 66, p. 1936 (29 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Pholien (qui rappelle l'article 32 de la Constitution, déclare que la situation équivoque ne peut perdurer et que la régence est un régime temporaire. Envisage la situation née de la loi du 19 juillet 1945, démontre qu'aucun article de la Constitution ne s'oppose à la consultation et que celle-ci ne donnerait nullement un caractère plébiscitaire au Roi. Parle de la proposition libérale tendant à constituer une commission chargée d'examiner l'attitude du Roi et rappelle la déclaration de M. Spaak, faite antérieurement, selon laquelle l'honneur du Roi n'est pas en cause. Rappelle la dissolution des Chambres de 1939), pp. 2038 à 2043; M. Edg. De Bruyne (qui examine les positions respectives des partis de gauche, regrette que la proposition des libéraux écarte *ipso facto* la proposition de consultation nationale, déplore l'attitude et la résolution des socialistes, fait appel à leur sentiment pour l'intérêt du pays et déclare que la solution d'une consultation nationale, proposée par le parti social chrétien, est parlementaire. Evoque la lettre du Roi par laquelle celui-ci s'engage à se soumettre au verdict de la nation, fait allusion au discours prononcé par M. Spaak devant l'O. N. U. et révélant l'esprit qui anime les masses populaires de l'Occident); Van Remoortel (qui expose les motifs de l'opposition irréductible des socialistes à la proposition, démontre l'inefficacité et l'inconstitutionnalité de celle-ci. Déclare que la proposition

Roi et famille royale (*suite*)

est nuisible à la paix publique et à l'unité morale de la Nation et que la solution appartient au Roi lui-même, estime qu'il est temps que le prince Baudouin rentre au pays et qu'il n'y a d'autre issue que l'effacement volontaire du Roi); Dierckx (qui donne un aperçu des faits depuis la carence gouvernementale dans la recherche d'une solution à la question royale, expose l'attitude des libéraux, déclare avoir défendu au conseil national libéral l'opportunité d'examiner les conditions et les modalités d'une consultation d'information, souligne les avantages de la proposition libérale, précise ce qui rapproche le groupe libéral du groupe socialiste, mais aussi ce qui le différencie de lui et déclare que la proposition d'une commission nationale d'information concilierait tous les points de vue), pp. 2038 à 2050.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Huart (qui évoque les événements de 1940 et parle du rapport de la commission Servais, rappelle les griefs réunis contre le Roi, justifie l'attitude du Roi à Wijnendael et fait l'historique de la question royale jusqu'à l'envoi de la lettre royale en 1948, rappelle que tous nos rois furent discutés par la presse socialiste, donne lecture de la lettre adressée au Roi par les parlementaires et par laquelle les représentants de la Nation faisaient amende honorable pour les paroles prononcées à Limoges, déclare que le parti social chrétien maintiendra sa position); Crommen (qui examine : 1° pourquoi le parlement discute seulement maintenant la proposition qui fut déjà déposée il y a trois ans; 2° si la proposition peut avoir un résultat positif; 3° si les socialistes craignent d'être désavoués par le corps électoral; 4° si tous les éléments de la question sont connus; 5° quelles seraient les conséquences morales d'une consultation nationale et demande des éclaircissements au sujet des sommes octroyées à M. Pirenne pour la propagande belge en Suisse pendant la guerre); Ronse (qui évoque longuement la séance des Chambres réunies en septembre 1944, reprend les arguments tendant à démontrer qu'il faut en finir avec « cette question tragique », fait observer que la loi de juillet 1945 n'apportait qu'une solution provisoire, rappelle l'engagement du gouvernement à chercher une solution au problème royal, convie les Belges à se serrer unanimement autour du Roi; Lohest (qui déclare que le vote qui va être émis sera imposé par les partis politiques à l'extérieur du Sénat et que jusqu'à présent l'opinion publique n'a pu être exprimée au grand jour, qu'il y a eu reconnaissance gouvernementale et parlementaire de l'intégrité de l'honneur de Léopold III et que le Roi est *ipso facto* dans l'impossibilité d'abdiquer puisque l'abdication est un acte de la fonction royale, estime que la consultation mettra un point final à toutes les controverses pénibles sur les attitudes prises dans le passé et que si elle est repoussée, il sera démontré que la démocratie est parfois impuissante à résoudre nationalement les problèmes nationaux); Mme Spaak (qui expose la position des femmes socialistes et fait allusion aux troubles qui pourraient résulter de la consultation); M. Gillon (qui rappelle les motifs pour lesquels il a voté la prise en considération de la proposition Struye et déclare que le rapport de la commission Servais et les articles du comte Pierlot, si divergents sur des points importants, avaient permis de mettre fin à la suspicion de la loyauté des intentions de ceux avec lesquels on avait été en désaccord. Estime que la proposition de consultation populaire n'est pas anticonstitutionnelle, mais que, d'autre part, il est douteux qu'elle ait répondu aux vœux de nos constituants, rappelle les jugements de P. Hysmans et de Ch. Woeste à cet égard, estime que la consultation populaire emprisonnerait l'atmosphère à l'heure où tant de difficultés de tous ordres doivent être résolues, émet les raisons de son vote négatif, déclare que tous les moyens de conciliation n'ont pas été épuisés et que la formule proposée par le groupe libéral comporte, au point de vue constitutionnel, une partie constructive, fait appel à M. Spaak afin que celui-ci réalise une entente entre socialistes et catholiques), pp. 2051 à 2071.

La proposition de M. Fonteyne tendant à ajourner le vote de la proposition au lendemain n'est pas adopté, p. 2071.

Reprise de la discussion générale.

Discours de M. Verbaet (qui affirme qu'il ne s'agit pas simplement du cas de Léopold III mais aussi de la monarchie, démontre que trop souvent on confond la consultation populaire avec le referendum, fait allusion aux paroles prononcées par M. Ronse, déclare qu'il serait déshonorant pour les personnalités, ayant fait partie de la commission Servais, de chicaner sur tout ce qui a été prouvé clairement, fait allusion à une déclaration de l'amiral Keyes, déclare être convaincu que le Roi n'a rien à se reprocher, réfute l'argumentation de M. Van Remoortel, est d'avis que la monarchie ne sera pas rétablie avant de nombreuses années si la consultation n'est pas décidée et qu'il est nuisible au prestige de notre pays de maintenir plus longtemps ce différend entre le Roi et les ministres); Glineur (qui déclare que le débat n'intéresse que médiocrement les travailleurs et que le parti social chrétien a voulu détourner l'attention de nos populations des problèmes angoissants qui se posent pour le pays, prétend que la proposition de consultation ne vise qu'à masquer la faillite de la politique du gouvernement); Van Zeeland (qui souligne le redressement de notre pays, examine

Roi et famille royale (*suite*)

la question sur la base constitutionnelle, déclare que la consultation populaire permettra de sortir de l'impasse où nous nous trouvons, examine les faits de la campagne des dix-huit jours, constate que l'on fait au Roi un procès d'intention et qu'il faudrait clarifier certains articles de la Constitution, estime que la consultation populaire est un expédient, mais le seul moyen de refaire l'unité morale de la Nation, rappelle les événements de Limoges, rend hommage au gouvernement de Londres, demande aux différents groupes de réexaminer le problème, fait entrevoir les énormes difficultés qu'il faudra encore vaincre); M. de Kerchove d'Exaerde (qui déclare que c'est par ordre du Roi que tous les produits recueillis par « La Gerbe du Roi » allaient, pendant l'occupation, à l'armée secrète et aux prisonniers politiques); Matagne (qui souligne que l'unité morale de la patrie est le but de son parti, fait allusion à la lettre de M. Pirenne au gouvernement demandant des poursuites à charge du journal *Le Peuple*, répond au discours de M. Van Zeeland, parle des injures portées par la presse catholique envers M. Pierlot, fait allusion aux débats de 1945, déclare que les passions se réveillent et qu'elles pourraient mener à des désordres, évoque les protestations des syndicats du Pays Noir à l'annonce que le Roi aurait reçu des prétendus mineurs socialistes), pp. 2073 à 2083.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Lilar (qui estime que la proposition libérale peut constituer un noyau à la recherche de la solution du problème royal; Gribomont (qui trouve que les objections formulées par les socialistes ne sont pas fondées et déclare que le Luxembourg luttera jusqu'au bout pour le retour du Roi); Mlle Baers (qui affirme, au nom de toutes les classes qui attendent le retour du Roi, ne pas être d'accord avec ce qui a été dit par Mme Spaak); M. Nothomb (qui déclare que de toute façon il résultera de ce débat un effort de clarté, de compréhension et de concorde nationale), pp. 2083 à 2086.
La discussion générale est close.
L'article premier de la proposition est repoussé par 83 voix contre 83 et la proposition de loi vient à disparaître, p. 2087 (20 octobre 1948).

HOMMAGE AU ROI ALBERT.

Projet de loi portant prorogation de l'existence du « Fonds Bibliothèque Albert 1er » à partir du 1er janvier 1948.

Doc. — N° 322. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 361. Rapport de M. Van den Storme.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van den Storme, p. 1251 (9 juin 1948).
Pas de discussion générale.
L'article unique est adopté sans observation, p. 1448.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 96 membres présents, p. 1643 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Roi et Famille royale. — V. aussi : Droit constitutionnel.

Ruanda Urundi. — V. Affaires étrangères. Accord de tutelle.

S

Sabena. — V. Transports. Navigation aérienne.

Salaires. — V. Travail.

Santé. — V. Affaires étrangères : Organisation mondiale de la santé. — V. aussi : Hygiène et santé.

Secrétaires communaux. — V. communes.

Séquestre. — V. Guerre.

Séquestres. — V. aussi : Interpellation de Dorlodot.

Service des chèques et virements postaux. — V. Administrations publiques : Paiements.

Service militaire. — V. Nationalité.

Services frigorifiques.

COMPTES DE PRÉVISION.

Exercice 1948. — *Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la Régie des services frigorifiques de l'Etat belge pour l'exercice* 1948.

Doc. — N° 194. Rapport de M. De Block.
Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 350 (3 février 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. De Block, p. 494 (26 février 1948).

Discussion générale.

Discours de M. De Block, rapp. (qui rend hommage aux dirigeants des services frigorifiques), p. 569. — La discussion générale est close.
L'article unique est adopté sans observation.

Services frigorifiques (*suite*)

L'ensemble du projet de loi est adopté par 129 voix et 1 abstention, p. 589 (11 mars 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Société nationale de construction et de crédit immobilier en faveur des classes moyennes. — V. Commerce et industrie.

Société nationale de Crédit à l'industrie. — V. Commerce et industrie.

Société nationale des habitations à bon marché.

Bilan et rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1946.
Ann. — Transmis par M. le ministre des finances, p. 14.

Société nationale des chemins de fer belges. — V. : Transports : Chemins de fer.

Subventions aux universités. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Suffrage féminin. — V. Lois électorales : Elections législatives.

Sûreté de l'Etat. — V. Droit pénal.

T

Tabac. — V. Impôts : Douanes et accises.

Taux en matière civile et commerciale. — V. Droit civil.

Taxes assimilées au timbre. — V. Impôts : Droits d'enregistrement.

Taxes assimilées au timbre. — V. aussi : Impôts : Impôts indirects.

Taxes communales. — V. Impôts : Taxes de séjour.

Taxes de séjour. — V. Impôts.

Taxes de transmission. — V. : Impôts : Droits d'enregistrement. Taxes assimilées au timbre.

Télégraphes et téléphones.

RÉGIE.

Comptes de profits et pertes. Exercice 1947.
Bilan et compte de profits et pertes de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice 1947.
Ann. — Dépôt du rapport du comité de surveillance par M. Van Acker, p. 1370.

Comptes de prévision. — Projet de loi relatif aux comptes de prévision de la régie des télégraphes et des téléphones pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 86. Exposé des motifs et projet de loi.
N° 360. Rapport de M. Delport.
Ann. — Dépôt de ce projet par M. Van Acker, m. c., p. 187 (30 décembre 1947).
Dépôt du rapport par M. Delport, p. 1251 (9 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Delport, rapp. (qui précise ce qui a été réalisé depuis la guerre pour le rétablissement et l'extension des relations télégraphiques et téléphoniques, évoque la question des émetteurs privés, demande certaines améliorations en faveur du personnel de la régie); Steyaert (qui demande que, lors de la construction de nouveaux bâtiments, des mesures spéciales de sécurité contre l'incendie soient prévues, réclame des économies et une plus stricte application des lois linguistiques); Moulin (qui rend hommage à l'activité du personnel de la régie); De Haeck (qui demande une priorité de raccordement pour les anciens abonnés qui avaient supprimé leur téléphone pendant la guerre); Struvay (qui estime que la trésorerie de la régie est plus mauvaise que ne le dit le ministre); Versieren (qui déclare que les barèmes sont insuffisants, exprime les craintes du personnel vis-à-vis de la mécanisation des communications interurbaines); Motz (qui demande que les traitements des ingénieurs soient relevés ainsi que ceux des autres fonctionnaires supérieurs); Gabriel (qui insiste pour rendre possible aux mutilés l'accession aux emplois publics), pp. 1365 à 1370.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Van Acker, m. c. (qui fait constater qu'il est difficile d'augmenter les salaires en maintenant les tarifs à leur niveau, compare le déficit de 1946 à celui prévu pour 1948, souligne l'effort accompli, soulève la question des barèmes, déclare que la question de la réévaluation des amortissements est à l'étude, soulève la question des retards dans les raccordements téléphoniques), p.1370. — La discussion générale est close. L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 20 et 1 abstention, p. 1376 (16 juin 1948). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

Territoire des communes. — V. Communes.

Testaments. — V. Droit civil.

Traité de Bruxelles. — V. Affaires étrangères.

Traité de paix, Italie. — V. Affaires étrangères.

Traité des Cinq Puissances. — V. Affaires étrangères.

Traitements. — V. Enseignement.

Traitements des ministres du culte. — V. Culte.

Transports.

CHEMINS DE FER.

Ann. — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes de la S. N. C. F. B. arrêtés au 31 décembre 1947 ainsi que d'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires et d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 mai 1948, p. 2037.

Proposition de loi modifiant l'article 18 de la loi du 23 juillet 1926, portant création de la Société nationale des Chemins de Fer belges, et les articles 20, 27 et 28 de l'arrêté royal du 7 août 1926, relatif aux statuts de la même société.

Doc. — N° 467. Proposition de M. De Haeck.
N° 527. Rapport de M. de la Barre d'Erquelinnes.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. De Haeck, p. 1727 (20 juillet 1948).
Prise en considération, p. 1936 (29 juillet 1948). — Renvoi en commission.

Jonction Nord-Midi. — Projet de loi relatif au compte de prévision de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi, pour l'exercice 1948.

Doc. — N° 390. Rapport de M. Van den Storme.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van den Storme, p. 1320 (15 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Van den Storme, rapp. (qui demande l'adoption du projet), p. 1547. — La discusion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1547.
L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 101 membres présents, p. 1642 (25 juin 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Nomination d'un commissaire à la S. N. C. F. B.

Ann. — M. Debunne est nommé par acclamations commissaire à la S. N. C. F. B., p. 214.

NAVIGATION AÉRIENNE.

Sabena. — Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'Exploitation de la Navigation aérienne (Sabena) à augmenter son capital et à modifier ses statuts.

Doc. — N° 468. Exposé des motifs et projet de loi.

Doc. — Dépôt de ce projet par M. Van Acker, m. c., p. 1727 (20 juillet 1948).

Travail.

ALLOCATIONS COMPENSATOIRES.

Projet de loi octroyant une majoration de salaire en contrepartie de certaines allocations compensatoires.

Doc. — N° 353. Amendements proposés par M. Glineur.
N° 366. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 367. Rapport de M. Wallays.
N° 379. Amendement présenté par MM. Neels et Jespers.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Wallays, p. 1309 (10 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Wallays, rapp (qui commente les dispositions du projet dont il recommande l'adoption); Glineur (qui constate que les avantages prévus au projet ne compensent pas les pertes des allocations, défend son amendement); Lapaille (qui plaide en faveur des ouvriers carriers); Trociet, m. t. et p. s. (qui se déclare d'accord sur les observations présentées par MM. Wallays et Lapaille, répond à M. Glineur); Neels (qui déclare retirer son amendement); Steyaert (qui pose une question au ministre); Glineur (qui conteste la pertinence de la notion de salaire différé), pp. 1405 à 1408. — La discussion générale est close.

Discussion des articles.

L'amendement de M. Glineur à l'article 1er n'est pas adopté. L'amendement de M. Glineur à l'article 3 est adopté par 96 voix contre 9. Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1408 à 1411.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix et 6 abstentions, p. 1643 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Dierckx, Gillon et Lilar.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Travail (*suite*)

ALLOCATIONS FAMILIALES.

Propositions de loi : 1° tendant à la modification des articles 40 et 42 de la loi du 4 août 1930, portant généralisation des allocations familiales au profit des travailleurs salariés, ainsi qu'à l'octroi d'allocations familiales exceptionnelles pour le dernier trimestre de 1946; 2° tendant à la modification des articles 40 et 42 de la loi du 4 août 1930 portant généralisation des allocations familiales au profit des travailleurs salariés, coordonnée par l'arrêté royal en date du 19 décembre 1939, modifiée et complétée par les arrêtés du Régent en date des 29 décembre 1944, 22 novembre 1945, 23 novembre 1945, 21 août 1946 et 22 août 1946.

Doc. — N° 71. Rapport de M. Meurice.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Meurice, p. 158 (23 décembre 1947).

CONSEILS D'ENTREPRISES.

Proposition de loi sur les conseils d'entreprises.

Doc. — N° 396. Proposition de M. Motz.

Ann. — Dépôt de cette proposition par M. Motz, p. 1306 (10 juin 1948).
Prise en considération, p. 1586 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.

CONTRAT DE LOUAGE DES DOMESTIQUES.

Proposition et projet de loi relatifs au contrat de louage de services manuels des travailleurs domestiques et à la réglementation de leur travail.

Doc. — N° 152. Amendement proposé par MM. Duchaine et Fonteyne.
N° 153. Amendements proposés par Mlle Baers et consorts.
N° 159. Texte adopté par le Sénat au premier vote.
N° 225. Rapport complémentaire de Mme Ciselet.
N° 304. Deuxième rapport complémentaire de Mme Ciselet.

Discussion générale.

Discours de Mme Ciselet, rapp. (qui fait un exposé du projet), Mme Spaak (qui donne connaissance au Sénat du résultat de quelques enquêtes, préconise l'enseignement ménager obligatoire, s'intéresse aux ménages modestes); Mlle Baers (qui insiste sur les raisons qui ont motivé l'intervention législative, parle de la mentalité des travailleurs domestiques et des employeurs), pp. 415 à 419.

Discussion des articles.

Art. 1er, p, 423. — Art. 2, p. 426. — Art. 6, p. 426. — Art. 7, p. 426. — Art. 8, p. 427. — Art. 13, p. 428. — Art. 15, p. 428. — Art. 16, p. 430. — Art. 19, p. 432. — Art. 21, p. 432. — Art. 34, p. 434. — Art. 42, p. 435. — Art. 43, p. 435. — Art. 44, p. 435. — Art. 45, p. 436. — Art. 54, p. 438. — Art. 56, p. 438. — Les autres articles sont adoptés sans observation.
Le projet est renvoyé en commission, p. 808.

Reprise de la discussion générale.

Discours de Mme Ciselet, rapp. (qui s'en réfère à son rapport); M. Moyersoen (qui désire savoir si la commission ou le rapporteur ont consulté la Ligue des familles nombreuses et le conseil supérieur des familles); Mlle Baers (qui souligne l'intérêt des dispositions qui visent à protéger et à revaloriser une profession), pp. 1575 à 1576.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de M. Fonteyne. L'article 1er rectifié est adopté. Art. 2. Intervention de M. Van Eyndonck, Mme Ciselet et Mlle Baers. L'amendement de M. Van Eyndonck est adopté. L'article 2 amendé est adopté. Art. 15. Intervention de M. Fonteyne. L'amendement est adopté. L'article 15 amendé est adopté. Art. 18. Intervention de M. Fonteyne. L'article 18 modifié est adopté. Art. 25. Intervention de M. Fonteyne et de Mme Ciselet. L'article 25 est adopté. Art. 45. Intervention de M. Tobback, Mme Ciselet et M. Fonteyne. L'article 45 est adopté. Art. 46. Intervention de M. Tobback. L'article 46 est adopté. Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés. Les autres articles sont adoptés sans observation, pp. 1576 à 1584.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 60 voix contre 31 et 6 abstentions, p. 1647 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. de Kerchove d'Exaerde, Derbaix, Dierckx, Gillon, Lilar et Mullie.
Le projet de loi est transmis à la Chambre des représentants.

FEMMES ET ENFANTS.

Projet de loi modifiant l'article 5 des lois sur le travail des femmes et des enfants, coordonnées par l'arrêté royal du 28 février 1919, modifiées et complétées par les lois des 14 juin 1921 et 7 avril 1936.

Doc. — N° 13. Rapport de Mlle Baers.

Discussion générale.

Discours de M. Mertens (qui souligne la portée de la loi); Mlle Baers, rapp. (qui demande d'accorder le bénéfice de la sécurité sociale aux femmes non salariées); M. Van Acker, m. c. et p. s. *ad interim* (qui donne quelques éclaircissements), p. 141.

Travail (*suite*)

La discussion générale est close, p. 141.
L'article unique est adopté sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 137 voix et 1 abstention, p. 205 (30 décembre 1947). — S'est abstenu : M. de Dorlodot.
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

FONDS SPÉCIAL.

Prime. — Projet de loi créant un fonds spécial destiné à payer une prime aux ouvriers de certaines industries.

Doc. — N° 416. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 420. Rapport de M. Lapaille.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1590 (25 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt et lecture du rapport par M. Lapaille, p. 1634 (25 juin 1948).
Lecture en néerlandais du rapport par M. De Boodt, p. 1634.

Discussion générale.

Discours de MM. Spaak, p. m. et m. a. é. (qui annonce qu'un accord est intervenu en ce qui concerne les ouvriers des industries des métaux non ferreux); Schot (qui rappelle que le gouvernement avait promis de ne pas maintenir la taxe à l'exportation, proteste contre le fait que le gouvernement s'est lié avant de consulter le parlement); Spaak, p. m. et m. a. é (qui invite le Sénat à adopter le projet qui a obtenu l'accord des patrons), pp. 1634 et 1635. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1635.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix et 8 abstentions, p. 1644 (25 juin 1948). — Se sont abstenus : MM. Schot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Dierckx, Hanquet, Lilar et Gillon.
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

PRESTATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC EN TEMPS DE PAIX.

Projet de loi relatif aux prestations d'intérêt public en temps de paix.

Doc. — N° 422. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 440. Rapport de M. Jespers.
N° 448. Amendement proposé par MM. Glineurs et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1687 (13 juillet 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Jespers, p. 1689 (13 juillet 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Van Remoortel (qui fait quelques observations au sujet de l'article 8); Troclet, m. t. et p. s. (qui demande que l'on se tienne à la formule proposée); Jespers (qui demande que le projet soit adopté tel qu'il a été transmis par la Chambre et que l'amendement de M. Glineur soit rejeté), pp. 1880 à 1881.

Reprise de la discussion générale.

Discours de MM. Glineur (qui défend son amendement, prétend que le contenu du projet n'est pas conforme aux intérets des travailleurs); Troclet, m. t. et p. s. (qui fait l'historique du projet et en expose les lignes essentielles, déclare que le projet a reçu l'accord des organisations syndicales, s'oppose à l'amendement de M. Glineur), pp. 1883 à 1886.
La discussion générale est close.

Discussion des articles.

Art. 1er. Intervention de M. Glineur (qui défend son amendement), p. 1886.
L'amendement de M. Glineur n'est pas adopté.
Les articles sont adoptés sans observation, p. 1887.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 119 voix contre 14, p. 1894 (28 juillet 1948).
Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

TRAVAIL A DOMICILE.

Projet de loi modifiant la loi du 10 février 1934 portant réglementation du travail à domicile au point de vue des salaires et de l'hygiène.

Doc. — N° 44. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 112 (17 décembre 1947). — Renvoi à la commission compétente.

VACANCES.

Projet de loi doublant la rémunération de vacances prévue par l'arrêté-loi du 3 janvier 1946, modifié par la loi du 16 juin 1947 concernant les vacances annuelles des travailleurs salariés et réglant certaines dispositions temporaires en matière de sécurité sociale, de rééquipement ménager et d'allocations familiales.

Doc. — N° 319. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 332. Rapport de M. Neels.

Travail (*suite*)

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 984 (25 mai 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Neels, p. 1061 (27 mai 1948).

Discussion générale.

Discours de M. Neels, rapp. (qui souligne la portée du projet et souhaite que bientôt il y ait une loi définitive); Mlle Baers qui affirme que le projet méconnaît la politique familiale acceptée par le gouvernement, déclare que le pécule devrait tenir compte des charges de famille du travailleur); MM. Troclet, m. t. et p. s. (qui rappelle à Mlle Baers que le projet répond au point de vue de la C. N. T.); Jespers (qui appuie les arguments de Mlle Baers); Servais (qui motive les raisons pour lesquelles il ne votera pas le projet); Moulin (qui s'étonne de la discussion qui surgit autour du projet); Glineur (qui déclare que son groupe votera le projet), pp. 1130 à 1132. — La discussion générale est close. Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 117 voix et 1 abstention, p. 1269 (9 juin 1948). — S'est abstenue : Mlle Baers.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Travailleurs étrangers. — V. Interpellation Fonteyne.

Tribunaux. — V. Organisation judiciaire.

Tribunaux de commerce. — V. Droit maritime.

Tutelle. — V. Affaires étrangères : Ruanda-Urundi.

U

Universités. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

V

Vacances. — V. Travail.

Vacances dans l'Ordre judiciaire. — V. Organisation judiciaire.

Validation des pouvoirs. — V. Chambres législatives : Sénat.

Vente à tempérament. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux : Compétence territoriale.

Vétérinaires. — V. Art de guérir.

Vétérinaires. — V. aussi : Enseignement : Enseignement supérieur.

Veuves. — V. Guerre.

Victimes de la guerre. — V. Guerre. — V. aussi : Pensions : Pensions de retraite.

Victimes de la guerre. — V. aussi : Finances : Avoirs bloqués ou temporairement indisponibles.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Assurances sociales.

Voies aériennes. — V. Aviation.

Voirie.

Projet de loi portant modification à la législation sur la voirie par terre.

Doc. — N° 354. Projet transmis par la Chambre des représentants.
N° 405. Rapport de M. Van Buggenhout.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants, p. 1286 (10 juin 1948). — Renvoi en commission.
Dépôt du rapport par M. Van Buggenhout, p. 1445 (22 juin 1948).

Discussion générale.

Discours de MM. Sironval (qui estime que les dispositions proposées ne résoudront pas le problème); Behogne, m. t. p. (qui donne la raison pour laquelle le gouvernement a présenté le projet actuel); Harmegnies (qui déclare voter le projet et attire l'attention sur l'importance du problème), p. 1693. — La discussion générale est close.
Les articles sont adoptés sans observation.
L'ensemble du projet de loi est adopté par 112 voix et 11 abstentions, p. 1713 (15 juillet 1948). — Se sont abstenus : MM. Stamps, Struvay, Taillard, Boulanger, Coenen, Depotte, Duchaine, Fonteyne, Glineur, Levecq et Marion.
Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince-Régent.

Vote des femmes. — V. Lois électorales : Elections législatives.